



Mexique

Face-à-face

Les guérilleros zapatistes et l'émissaire du gouvernement mexicain se sont mis d'accord lundi soir sur un calendrier, à l'issue de la première journée «en privé» du dialogue pour la paix, a indiqué un responsable de la guérilla.

Page 2

Bosnie

Aide reprise

Les Nations Unies ont repris hier leurs opérations d'aide humanitaire en Bosnie, compte tenu de l'évolution favorable de la situation après l'ultimatum de l'OTAN. Les Nations Unies veulent par ailleurs pousser leur avantage en rouvrant l'aéroport de Tuzla le 7 mars.

Page 4

Strasbourg

L'égalité, nom de nom!

Le droit de porter un double nom de famille n'est plus réservé aux femmes mariées. La Cour européenne des droits de l'homme a mis fin hier à ce privilège exclusivement féminin.

Page 6

Montagnes neuchâtelaises

Feu vert au trafic combiné

Le recours du canton de Neuchâtel contre le rejet de la demande de concession de bus pour la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle pourra être retiré. Le recours portait également sur l'horaire 1993/95. Lors d'une rencontre hier après-midi à Neuchâtel, une délégation du DFTCE, des représentants des autorités neuchâtelaises et de la direction générale des CFF ont convenu de poursuivre l'étude de la demande de concession.

Page 17

Initiative des Alpes: Jean-Pascal Delamuraz n'a voulu blesser personne

Le ton du dimanche soir

«Il y a un temps pour tout. Le dimanche soir, on peut se permettre un ton spontané et des propos vifs, et le lundi on passe à autre chose.» Jean-Pascal Delamuraz maintient l'analyse faite à chaud, dimanche, sur l'initiative des Alpes, tout en regrettant que ses comparaisons «bouillonnantes» aient pu blesser. Il s'en est expliqué hier, en développant quelques réflexions sur le clivage entre Romands et Alémaniques.

Berne
François NUSSBAUM

telle n'était pas mon intention. Mais, le soir d'une votation dont le résultat est contrariant, on a le droit de le dire, même en termes bouillonnants. Et le lendemain, on reprend le dossier en cherchant des solutions. Il y a un temps pour tout, y compris pour le «ton du dimanche soir». On critique assez la langue de bois des politiciens pour ne pas s'émouvoir lorsqu'ils l'évitent.

— Vous comparez le vote sur les Alpes à celui sur l'EEE?

— Pas dans la mesure où l'enjeu était très différent et le sentiment de frustration romand beaucoup plus profond le 6 décembre 1992. Il n'en reste pas moins que, par deux fois, la politique d'ouverture du Conseil fédéral, approuvée en Romandie, est mise en échec par la partie alémanique et que des réactions se font entendre. Il fallait le dire, au moins une fois.

— Les Romands n'ont-ils pas trop boudé les urnes dimanche?

— C'est un raisonnement qui me laisse pantois: pour un peu, on reprocherait aux Romands le résultat de la votation! A l'évidence, la responsabilité est ailleurs. Mais j'admets que le climat a été mal apprécié. En parlant de manière trop rationnelle, on est passé à côté du mythe que représente, outre-Sarine, la protection des Alpes. Les Romands n'ont pas cette vision sentimentale, voire romantique, de l'Alpe - ou de la forêt, par exemple.

— Ces différences vous paraissent-elles surmontables?

— Je constate que cet antagonisme entre une majorité alémanique et une minorité romande



se manifeste sur des sujets qui ne sont pas secondaires. Ce qui suscite chez mes compatriotes un certain nombre d'interrogations. Il faut absolument tenter de réparer, pour l'avenir, ces cassures. Il n'est pas sain de devoir gouverner un pays qui donne le sentiment d'être éclaté sur quelques points essentiels. On pourrait d'ailleurs aussi parler des difficultés actuelles du dialogue entre partenaires sociaux.

— Depuis dimanche, la négociation avec Bruxelles sur les trans-

ports a pris une autre tournure. Est-elle encore possible?

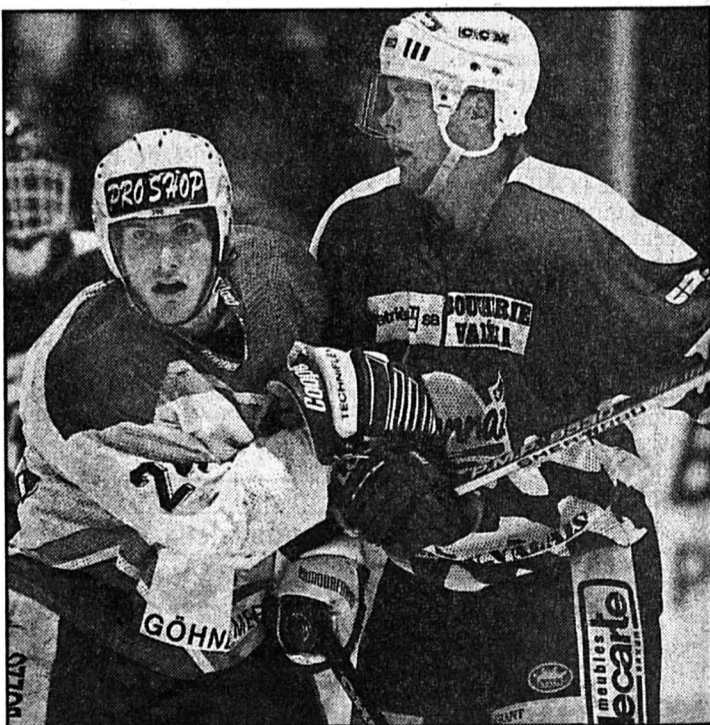
— Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation de grande perplexité et je redoute que nous n'ayons plus grand-chose à négocier, au plan international. Nos négociateurs ont désormais, objectivement, une marge de manœuvre beaucoup plus restreinte. Malgré le délai d'adaptation de dix ans fixé par l'initiative, je crains que l'Accord de transit (1992) ne soit remis en question. Car il n'a jamais été envisagé que cet accord

soit contrecarré par de telles restrictions.

Ça aussi, il fallait le dire une fois. Aujourd'hui, on passe à autre chose: les conseillers fédéraux sont là pour résoudre les problèmes, pas pour les poser et gémir sur le passé. Nous avons ressenti les commentaires de Bruxelles et des autres capitales comme très critiques: il y a eu de la surprise, de l'agacement. Mais, après des négociations aussi après que l'EEE ou le GATT, on est un peu blindé. F.N.

Hockey sur glace - Le HCC s'incline en Valais

Une pénalité fatale



Lüthi - Jaeggi

Vainqueur 6-1, Martigny-Valais a repris une nouvelle fois l'avantage sur les gars des Mélèzes. (Impar-Galley)

● Lire en page 9

OPINION

Partager la partition

C'est avec un curieux soupir de soulagement que le monde entier semble accueillir le retour de la Russie sur le devant de la scène internationale.

A l'évidence, on ne pouvait pas, longtemps encore, laisser l'ex-superpuissance à l'écart des grands palabres, aussi vrai qu'il y a peu encore rien ne se passait sur la planète sans que l'on prenne en compte l'avis des Soviets.

L'éclipse momentanée du Kremlin était due au fait que la dislocation de l'empire soviétique et les luttes fratricides pour le pouvoir, submergeaient totalement tous les autres problèmes.

On semble oublier un peu vite que le président en charge de la Russie est, en fait, issu des flammes du Parlement et de la tuerie qui a fait des centaines de morts le 4 octobre dernier. Sorti vainqueur de ce bain de sang, son autorité en est fragilisée d'autant.

L'effondrement de l'URSS, en 1991, a ramené la Russie dans ses frontières du XVIIe siècle qui a vu l'empire de Pierre le Grand s'étendre en Estonie et dans la partie suédoise de la Lettonie à l'ouest et incorporer la Sibérie sans fin à l'est. Puis au sud, les conquêtes du Caucase, de l'Arménie et de la Géorgie chrétiennes, ont justifié d'immenses massacres de musulmans jusqu'en Asie centrale.

En prêtant main forte aux Serbes contre les musulmans, Moscou reste fidèle à la politique expansionniste des tsars.

C'est bien Moscou qui a enjoint aux frères orthodoxes de Serbie de résister à tout prix aux

«menaces» de l'ONU et de l'OTAN. C'est bien avec des canons et de la munition russe que les Serbes tourmentent depuis deux ans Sarajevo. Et d'où sortent ces 400 parachutistes affublés d'un casque bleu qui viennent prendre la relève des Serbes à Sarajevo, lesquels s'en vont aussitôt renforcer le pilonnage et le massacre des autres enclaves musulmanes. Ce n'est là que malice d'habiles joueurs d'échecs que sont les Russes et en aucun cas le triomphe d'une Russie exsangue, en survie matérielle sur ses propres terres.

La production de biens de consommation a baissé de moitié par rapport à ce qu'elle était encore en 1990. L'année dernière le bilan de la production industrielle est angoissant: il a chuté de 11%. A mi-décembre, les «Izvestia» estimaient à 10,7% de la population active, le nombre des chômeurs totaux ou partiels, dont un million seulement reçoit une maigre indemnité.

L'évasion des capitaux est évaluée à 30 milliards de dollars depuis 1990. Elle est actuellement d'un milliard par mois. On ne compte plus le nombre de comptes bancaires ouverts en Suisse par des Russes!

C'est une ex-puissance en guenilles qui vient incidemment jouer un rôle de premier plan à Sarajevo, au grand soulagement des Occidentaux qui pourront ainsi faire partager aux Russes la partition désormais programmée de la Bosnie, et ainsi poursuivre, l'âme sereine, leurs miaulements humanitaires...

Gil BAILLOD

Dialogue entre zapatistes et gouvernement mexicain: accord sur un calendrier

Face à face au Mexique

Les guérilleros zapatistes et l'émissaire du gouvernement mexicain se sont mis d'accord lundi soir sur un calendrier, à l'issue de la première journée «en privé» du dialogue pour la paix, a indiqué un responsable de la guérilla. Le dialogue débutait formellement hier et les détails du calendrier n'ont pas été communiqués.

Le commandant «Marcos», le visage masqué par un passe-montagne et armé d'un pistolet,

a précisé que les hommes de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), organisation à l'origine du conflit armé lancé le 1er janvier dernier dans l'Etat du Chiapas, ne venaient pas à ces discussions pour «demander pardon».

Le dialogue pour la paix entre la guérilla et le gouvernement mexicain «a commencé officiellement» et «en privé» lundi dans la cathédrale de San Cristobal de Las Casas (sud), siège officiel des pourparlers, entre le Commissaire du gouvernement pour la paix, M. Manuel Camacho Solis, le médiateur Mgr Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal, et les délégués de l'EZLN.

Le conflit du Chiapas a fait, du 1er au 5 janvier, 100 morts officiellement, 400 selon des

sources indépendantes, et provoqué le déplacement de 20.000 indigènes.

GRAVES VIOLATIONS

L'armée mexicaine s'est rendue coupable de «graves violations des droits de l'homme» dans l'Etat du Chiapas lors de la révolte des Indiens, a déclaré hier la Commission internationale de juristes (CIJ). En revanche, la Commission n'a été saisie d'aucun abus imputable à l'armée zapatiste des insurgés.

Ces conclusions se dégagent d'un rapport établi par une mission de la CIJ dépêchée au Mexique du premier au 10 février. Les violations commises par l'armée vont d'exécutions sommaires de prisonniers, dont certains blessés avant leur cap-

ture, à la détention arbitraire de probablement plus de 200 civils et à des cas de torture.

La CIJ estime que le conflit entre l'armée et l'Armée zapatiste de libération nationale a fait entre 200 et 300 morts et un nombre indéterminé de blessés. Les origines du conflit sont à chercher, selon la Commission, dans la situation d'«extrême pauvreté et de discrimination» dont souffre la population in-

dienne, en particulier au Chiapas.

La mission de la CIJ a bénéficié d'une «coopération générale et de l'appui» du gouvernement mexicain et des autorités locales. Dans son rapport, elle regrette toutefois que l'amnistie décrétée le 20 janvier par le Parlement ait été rédigée en termes si généraux qu'elle peut bénéficier aussi à des officiels responsables de violations des droits de l'homme. (ats, afp, reuter)



San Cristobal

Le leader zapatiste, le commandant «Marcos» a obtenu une première victoire. (Keystone-AFP)

BRÈVES

Yémen

La guerre menace

Les combats entre Yéménites du Nord et du Sud semblaient s'étendre, hier, mettant en cause le pacte de réconciliation signé dimanche entre les deux anciens chefs des deux anciens Etats. Selon des sources proches du Parti socialiste à Aden, cinq soldats sudistes sont tombés dans une embuscade tendue par les nordistes dans le village perdu de Do'as, dans la province d'Abian dans le Sud. Il s'agit des premiers affrontements meurtriers entre les armées des ex-Yémen du Nord et du Sud. L'unification a eu lieu en mai 1990.

Syrie

Prisonniers politiques libérés

La Syrie a libéré coup sur coup trois des plus anciens prisonniers politiques du monde, a annoncé hier à Amman un de leurs ex-compagnons de détention, Moujalli Nasraouine. Ils étaient détenus depuis plus de vingt ans à la suite de querelles internes au parti du président Hafez al-Assad. MM. Moustapha Roustom et Hadithé Mourad ont été libérés hier après une détention de près de vingt-trois ans. Ces deux Syriens, qui faisaient partie de la direction du parti Baas, avaient été emprisonnés en juin 1971.

Algérie

Islamistes relaxés

Deux dirigeants du Front islamique du salut (FIS - dissous) ont été libérés, a annoncé hier l'agence nationale APS, citant le parquet de Blida. Il s'agit de Ali Djeddi, responsable des relations politiques du FIS et Abdelakder Boukhamkham, membres du conseil suprême du mouvement, condamnés à quatre ans de prison chacun et incarcérés à la prison militaire de Blida depuis juin 1991.

OLP - Israël

Rien ne filtre

Israéliens et Palestiniens ont poursuivi hier au Caire leurs négociations sur les modalités du retrait israélien de la bande de Gaza et de Jéricho. Les deux parties, qui avaient annoncé la veille leur volonté de négocier «loin des médias», n'ont rien laissé filtrer de leur discussions.

Une bataille de gagnée

Enigmatique et plein d'humour, le «sous-commandant Marcos», chef militaire et porte-parole de la guérilla zapatiste, est surnommé «el sub» dans tout le pays. Il a déjà gagné une bataille: celle de la popularité dans les médias.

Il n'est pas de jour sans que la presse nationale ne publie un communiqué, une photo, une interview du désormais légendaire chef rebelle de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Ses photos, le visage dissimulé par un passe-montagne noir, ont fait le tour du monde.

Le «sub» a réussi ce tour de force, dans un pays où le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) détient le record discuté de 64 ans au pouvoir, de faire passer au second plan la campagne des candidats aux prochaines élections présidentielles, le 21 août prochain.

Le Chiapas fait, en effet, toujours régulièrement la «une» des journaux mexicains, alors que s'est ouvert lundi le «dialogue de paix» entre le gouvernement et l'EZLN, plus d'un mois et demi après le soulèvement armé lancé le 1er janvier dernier.

La date de lancement des hostilités démontrait déjà l'habileté médiatique du «sub». En la faisant coïncider avec celle de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA),

il occultait d'un coup l'image du Mexique moderne présentée par les services officiels, pour la remplacer par celle de la répression des Indiens dans un Mexique pauvre.

Dimanche encore, il a donné un nouvel échantillon de son sens des médias et de son humour grinçant, dans une interview au quotidien économique (indépendant) «El Financiero». Prié de se définir, il a répondu qu'il n'était qu'un «mythe génial», dans une allusion directe au ministre des Finances Pedro Aspe, qui avait qualifié, il y a quelques mois, le chômage au Mexique de «mythe génial».

Qui est Marcos? La question hante non seulement le gouvernement, mais les salons de la capitale. De lui, on ne sait que ce qu'il veut bien dire, ou ce qui transparaît dans ses communiqués. Il est métis, célibataire, parle et comprend la plupart des langues indigènes utilisées au Chiapas, est diplômé de l'Université de Mexico, est peut-être lui-même un «chilango» (né à Mexico) et lit beaucoup.

Il a aussi été journaliste, ce qui explique son excellente connaissance des médias et des méandres de la vie politique mexicaine. Devenu le personnage favori de la quasi totalité des caricaturistes de la presse nationale, sa popularité ne cesse de croître. A San Cristobal, des Indiennes vendent déjà des poupées de chiffon à son image. (afp)

Les élections ont lieu en avril en Afrique du Sud

Scrutin sous haute surveillance

Les premières élections multiraciales prévues fin avril en Afrique du Sud devraient se dérouler sous la surveillance d'un nombre impressionnant d'observateurs. Sud-Africains et étrangers, ils seront au total pas loin de 20.000, dont 3000 placés sous coordination de l'ONU.

Dans un pays qui, selon les chercheurs, détient déjà le record du monde du taux d'homicides, les trois jours d'élections, du 26 au 28 avril, s'annoncent périlleux si l'extrême-droite blanche et les conservateurs noirs persistent dans leur détermination à les boycotter, voire à perturber leur déroulement. La simple présence d'observateurs pourrait éviter que ces journées ne dégénèrent en affrontements sanglants qui frapperaient le scrutin de graves irrégularités.

Le plus fort contingent va être mis sur pied par la Commission électorale indépendante, installée récemment, avec pour charge la préparation matérielle du scrutin et la proclamation officielle de ses résultats. Au moins 9000 «contrôleurs» sud-africains - un pour chaque bureau de vote - seront sur les lieux, selon le porte-parole de la Commission Pieter Cronje. A la différence des observateurs internationaux, leur rôle ne se limitera pas à surveiller comment se comportent électeurs et partis. «Ils auront un rôle actif, celui de tenter de résoudre les conflits», a-t-il indiqué.

DE L'ONU

L'ONU a, de son côté, décidé d'envoyer près de 1800 observateurs. S'y ajouteront 325 personnes de l'Union européenne, dont un premier contingent est

arrivé la semaine dernière à Johannesburg, une centaine du Commonwealth et une cinquantaine de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). Quelque 600 autres observateurs envoyés soit par leurs gouvernements, soit par leurs Parlements respectifs sont également attendus. Les 100 Suisses en font partie. Au total, quelque 3000 observateurs seront ainsi placés sous coordination de l'ONU.

Les organisations non gouvernementales (ONG) - églises, syndicats, mouvement anti-apartheid - devraient, pour leur part, contribuer pour au moins 5000 personnes au nombre des observateurs attendus.

La Commission électorale indépendante s'attend également à l'arrivée de divers autres observateurs «non accrédités» et venus «en indépendants».

(ats, afp)

Pour espionnage au profit de l'URSS et de la Russie

Un responsable de la CIA arrêté

Un responsable de la CIA, la principale agence de renseignements américaine, et son épouse ont été arrêtés hier sous l'accusation d'espionnage au profit de l'URSS, puis de la Russie, a annoncé le Département de la justice.

Aldrich Hazen Ames, 52 ans, et son épouse, d'origine colom-

bienn, Martia del Rosario Casas Ames, 41 ans, ont été arrêtés par le FBI, la sûreté fédérale américaine. Ils auraient trahi depuis 1985 d'abord au profit de l'URSS, puis de la Russie et auraient reçu plus de 1,5 million de dollars (2,2 millions de francs).

Ames était le chef du bureau chargé de l'URSS au sein de la division de contre-espionnage

de la CIA. Lui et son épouse sont accusés d'avoir déposé des documents secrets dans des «boîtes aux lettres» dans la région de Washington afin qu'ils soient récupérés par le KGB. Selon le Département de la justice, les Soviétiques effectuaient des paiements en espèces sur les comptes bancaires en Suisse des deux espions. (ats, afp)

Tir de roquettes contre Israël

Ras-le-bol libanais

Les autorités civiles et militaires libanaises veulent neutraliser les activités de guérilla du Hezbollah, notamment en empêchant les tirs de roquettes contre Israël qui entraînent inévitablement des représailles de l'Etat hébreu. L'armée libanaise pourrait être appelée à y mettre un terme.

Hier, une réunion a eu lieu au palais présidentiel de Baabda. Autour du président libanais Elias Hraoui, étaient réunis le premier ministre Rafik Hariri, les ministres de la Défense Mohsen Dalloul, de l'Intérieur Bichara Merhej, ainsi que des responsables militaires libanais et syriens.

«Nous n'approuverons aucune opération (de guérilla) qui touche à la responsabilité de

l'Etat au Sud-Liban», a déclaré M. Merhej au terme de cette réunion qui a duré près de trois heures. Il a ajouté que des «décisions avaient été prises pour préserver la sécurité dans tout le pays et assurer le respect des droits de l'homme sur tout le territoire libanais».

Le président Hraoui a condamné les tirs de Katiouchas dans un communiqué: «Tirer des Katiouchas au hasard n'est pas un acte de résistance à l'occupation. La résistance véritable est celle qui est effectuée en territoire occupé». Cette déclaration laisse prévoir une entrée en action de l'armée libanaise qui pourrait tenter de mettre au pas les factions palestiniennes dissidentes de l'OLP et qui sont alliées au Hezbollah. (ap)

Rwanda: deux politiques tués par la foule

Violence meurtrière

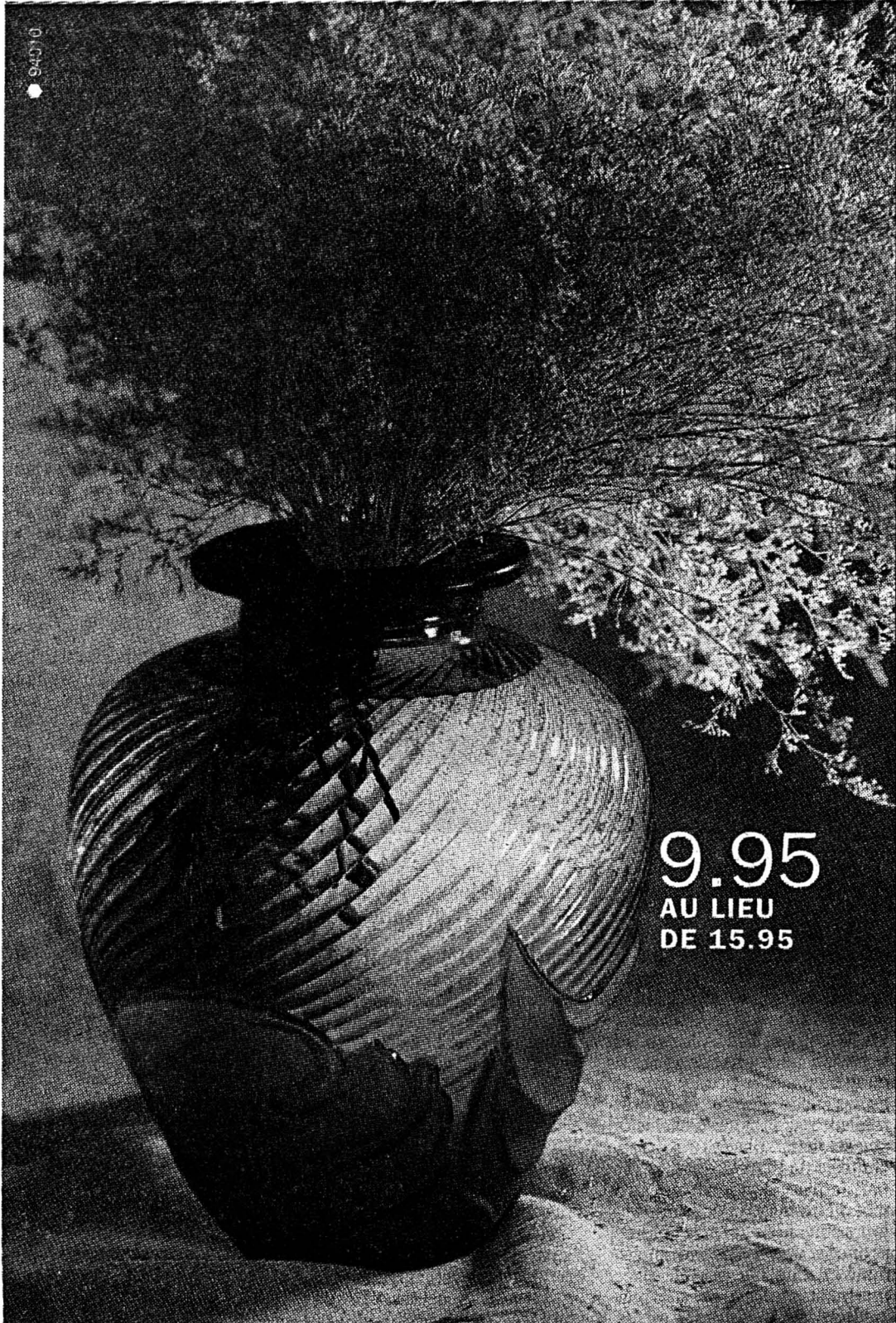
Martin Bucyana, dirigeant rwandais hutu de tendance «dure», a été tué hier dans sa voiture avec son chauffeur par un groupe d'inconnus. Les meurtriers de Martin Bucyana semblent l'avoir cru impliqué dans l'assassinat du ministre des Travaux publics et de l'énergie, Félicien Gatabazi.

Membre lui aussi de la majorité hutue, Félicien Gatabazi a été tué à son retour d'un conseil des ministres réuni pour tenter de surmonter l'impasse politique

dans laquelle se trouve le pays après trois ans de guerre civile. Félicien Gatabazi était secrétaire du Parti social démocrate (PSD, opposition), qui entretenait des relations étroites avec les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR). M. Bucyana a été molesté par des manifestants du parti de M. Gatabazi, le Parti social démocrate (PSD, opposition), à Butare, dans le sud du pays, dont était originaire M. Gatabazi.

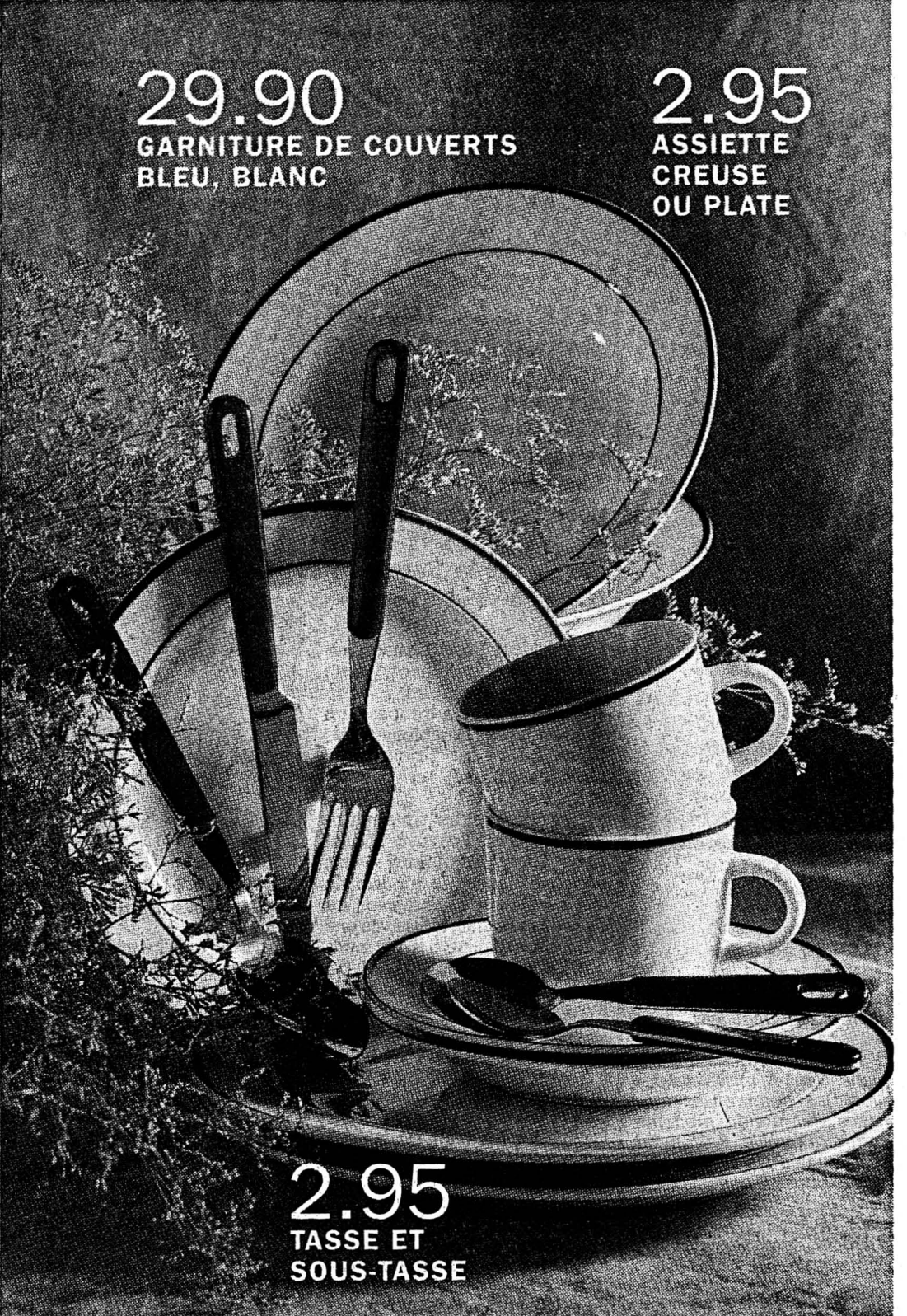
(ats, afp, reuter)

0.0006



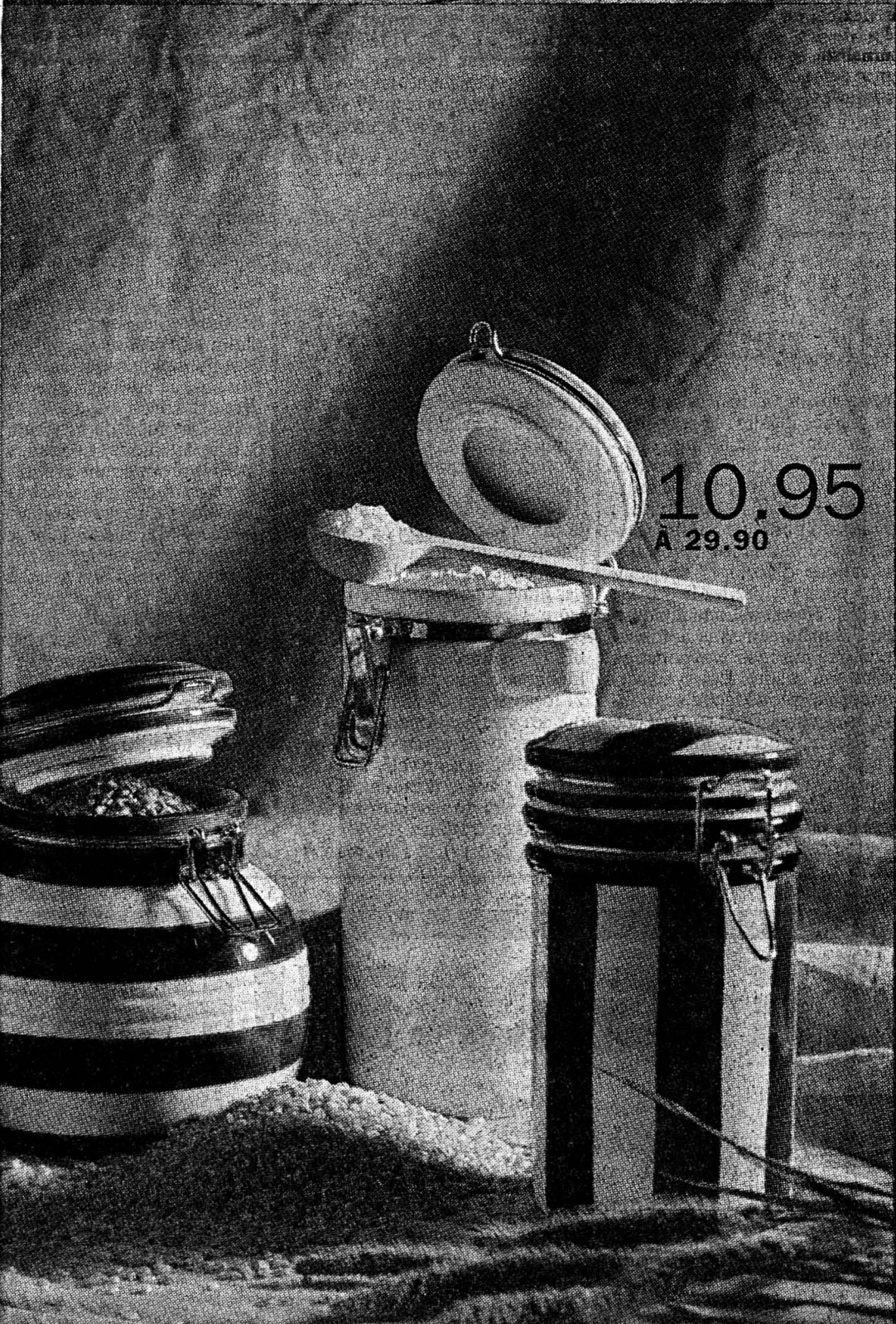
9.95
AU LIEU
DE 15.95

29.90
GARNITURE DE COUVERTS
BLEU, BLANC

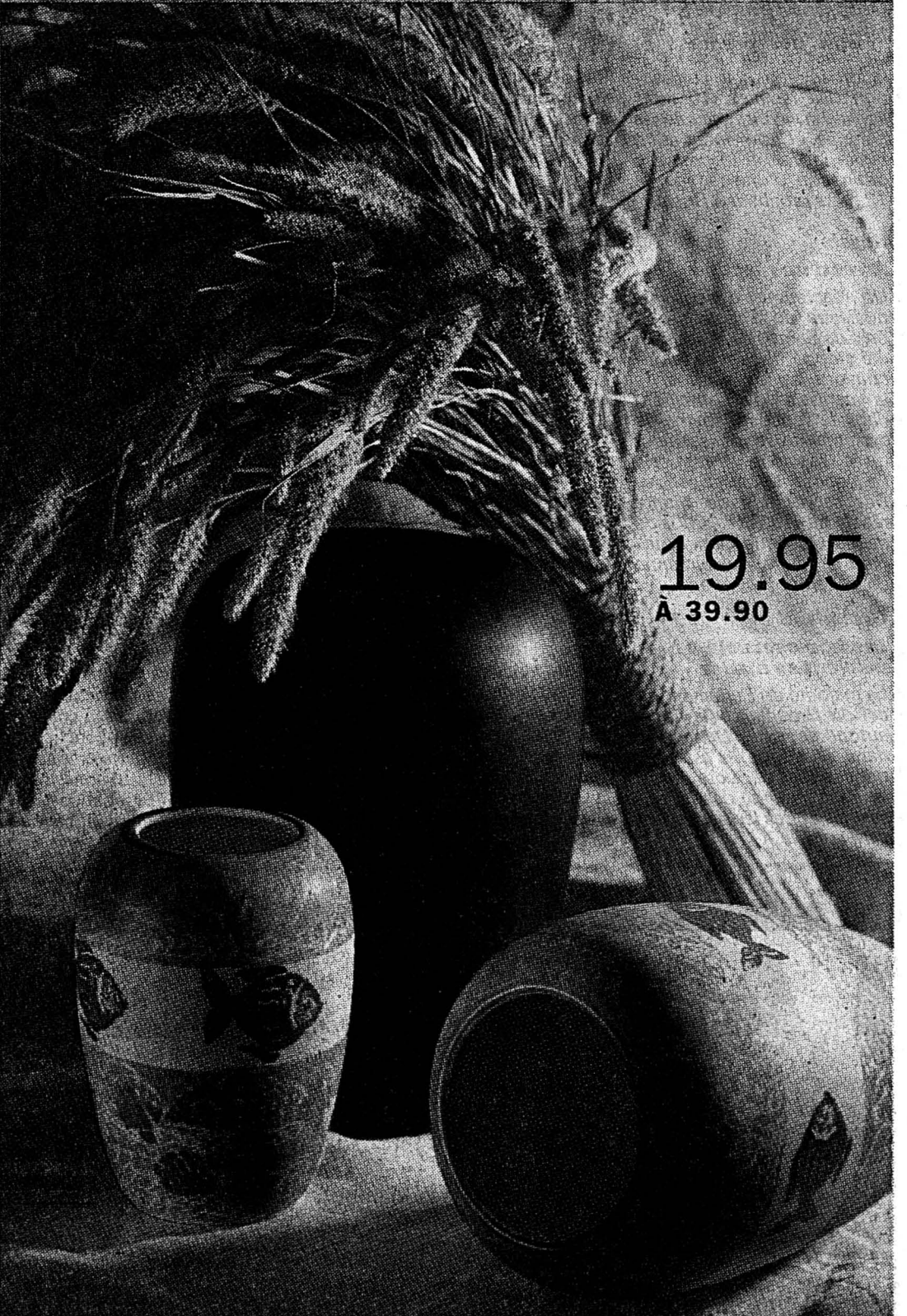


2.95
ASSIETTE
CREUSE
OU PLATE

2.95
TASSE ET
SOUS-TASSE



10.95
À 29.90



19.95
À 39.90

3-11725

Alors que l'aide humanitaire a repris dans une partie de la Bosnie

Les diplomates parlent

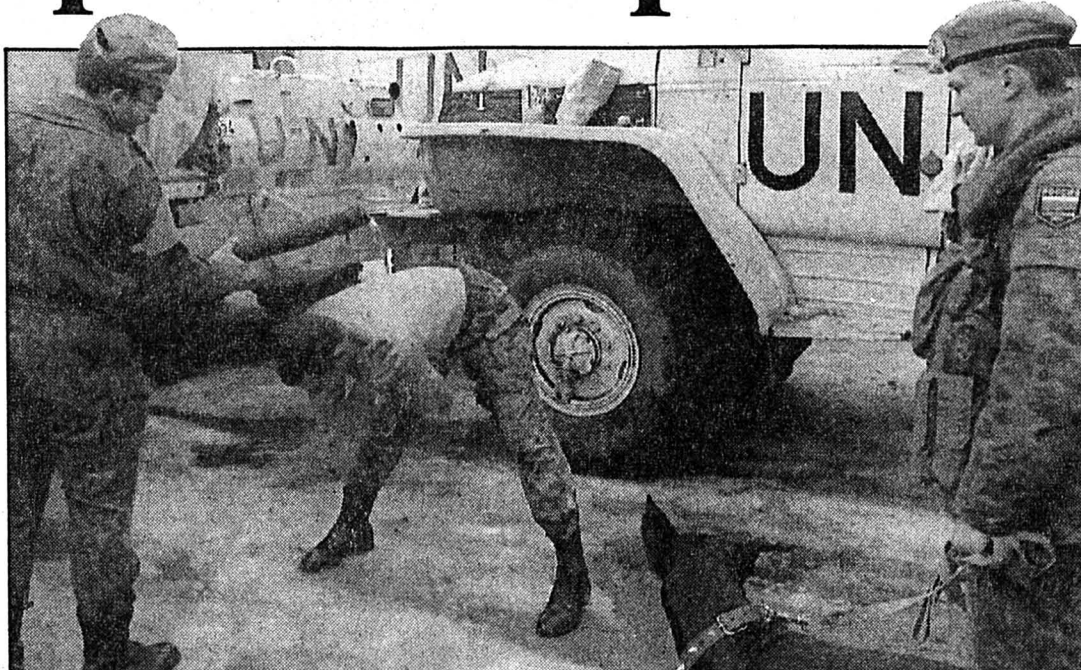
Les Casques bleus ont continué à récupérer les armes lourdes serbes à Sarajevo, alors que les diplomates européens, russes et américains se rencontraient à Bonn pour rechercher une issue politique à la guerre qui ravage la Bosnie depuis près de deux ans.

Le président Boris Eltsine voudrait aller plus loin que cette simple réunion à un échelon subalterne et il a proposé un sommet à ses homologues des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Les diplomates internationaux - dont l'envoyé spécial russe Vitaly Tchourkine - ont décidé d'étendre le modèle de cessez-le-feu de Sarajevo au reste de la Bosnie, mais avec une différence majeure: il n'y aura plus de menaces de l'OTAN, du moins pour l'instant. La Russie avait fait savoir qu'elle ne tolérerait pas d'autres ultimatums contre ses frères slaves.

Dans un communiqué commun, ils se disent décidés à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation humanitaire dans les enclaves assiégées par les Serbes et faire pression sur les Musulmans et les Croates pour qu'ils arrêtent de se battre à Mostar et en Bosnie centrale.

Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel, à l'origine de cette réunion avec son homologue russe, a déclaré que l'objectif principal était de s'assurer que le retrait des armes lourdes des hauteurs de Sarajevo ne conduisait pas à une intensification des combats ailleurs en Bosnie. «Nous ne pouvons



Près de Sarajevo

C'est l'heure de la douche pour les Casques bleus russes qui contrôlent les environs de la capitale bosniaque.

permettre que la terreur et les souffrances diminuent à Sarajevo pour augmenter ailleurs», a déclaré son porte-parole Martin Erdmann. «Si c'était le cas, l'ultimatum de l'OTAN ne serait rien d'autre qu'un spectacle». Il ne semble pas, a précisé M. Kinkel à la télévision, que les pièces d'artillerie serbes retirées de Sarajevo pilonnent Bihac ou d'autres enclaves musulmanes.

ABANDONNÉES

Sur le terrain à Sarajevo, les Casques bleus poursuivaient hier leur mission de rassembler les pièces d'artillerie que les soldats serbes semblent avoir parfois abandonnées pour respecter l'ultimatum de l'OTAN.

«La principale action en ce qui concerne la région de Sarajevo pour les Nations Unies au cours des 24 dernières heures a

été de chercher et d'isoler les points d'artillerie et d'en prendre le contrôle», a déclaré le porte-parole de l'ONU à Sarajevo, le colonel Bill Aikman. «Il n'y a eu aucune résistance. Ils coopèrent». Il a précisé que les armes encore déployées ne quitteraient pas la zone d'exclusion et seraient placées sous le contrôle de l'ONU.

L'activité diplomatique promet d'être aussi intense dans les jours suivants. Outre le sommet proposé par Boris Eltsine et dont la date n'a pas été fixée, une rencontre est prévue mercredi à Zagreb entre les médiateurs internationaux Lord Owen et Thorvald Stoltenberg avec Yasushi Akashi, le chef de la mission de l'ONU dans l'ancienne Yougoslavie. Kofi Annan, le chef du Département des opérations de maintien de la

paix de l'ONU, devrait également participer à cette rencontre, dont le principal sujet sera le placement de Sarajevo sous administration de l'ONU.

Les convois humanitaires ont repris hier et 13 avions ont largué 99 tonnes de nourriture au-dessus de Gorazde, dans l'est de la Bosnie.

Les combats continuent de faire des victimes parmi les soldats de l'ONU et cinq Casques bleus suédois ont été blessés, dont trois grièvement, à Ribnica dans le nord-ouest de la Bosnie: leurs trois véhicules blindés ont été attaqués au mortier et à l'arme légère, selon la télévision suédoise. Par ailleurs, Tuzla, l'une des «prochaines cibles» des Nations Unies, a reçu 17 obus lors des dernières 24 heures, selon l'ONU. (ap)

23 février 1766 - Ancien roi de Pologne, Stanislas Leszczyński meurt à Lunéville. Il avait été élu à la tête du royaume en 1704, mais dut s'enfuir après sa défaite contre son prédécesseur. Il fut rétabli sur le trône en 1733 par la Diète, avec l'appui de Louis XV, son gendre. A nouveau chassé, il renonça à la couronne de Pologne au Traité de Vienne en 1738, mais conserva son titre. Il reçut en contrepartie les duchés de Bar et de Lorraine dont il embellit les capitales.

BRÈVES

Familles

La lettre du Pape

Jean Paul II a adressé hier pour la première fois une «Lettre aux familles», sans passer par l'intermédiaire des évêques ou des théologiens. Dans sa missive, il déplore les nombreuses menaces du monde moderne contre la famille. Présentant ce document, le cardinal Alfonso Lopez Trujillo, président du Conseil pontifical pour la famille, l'a qualifié d'appel fort sur un ton confidentiel.

Eglise d'Angleterre

Ordination dans la loi

L'Eglise d'Angleterre a officiellement intégré à sa législation interne hier l'ordination des femmes, 16 mois après en avoir accepté le principe. Cette intégration ouvre la voie à la première ordination d'une femme, le 12 mars prochain à Bristol.

Russie

Arrêt d'un réacteur

Un réacteur de la centrale nucléaire de Sosnovy Bor, près de Saint-Petersbourg, a été stoppé hier après la découverte par le personnel de la centrale d'un incident dans le fonctionnement du système de refroidissement du réacteur, rapporte l'agence Interfax. Sosnovy Bor est équipé de quatre réacteurs RBMK-1000, de même type que ceux équipant la centrale ukrainienne de Tchernobyl.

Groenland

Les homosexuels peuvent se marier

La majorité du Parlement local du Groenland (territoire autonome du Danemark, dans l'Arctique) s'est prononcée hier par vote en faveur du mariage des homosexuels et des lesbiennes vivant sur l'île.

Macédoine

La Grèce insiste

La Grèce a rejeté hier les appels de ses partenaires de l'Union européenne (UE) en faveur de la levée du blocus commercial imposé par Athènes à l'ancienne république yougoslave de Macédoine.

«Il est inconcevable que la Grèce sacrifie aux relations publiques les principes fondamentaux de sa politique extérieure», a dit à la presse le porte-parole du gouvernement.

Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont critiqué lundi la décision d'Athènes d'imposer un embargo à la Macédoine. Ils ont averti la Grèce que l'affaire serait portée devant la Cour européenne de justice si elle ne parvenait pas à justifier sa position. (ats, reuter)

Adhésion à l'UE

Aide à l'Arctique

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord hier pour créer un nouvel instrument de développement régional, au profit des régions arctiques de Suède, Norvège et Finlande.

Cette solution spécifique profitera aux régions comptant moins de 8 habitants au km², a indiqué la Commission européenne.

La plupart des régions nordiques suédoises, norvégiennes et finlandaises répondent à ce critère et pourront ainsi bénéficier de ces aides régionales communautaires, en cas d'adhésion, pour un montant global de 175 millions d'euros (285 millions de francs) par an. (ats)

Italie

Ronds de cuir à la pointeuse

Menace sur un rituel des fonctionnaires italiens: le gouvernement veut interdire aux serveurs de l'Etat de faire leur pause au café du coin. Selon la presse de mardi, le ministre de la Fonction publique Sabino Casseese a ordonné l'installation systématique d'horloges de pointage pour vérifier les heures de travail. Tout fonctionnaire quittant son bureau sans autorisation sera puni par une ponction dans son salaire. Les syndicats ont déjà protesté face à ces nouvelles mesures. Mais ce n'est que le début: le décret, long de 21 pages, prévoit que l'administration devra ouvrir ses guichets au public dix heures par jour, au lieu du matin seulement comme c'est le cas. (ats, dpa)

Turin

Scandale au cimetière

Deux anciens prêtres italiens ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur une affaire de corruption au grand cimetière de Turin.

Les deux hommes, affectés à la chapelle du cimetière, ont été interpellés lundi soir. La police les soupçonne d'avoir pendant des années surfacturé le coût de leurs services aux familles et d'avoir perçu des dessous-de-table des entreprises de pompes funèbres. En novembre dernier, 21 fossoyeurs travaillant dans ce même cimetière avaient été arrêtés pour avoir vendu des bijoux et des dents en or volés sur des corps au cours d'exhumations. Une affaire du même ordre aurait eu lieu à Rome. (ats, reuter)

France

Superphénix autorisé

Le gouvernement français a autorisé le redémarrage de Superphénix. La nouvelle a été révélée hier par Dominique Voinet, un des chefs de file des Verts à l'issue d'un entretien avec le premier ministre Edouard Balladur. Le gouvernement français a pour sa part déclaré dans un communiqué que le surgénérateur serait désormais consacré à la recherche et à la démonstration. La décision a provoqué l'indignation des opposants genevois.

La décision française sera annoncée officiellement aujourd'hui. A Genève, les réactions ne se sont pas fait attendre. «C'est de la folie», s'est écriée Françoise Chappaz, secrétaire du WWF-Genève. Interrogée par l'ATS, Mme Chappaz estime que les gouvernants français sont de «vrais apprentis sorciers». Elle a d'autre part indiqué qu'une plainte émanant des opposants européens allait être déposée devant la Cour de justice des Communautés européennes d'ici le 24 mars prochain.

«La plainte est basée sur deux points principaux: le danger que représente Superphénix dans son état actuel pour les populations et le fait qu'elles n'aient pas été correctement informées», a souligné Mme Chappaz. Elle a aussi rappelé que les adversaires du surgénérateur controversé exigent une contre-expertise au rapport d'enquête officiel avant toute décision. Enfin, une pétition sera également déposée au Parlement européen.

RECHERCHE

Dans le communiqué de l'hôtel Matignon, on lit que «le gouvernement décide que Superphénix ne sera plus exploité comme une centrale nucléaire mais deviendra un réacteur consacré à la recherche et à la démonstration». «Le réacteur évoluera le plus rapidement possible vers la sous-génération afin de limiter les quantités de plutonium produites», ajoute le communiqué, qui énonce plusieurs conditions en matière de sûreté.

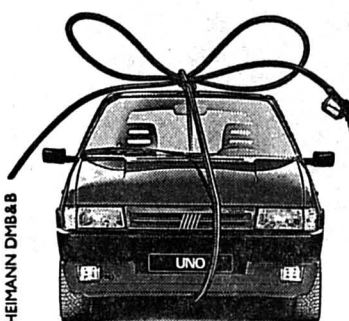
La Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a donné un avis favorable au redémarrage sous conditions du surgénérateur de Creys-Malville en janvier dernier. Les écologistes ont aussitôt appelé à une marche européenne de protestation du 9 avril au 8 mai.

Superphénix a accumulé depuis sa mise en route en 1984. Les écologistes avaient obtenu la suspension d'un éventuelle reprise du réacteur nucléaire au début de l'été 1992, sous le précédent gouvernement socialiste.

(ats, afp, reuter)

AUTOS - MOTOS - VELOS

1 AN D'ESSENCE GRATUITE*



Si vous achetez maintenant une nouvelle Fiat Uno (sauf la Mambo), Fiat vous offre une carte d'essence qui vous permettra de rouler gratuitement pendant un an. Alors, faites le plein sans vider vos

poches, et rendez-vous chez votre concessionnaire Fiat... (*12'000 km/an, avec une consommation de 5,7 L/100 km au prix de Fr. 1.18 le litre d'essence. Vous économisez Fr. 810.-).

8 ans de garantie anti-corrosion
3 ans de garantie peinture
2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE
1 an de garantie totale

FIAT UNO FIAT

MINI-ANNONCES

● **demandes d'emploi**

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**.
☎ 039/31 37 72 157-500932

MAÇON-CARRELEUR cherche emploi.
☎ 039/26 11 05 132-509647

Couple cherche à faire **HEURES DE MÉNAGE** le soir. ☎ 039/28 03 80 132-512157

Jeune fille, sérieuse et travailleuse, cherche emploi dans la **RESTAURATION OU AUTRES**. ☎ 039/28 79 45 132-510094

ASSISTANTE MÉDICALE cherche changement de situation. Taux d'activité souhaité: 80%. Ecrire sous chiffres Q 132-751876 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

POLISSEUR cherche travail. Ouvert à toutes propositions. ☎ 039/28 97 65 132-512096

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/26 13 04 132-512090

Dame cherche à faire des **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**, des bureaux et des escaliers. ☎ 039/23 95 76, le soir. 132-521067

● **immobilier**

BUREAU CONFORTABLE de 82 m². Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer près du centre ASI: **GARAGE**. Fr. 105.-. ☎ 032/25 19 26 296-2088

A louer, Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds: **STUDIOS CONFORTABLES ET MEUBLÉS**. Fr. 580.-. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer, Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds: **LOCAL CONFORTABLE** avec vitrines, 75 m². Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer à La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENTS DE 4 ET 5 PIÈCES**. Loyer modéré. ☎ 039/23 26 55 132-12083

Plein centre Locle. A louer début mai: **LOCAL COMPLÈTEMENT ÉQUIPÉ**. Remis à neuf. Prix modéré. ☎ 039/31 77 96 157-500366

Soleil 9, La Chaux-de-Fonds: **APARTEMENT CONFORTABLE DE 4 PIÈCES** avec cheminée de salon. Fr. 1190.-, plus charges. Natel 077/37 10 19 132-508335

A louer à Courtelary pour le 1er mai 1994: **JOLI 3 PIÈCES**, mansardé, dans villa neuve. Avec garage et jardin. ☎ 039/44 16 03 132-512164

A louer **2 PIÈCES**. Lino, moquette. La Chaux-de-Fonds, Serre 4. Dès le 1er juin 1994. Fr. 480.-, charges comprises. ☎ 039/28 31 08 ou 039/28 47 16 132-512158

A louer, centre Le Locle, Daniel-Jean-Richard 32: **2 APPARTEMENTS RÉNOVÉS DE 3 1/2 PIÈCES**. Fr. 750.-, plus charges. Libres tout de suite. ☎ 039/31 84 36 157-500204

La Chaux-de-Fonds. A louer, 1er avril, **3 1/2 PIÈCES**. Attique, neuf, poutres apparentes, cuisine agencée, clair et lumineux. Fr. 1050.-, plus charges. Avril gratuit. ☎ 039/28 90 10 ou 039/20 51 30 132-511680

Famille médecin cherche à louer **APPARTEMENT 5 1/2-6 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds, quartier nord ou nord-est, avec cour et jardin. Dès juillet, août. ☎ 039/31 54 24 157-500796

A louer au Locle, près de la gare, **APPARTEMENTS AGENCÉS DE 2 PIÈCES** libres à convenir. ☎ 039/23 26 55, matin. 132-12083

A vendre à La Chaux-de-Fonds, **VILLA SPACIEUSE AVEC GRAND JARDIN** et garages. Belle situation. Ecrire sous chiffres H 132-751709 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer Midi 1, Le Locle: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Refait à neuf, tout confort, jardin. Eventuellement garage. Fr. 750.-, plus charges. ☎ 039/28 34 35 157-500997

● **cours privés**

Enseignant donne leçons privées de **FRANÇAIS, LATIN ET MATHÉMATIQUES**. ☎ 039/31 17 85 157-500358

● **à vendre**

TÉLÉVISEUR COULEUR. Prix intéressant. ☎ 039/28 68 59 ou 039/26 93 77 132-512171

● **à acheter**

AUTO À PÉDALES pour enfant et **TRAINS ÉLECTRIQUES** en métal. ☎ 039/31 25 55 157-500868

● **divers**


DUO ANIME MARIAGES, anniversaires, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 28-501035

● **nos amies les bêtes**

A vendre **CHAIRNS YORKSHIRES, WESTIES, CAIRNS**. Pedigree. ☎ 039/23 08 32 ou 039/28 18 75 132-501924

Action
LA PROMOTION-FRAICHEUR du 23.2 au 26.2

Tulipes
Le bouquet de 10 **4.50**



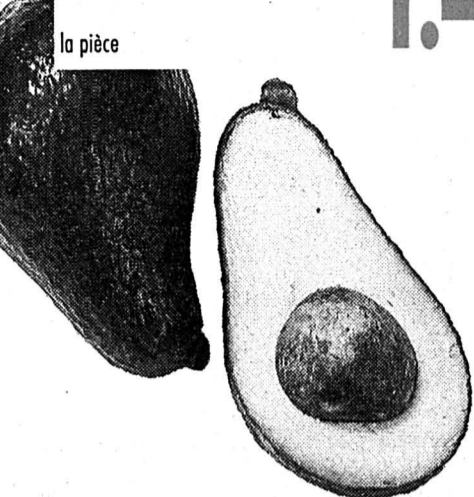
Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Pic Nic
400 g **2.80** (100 g -70)



Action
LA PROMOTION-FRAICHEUR du 23.2 au 26.2

Avocat d'Israël
la pièce **1.-**



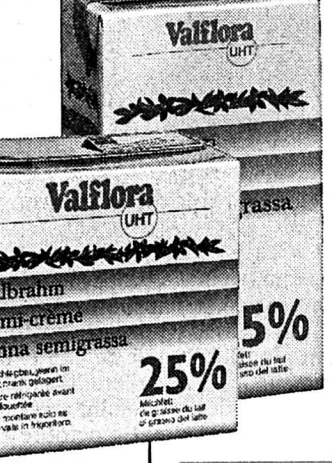
LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 23.2 au 1.3

Demi-crème UHT

50 cl **4.65** **3.65** (10 cl -73)

25 cl **2.45** **1.95** (10 cl -78)



Action
du 23.2 au 1.3

Toutes les tartelettes surgelées
Emballage de 280 g
-.80 de moins
Exemple: Ramequins 4 pièces 280 g **3.-** **2.20** (100 g -79)



Action
du 23.2 au 1.3

Knackerli
6 pièces 220 g **2.60** **2.10** (100 g -95)



Action
du 23.2 au 1.3

Tous les Mini Risoletto en sachet de 210 g
-.60 de moins
Exemple: Mini Risoletto 12 pièces **2.40** **1.80** (100 g -86)



Action
du 23.2 au 26.2

Bâtons fourrés aux noisettes
220 g **2.-** au lieu de 2.50 (100 g -91)

Huile de carthame
75 cl **4.-** au lieu de 5.- (100 cl 5.33)

Tous les vinaigres en bouteille de 1 litre
-.40 de moins
Exemple: Vinaigre de vin aux herbes 1 litre **1.60** au lieu de 2.-

Action
du 23.2 au 1.3


Aproz Citron, Citron light, Orange et Orange light
1 litre -.25 de moins
1,5 litre -.35 de moins
Exemple: Aproz Citron PET 1,5 litre **-.90** au lieu de 1.25 (1 litre -.60) (+ dépôt -.50)

Action
du 16.2 au 1.3

Produits pour la vaisselle Handymatic pour tous les lave-vaisselle

Exemple: Granulés 1 kg flacon aplatisable **3.50** **3.-**

Nouveau: Sachet de recharge 3 x 1 kg **8.50** **6.50** (1 kg 2.17)



Action
MULTIPACK du 16.2 au 1.3

Tous les produits d'entretien OO-WC
-.50 de moins
Exemple: OO-Fresh Fraîcheur pin 2.80 **2.30**

A partir de 2 produits



Sbrinz en morceau
les 100 g **1.60** au lieu de 2.-
râpé en sachet
120 g **2.-** au lieu de 2.50 (100 g 1.67)

Saucisse à rôtir de veau spéciale
2 pièces emballées sous-vide 280 g **2.90** au lieu de 3.80 (100 g 1.04)

MULTIPACK du 23.2 au 1.3

Petits pois moyens et petits pois/carottes fins en boîte de 850 g (Eg. = 540/550 g)
-.50 de moins
Exemple: Petits pois/carottes fins 850 g (Eg. = 540 g) **2.20** au lieu de 2.70
A partir de 2 produits au choix (Eg. 100 g -41)

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Essuie-tout ménager Tissus 100% papier recyclé
2 plis, 8 rouleaux de 100 feuilles chacun **6.-** au lieu de 6.80

Essuie-tout ménager Tissus Favorit
2 plis, 8 rouleaux de 68 feuilles chacun **6.40** au lieu de 7.20

MINI-ANNONCES

● **marché de l'occasion**

RENAULT 19 GTX, 1990, 35000 km, parfait état, options. ☎ 039/23 50 60 132-512160

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance. Paiement comptant. ☎ 077/47 61 89 28-508170

OCCASIONS MARQUES DIVERSES
Expertisées Garanties Echange
☎ 077/37 53 28 28-776

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

Publicité Intensive, Publicité par annonces

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillers super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
N° _____ Localité _____

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

Police-secours: 117

Tabac ou santé: à vous de choisir!

Plan de 5 jours du 14 au 18 mars 1994

Des dizaines de milliers de plan de 5 jours ont lieu dans le monde entier. Ils ont permis à des millions de fumeurs de dire:

J'ai choisi de cesser de fumer

Plan de 5 jours à La Chaux-de-Fonds
du 14 au 18 mars 1994 chaque soir à 20 heures

Date: _____
Lieu: Dispensaire antituberculeux Serre 12, La Chaux-de-Fonds
Prix: Fr. 100.-
Renseignements: Ligue contre la tuberculose et les maladies pulmonaires ☎ 039/28 54 55 ☎ 039/23 96 35
Ligue vie et santé

La Cour européenne donne tort à la Suisse

L'égalité, nom de nom!

La Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, a donné tort à la Suisse dans une affaire de nom de famille. Contrairement à la justice helvétique, la Cour européenne est d'avis que lorsque le nom de famille choisi est celui de l'épouse, le mari a le droit de le faire précéder de son propre nom. Ne pas permettre cela contrevient à l'égalité des sexes. La Cour de Strasbourg a pris cette décision par cinq voix contre quatre.



Nom de famille des nouveaux mariés

La loi suisse est défavorable aux hommes, a jugé la Cour européenne des droits de l'homme.

La Suisse va agir en conséquence: une modification de l'ordonnance sur l'état civil devrait suffire, a indiqué hier Folco Galli, porte-parole du Département fédéral de justice et police. Cette adaptation devrait intervenir ce printemps déjà.

La citoyenne allemande Susanna Burghartz et le citoyen suisse Albert Schnyder se sont mariés en Allemagne il y a 10 ans. Conformément au droit de ce pays, l'épouse prit le nom de Burghartz, choisi comme nom de famille, et le mari celui de Schnyder-Burghartz. Selon le droit en vigueur, l'état civil suisse a enregistré Schnyder comme patronyme commun

aux époux. Lorsque le nouveau droit matrimonial est entré en vigueur, le 1er janvier 1988, l'épouse prit le nom de Burghartz-Schnyder.

En octobre 1988, le couple demanda à utiliser Burghartz comme nom de famille et celui de Schnyder-Burghartz pour le mari. La justice bâloise les ayant déboutés, ils saisirent le Tribunal fédéral. En juin 1989, le Tribunal fédéral autorisa le couple à utiliser Burghartz comme nom de famille, mais refusa au mari le droit de porter le nom de Schnyder-Burghartz. Les intéressés saisirent la Commission

européenne des droits de l'homme, estimant qu'il y avait là discrimination fondée sur le sexe, puisqu'une femme mariée jouit de cette faculté si le nom de son conjoint sert de nom de famille.

En octobre 1992, par 18 voix contre une, la Commission européenne des droits de l'homme, est parvenue à la conclusion que cette interdiction était incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit au respect de la vie privée et interdit toute discrimination.

La Cour européenne des droits de l'homme partage cet

avis. Dans ses considérants, rendus publics hier, la Cour rappelle que la progression vers l'égalité des sexes est aujourd'hui un but important des Etats membres du Conseil de l'Europe. Elle n'est pas convaincue par les arguments de la Suisse qui invoque le souci du législateur de manifester l'unité de la famille à travers celle du nom. Elle considère que l'adjonction par le mari de son patronyme au nom commun, emprunté à sa femme, reflète autant l'unité de la famille que la solution inverse, admise par le code civil.

(ap)

Swatchmobile

Mercedes en renfort

Mercedes-Benz et la SMH collaboreront au développement, à la fabrication et à la distribution d'une voiture «Swatch». La direction de Daimler-Benz AG a donné son feu vert hier. Nicolas Hayek a précisé que son groupe était en négociation exclusive avec la société allemande. Selon la SMH, les contrats pourraient être signés ces prochaines semaines.

Le patron de la SMH Nicolas Hayek a indiqué que rien n'a encore été signé avec Mercedes-Benz, mais que le climat de négociation est «très, très agréable». Interrogé sur l'issue des négociations, M. Hayek, au téléphone de Bienne, a dit à Reuter que si Daimler avait publié cette information, il y avait 99% de chances qu'elles réussissent. La direction du plus grand groupe industriel allemand a donné son aval au projet de coopération entre la Société suisse de microélectronique (SMH) et sa filiale Mercedes-Benz, indique le communiqué publié hier à Stuttgart. Le projet avait été soumis à Daimler par Mercedes-Benz. Les conditions de création d'une société commune devraient rapidement être déterminées.

Les détails de la collaboration restent largement ouverts à indiqué à l'agence de presse allemande DPA un porte-parole de Mercedes. La date de construction n'est pas arrêtée. On ne sait pas encore non plus si la voiture portera l'étoile Mercedes. Même le nom de «Swatchmobile» est incertain. Le porte-parole n'a pas non plus donné d'indications sur les investissements qui seront requis.

Des discussions entre Mercedes et le patron de SMH et père de l'idée de voiture «Swatch», Nicolas Hayek, doivent avoir lieu bientôt «pour poser les bases nécessaires à la fondation d'une société de projet commune». Selon un porte-parole de Mercedes, ces pourparlers débuteront en mars déjà.

Pour être aussi performante que les véhicules de sa catégorie tout en consommant nettement moins d'essence, la Swatchmobile doit réduire fortement son poids et améliorer l'efficacité du système de propulsion. Le pari est gagné, affirme «Bilan». Mais le nouveau véhicule sera peut-être beaucoup plus conventionnel que prévu. Car les partenaires potentiels de SMH dans l'industrie automobile ont laissé entendre qu'un système de propulsion conventionnel serait mieux accepté par le marché. A Bienne, on développe déjà une alternative au système de propulsion mixte, révèle «Bilan». Il s'agit d'un moteur à essence de la quatrième génération. Le choix entre ces deux options sera pris cette année. (ats)

BRÈVES

Aide au développement Egalité homme-femme

Les femmes représentent la moitié de la population du monde, mais elles fournissent les deux tiers des heures de travail de l'humanité, ne reçoivent que le dixième des revenus mondiaux et possèdent moins de centième des biens matériels. C'est la raison pour laquelle la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a défini des principes en vue de réaliser un développement hommes-femmes équilibré, a indiqué hier le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Fenaco

Un géant naît

Un géant agricole naît. Les premiers résultats provisoires font état d'un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards de francs en 1993, comme prévu. La Fédération nationale des Coopératives agricoles (Fenaco) tient son assemblée constitutive aujourd'hui à Berne. Une chose est claire: la Fenaco n'est pas seulement l'une des 30 plus grandes entreprises de Suisse. Elle en est la première entreprise agricole.

Elections zurichoises

La droite perdrait

La droite perd du terrain dans la campagne en vue des élections municipales de Zurich du 6 mars. Selon un sondage publié hier dans le quotidien «Tages-Anzeiger», le maire socialiste Josef Estermann n'a pas de soucis à se faire. 60% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles lui donneraient leur voix contre 22% seulement au candidat de la droite Andreas Müller.

Presse

L'Ofiamt ne concilie pas

L'Ofiamt n'estime «pas encore nécessaire» l'institution de l'office de conciliation demandé par les syndicats de journalistes. Ceci malgré l'absence de convention collective de travail dans la presse depuis fin 1992, ont regretté hier dans un communiqué, la Fédération suisse des journalistes (FSJ) et de l'Union suisse des journalistes (USJ). Ces deux organes ont fait part de leur mécontentement.

Initiative des Alpes: si les Romands étaient allés voter, ils auraient gagné

Perdants et coupables

Les diktats ne sont pas ceux que l'on croit! L'initiative des Alpes à peine rejetée, les Romands presque unanimes ont déploré le nouveau «diktat» électoral alémanique. Ces jérémiades sont ridicules parce que si les Suisses romands étaient allés voter un peu plus (c'est-à-dire normalement), l'initiative des Alpes serait aujourd'hui enterrée sous des mètres cubes de rochers.

Par

**Benoît COUCHEPIN
et Daniel DROZ**

Le compte est limpide: la moyenne de participation des Alémaniques a été de 45,9% et celle des six cantons romands de 31,6%. Il suffit d'imaginer que les citoyens romands se soient rendus aux urnes dans la même proportion que les Alémaniques, et plus personne ne parle-

rait de l'initiative des Alpes... Même 41% de participation romande aurait suffi!

Calculons ensemble: le taux de refus de l'initiative des Alpes en Suisse romande atteint 62,6% des votants. Au même taux de refus, avec dix pourcent de participation en plus dans les 6 cantons romands, le «non» à l'initiative aurait gagné 99.070 voix. Dans ce contexte, l'initiative des Alpes aurait été refusée par 1.089.132 voix contre 1.068.653 voix.

En clair, si les Romands s'étaient rendus aux urnes, le «diktat» serait tout simplement latin et la défaite... alémanique. Que le FC Sion ou NE Xamax travaille de la même manière et chacun parlerait d'autogol: on a joué un titre national pour moins que ça!

La démocratie est ainsi faite que le peuple choisit librement son sort. Encore toutefois faut-

il qu'il se prononce lorsqu'il est consulté.

Or, par leur souverain dédain des urnes, les Romands ont signifié dimanche dernier qu'ils n'accordaient guère d'importance à l'objet qui leur était soumis. Dans ce contexte, lorsqu'ils se plaignent d'avoir été «majorisés», ils ne paraissent rien moins que puerils: ils sont seuls coupables de leur défaite.

A quelques mois d'un scrutin capital sur les Casques bleus, la constatation n'est pas dénuée d'intérêt. Les Romands ont raison de militer pour l'ouverture de la Suisse au monde. Mais s'ils se refusent à le dire, par le biais des urnes, lorsque l'occasion leur en est donnée, ils continueront de se voir dicter leur conduite par des citoyens alémaniques certes moins ouverts... mais tellement plus civiques.

Votations fédérales du 12 juin

Oui aux Casques bleus

Les principaux partis politiques suisses ont formé un comité d'action en faveur de la création d'un contingent suisse de Casques bleus pour le maintien de la paix. La votation fédérale aura lieu le 12 juin prochain. Selon un communiqué publié hier, le comité s'est donné pour mission d'informer l'opinion publique du sens et des buts recherchés par la formation d'un tel contingent.

Le comité rappelle que les engagements de Casques bleus suisses n'entrent en action que dans des conditions bien définies. Il souligne qu'ils sont parfaitement compatibles avec la

neutralité suisse. Les Casques bleus suisses peuvent contribuer à renforcer la sécurité et la stabilité internationales. En outre, ils permettent à la Suisse de proposer ses traditionnels bons offices de façon moderne, et sont une marque de solidarité avec les autres peuples.

Le comité d'action «Oui à un engagement volontaire de Casques bleus suisses» a pour coprésidents des parlementaires fédéraux du PDC, du PRD, de l'UDC, du PS et du PLS. Parmi eux figurent les conseillers nationaux Jacques-Simon Eggly (PLS/GE) et Francis Matthey (PS/NE). (ats)

PDC suisse

Cottier candidat

Le conseiller aux Etats fribourgeois Anton Cottier, 51 ans, succédera vraisemblablement à Carlo Schmid à la présidence du Parti démocrate-chrétien suisse. Il s'est en effet déclaré prêt à reprendre cette fonction, a indiqué le PDC hier. Au contraire, la conseillère aux Etats Rosemarie Simmen (SO) et le conseiller national Joseph Iten (NW), également pressentis, ont renoncé à faire acte de candidature.

Le nouveau président du PDC sera élu le 30 avril prochain par l'assemblée des délégués du parti. (ats)

Mort subite

L'émotion

Une émotion peut conduire directement à des troubles du rythme et même à la mort subite, sans atteinte cardiaque. C'est ce qu'a déclaré hier le professeur James Skinner, du Collège de médecine du Texas, devant le 6e Congrès international sur le stress, réuni à Montreux.

On pensait jusqu'à présent que les maladies cardiovasculaires étaient la conséquence métabolique du stress: ces phénomènes contribuaient à obstruer les artères coronaires. Or, il semble qu'il y ait une relation directe entre le cerveau et le cœur qui ne passe pas par les artères coronaires. Cela signifie qu'une émotion peut conduire directement à des troubles du rythme et même à la mort soudaine. (ats)

Initiative des Alpes

Le Valais perd ses routes

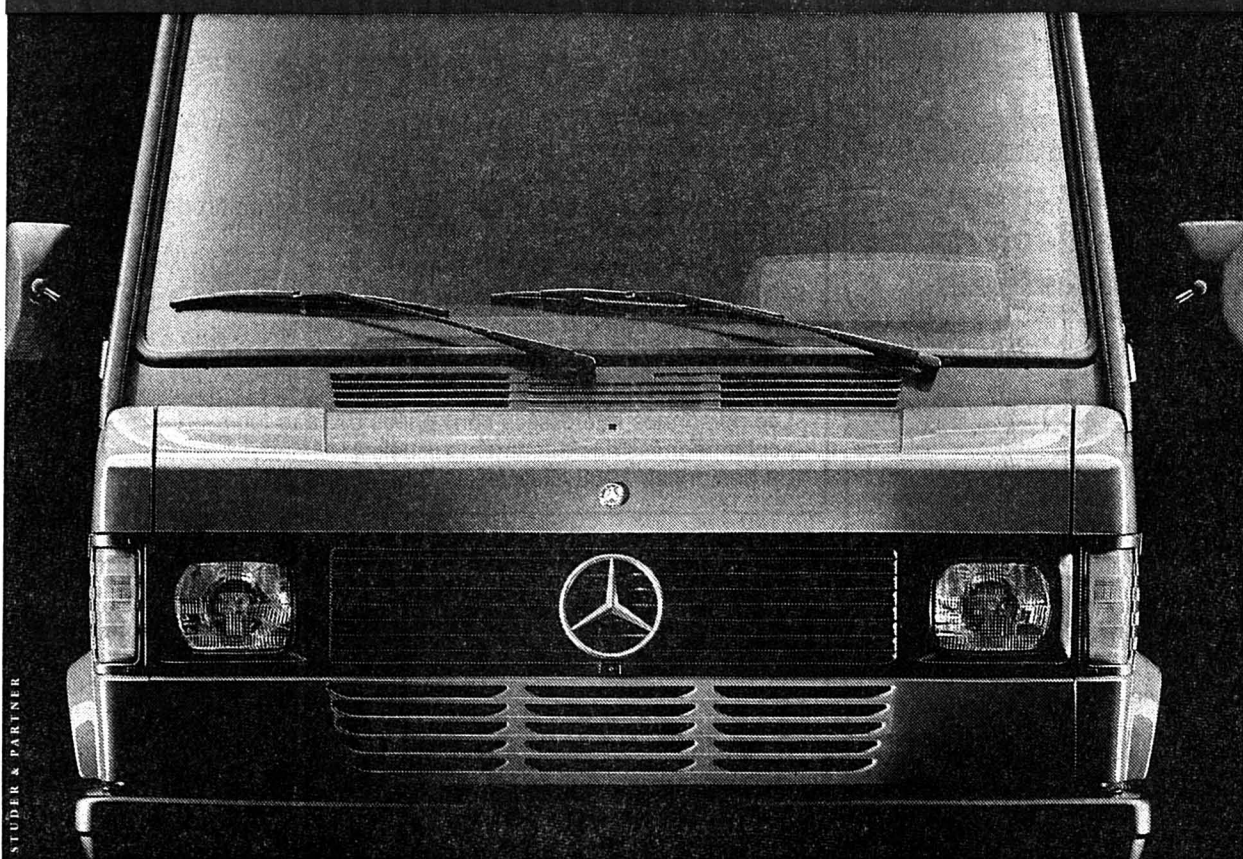
A la suite de l'acceptation de l'initiative des Alpes, certains projets routiers pourraient ne pas voir le jour. Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a commencé à examiner leur constitutionnalité. Une décision devrait tomber cette semaine encore, a expliqué hier Claude Clément, porte-parole du DFTCE.

La constitutionnalité de tous les projets routiers dans les Alpes est actuellement passée au peigne fin par les juristes du DFTCE, a souligné M. Clément. S'ils ne répondent pas aux exigences de l'initiative, ils seront abandonnés. Le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du DFTCE, l'avait déjà annoncé

lors de la campagne des votations.

Selon Ulrich Sieber, autre porte-parole du DFTCE, l'interprétation que son département fait du texte de l'initiative est étroite. Ainsi, il se pourrait que davantage de projets que ceux annoncés par les deux parlementaires socialistes tombent sous le couperet de l'initiative. Cette semaine encore, une liste des projets concernés devrait être publiée. Dans son édition de mardi, le quotidien valaisan le «Nouveliste» tirait ses premiers pronostics des conséquences de l'initiative pour son canton. Et de s'interroger sur l'avenir de la N9 entre Brigue et Sierre. Il s'agira de déterminer si ce tronçon autoroutier haut-valaisan est oui ou non une route de transit. (ats)

Economiser au lieu de renoncer.



Davantage de confort et de sécurité sans supplément? C'est possible avec l'équipement d'appoint «Optimiste»: appui-tête pour le conducteur, rétroviseur extérieur chauffant, branchement Natel C, autoradio-cassettes, antenne et haut-parleurs, extinction de l'éclairage. Mais votre agent Mercedes a encore bien d'autres propositions très intéressantes en réserve. Par exemple la cabine double à prix réduit, d'avantageuses conditions de leasing ou de très bonnes offres de reprise.



Mercedes-Benz
Véhicules utilitaires

Develier: P. Stoulet SA, Centre poids lourds, Route de Delémont 115, Tél. 066 22 63 33.

Thielle-Wavre: Schweingruber SA, 6, Champ de la Croix, Tél. 038 33 88 88.

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. La Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, Crêt-du-Loché 12a, Tél. 039 26 95 24.

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

• Toutes les marques • Prix imbattables
• Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-linge/séchoir

Novamatic WA 105
500/1000 tours/min.
16 programmes. Consommation d'eau 85 l.
Durée du programme 90 min.
H 85, B 59,5, T 52 cm.
Prix choc Fust



Location/m. • 76.-

1150.-

Lave-vaisselle

Bosch GS SKT 2022
Petit lave-vaisselle.
Consommation d'eau 12 l. Adoucisseur d'eau incorporé. Encastrable.
H 45, B 55,5, T 46 cm.
Prix choc Fust



Location/m. • 40.-

698.-

Congélateur-bahut

Novomatic GT 140
Contenance de 125 l.
Consommation: 1,1 kWh 24/24 heures.
Interrupteur de congélation rapide.
H 85, B 55, T 63 cm.
Prix choc Fust



Location/m. • 22.-

399.-

Réfrigérateur

Bauknecht T 150
Indépendant, d'une contenance de 125 l, dont 16 pour le bac à glace. Dégivrage semi-automatique.
H 85, B 46, T 60 cm.



Location/m. • 76.-

348.-

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 6 mois • Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition
• Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MASSAGE

☎ 021/963 70 64

- ☆ Massage de base (relaxation, anticolulite, amaigrissant et sportif)
- ☆ Réflexologie (méthode INGHAM)
- ☆ Drainage lymphatique, polarité
- ☆ Vertébrothérapie (massage du dos)
- Cours du jour, du soir et du week-end

ÉCOLE PROFESSIONNELLE D'ESTHÉTIENNE

- Programme complet + nouveautés
Rue Igor-Stravinsky 2
1820 Montreux 22-532002

AVIS OFFICIEL

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Vendredi 25 février 1994

Présentation publique de thèses de doctorat

A 17 h 15 à l'Institut de microtechnique (salle A.-Jaquerod)
M. Victor Jäcklin, physicien diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich:

Actionneurs électrostatiques par micro-usinage de surfaces

A 17 h 15 au grand auditorium des Instituts de biologie
M. Alfred Wittwer, diplômé en sciences naturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich:

Peuplements de Staphylinidæ (*Insecta Coleoptera*) de quelques prairies et champs cultivés de l'ouest de la Suisse

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-64

Exceptionnel! Haute-Nendaz

Station hiver-été

Privé vend superbe appartement de 3 pièces

haut standing, situation unique avec vue imprenable et ensoleillement maximum.

Conditions exceptionnelles pour décision rapide.

Tél. 027 22 79 08. 36-268-07/4x4

28-35

La Neuchâteloise Assurances

A louer à La Chaux-de-Fonds

Croix-Fédérale 27c

STUDIO MEUBLÉ

avec cuisine et salle de bains.

Prix: Fr. 433.- charges comprises.

Entrée: 1er avril 1994.

☎ 038/23 54 20, M. Leuba

28-35

A louer au centre ville de La Chaux-de-Fonds

SURFACE DE 85 m²

à l'usage de

BUREAU ou ATELIER

Fr. 980.- plus charges

Libre tout de suite

Visites et renseignements à Pesoux:

☎ 038/31 81 81 28-1492

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS

A louer pour date à convenir

Appartement 2 pièces

Fr. 576.- charges exclues. Pour tous renseignements, ☎ 031/301 07 54.

5-11633

A LOUER

Quartier piscine

La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 1½, 2 et 3 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., ascenseur.

Libre à convenir.

132-12083

GECO

GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

qb

A louer à La Chaux-de-Fonds

Studio meublé avec cuisine agencée, douche/W.-C.

Situé au centre ville.

Location très avantageuse

S'adresser à:

Gérançia & Bolliger SA

☎ 039/23 33 77

132-12057

HPT CREDIT IMMOBILIER

cautionné par la Confédération 631

LA CHAUX-DE-FONDS Les Sagittaires



DES CONDITIONS 1994 EXCEPTIONNELLES

Grâce à de nouvelles possibilités de financement.

Découvrez à nouveau nos magnifiques appartements

4 pièces, avec cheminée de salon

et devenez propriétaire.

Mensualités dès

Fr. 1'506.- + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel

Tél. 038 25 94 94

La Première.

La pression permanente.

Le monde change, Radio Suisse Romande LA PREMIÈRE aussi. Et le changement est constant, vos oreilles en redemandent, elles nous l'ont dit.

Sur LA PREMIÈRE, la journée commence plus tôt: à 5 h déjà. Le week-end aussi: dès 16 h, le vendredi. Et toute la semaine, des émissions plus rythmées et plus courtes. Pour une radio chaleureuse et conviviale.

la première

... attention les ondes!

252-273012/ROC

22-11834-01/ROC

Le Mazda E2000 se met en quatre.



Châssis-cabine. Camionnette. Fourgon 4x2 et 4x4. Combi 4x2 et 4x4. Ces 4 modèles de base suffisent à donner naissance à 29 versions du nouveau Mazda E2000.

Garage de l'avenir rue du Progrès 90 La Chaux-de-Fonds tél. 039/23 10 77 Rouler de l'avant. Mazda

Vous avez les déchets nous la solution

Meyer-Franck logo and contact information: 26 43 45, Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

Le service au sens propre valorisation des déchets ménagers et industriels

Matériaux SA Cressier, La Chaux-de-Fonds

Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons

1 représentant-vendeur en carrelages

Sa tâche consiste à:

- la vente interne et externe;
- la visite de la clientèle;
- recevoir et conseiller la clientèle à notre exposition de La Chaux-de-Fonds.

Nous demandons:

- de très bonnes connaissances des carrelages;
- des connaissances approfondies de la vente;
- une grande disponibilité et des facilités de contacts.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées des documents usuels à: Matériaux SA Cressier, service du personnel, 2088 Cressier, 038/48 11 33.

28-675

OFFRES D'EMPLOI



MISE AU CONCOURS

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP) cherche à engager

un(e) bibliothécaire-documentaliste diplômé(e)

à temps partiel (60 ou 70 %)

Exigences:

- diplôme BBS, ESID ou formation équivalente;
- maîtrise des outils informatiques de gestion de données;
- aisance à la rédaction de textes;
- flexibilité, souplesse et aptitude au travail en équipes;
- pratique de l'allemand, de l'anglais (éventuellement de l'italien).

Tâches: selon cahier des charges, qui peut être obtenu à l'IRDP.

Traitement et obligations: selon statut du personnel du canton de Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1er octobre 1994 ou à convenir.

Renseignements auprès de IRDP/Documentation (Mme Steullet) au 038/24 41 91.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à:

IRDP M. Jacques-André Tschoumy (directeur), Case postale 54, 2007 Neuchâtel 7.

Délai: 11 avril 1994.

28-1110

LE PACHA Sommelière, Serre 45, La Chaux-de-Fonds, 039/23 94 33

On cherche jeune homme ou jeune fille

pour être formé(e) comme sommelier(ère) et un

jeune cuisinier

Faire offres sous chiffres Y 132-751880 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

28-675

Caissière de cinéma

serait engagée par salle de la ville.

Travail à temps partiel mais disponible depuis l'après-midi.

Ecrire sous chiffres W 132-751850 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Cherche

ETS ou spécialiste en «électronique»

pour un développement et mise au point d'une commande pour une petite machine. 039/26 83 23, le soir.

132-512173

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche une

secrétaire

Activité à temps partiel (un jour et demi par semaine).

Profil demandé: expérience en comptabilité, facturation et traitement de texte.

Entrée à convenir.

Offres manuscrites sous chiffres V 132-751894 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

MUNICIPALITÉ DE VILLERET

Mise au concours d'une place d'apprenti(e) de commerce

Entrée en fonction: août 1994.

Durée de l'apprentissage: 3 ans.

Les offres manuscrites accompagnées des livrets scolaires, sont à adresser à la Municipalité de Villeret, rue Principale 25, 2613 Villeret, jusqu'au 15 mars 1994.

Commune municipale de Villeret 039/41 23 31

6-537007

Solution du mot mystère BISON

SPECTACLES - LOISIRS

ROTIN? ALORS VISITEZ KATAI Le magicien des couleurs

Z.I. de Fenil A CORSIER -sur-Vevy 021/922 78 87

Le plus grand magasin de Suisse en meubles de rotin

22-16749/ROC

DIVERS

VACANCES - VOYAGES

HEIMO & FILS SA Parquets, Tapis, Plastiques, Stores, Sols sans joints, Entretien

TESTS GRATUITS de dépistage de votre vision LENTILLES DE CONTACT FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES

PARIS Hôtel Moris*** NN (près des grands boulevards) 3e nuit gratuite

Publicité intensive, Publicité par annonces

BOURSE

Table with multiple columns: MÉTAUX PRÉCIEUX (Or, Argent, Platine), HORS BOURSE (Calida, Ciment Portland, Kuoni), ACTIONS SUISSES, ACTIONS ÉTRANGÈRES, LONDRES, TOKYO, NEW YORK, BILLETS (CHANGE), DEVICES, FERMÉ.

Il y a un an - Grâce à une réussite de Gabriel Rohrbach inscrite durant les prolongations (62e), le HCC se défait de Sierra sur le score de 2-1 et remporte ainsi la première manche des play-off (2-1) pour la promotion en LNB. En finale de groupe, les Chaux-de-Fonniers seront confrontés à GE Servette. (Imp)

Hockey sur glace

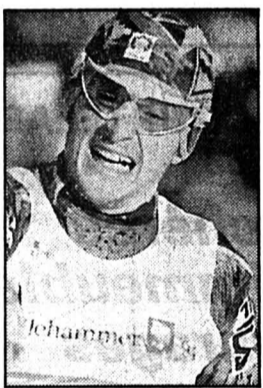
Un patin en LNB

Bienne a concédé sa seconde défaite face à Olten dans les play-off contre la relégation. Dépassés, impuissants face aux Soleurois, les Seelandais semblent déjà avoir un patin en LNB.

Page 11

Jeux olympiques

La fête n'a pas eu lieu



Ce mardi 22 février devait être un jour de fête nationale en Norvège. Mais Silvio Fauner (photo Keystone-EPA) et ses coéquipiers italiens ont tout gâché en enlevant le titre dans le relais 4 x 10 km.

Page 13

Jeux olympiques

Du hockey sous la montagne!

Une porte creusée dans le roc, à même la montagne. Gjövik, petite ville située à 45 kilomètres de Lillehammer, possède une particularité: une patinoire de 5100 places entièrement souterraine. Visite guidée d'un site unique au monde.

Page 15

Mercredi 23 février 1994

L'Impartial

Hockey sur glace - LNB: Martigny-Valais reprend l'avantage sur le HCC

Une pénalité fatale

MARTIGNY-VALAIS - LA CHAUX-DE-FONDS 6-1 (2-1 2-0 2-0)

Martigny-Valais a repris l'avantage au terme d'un match qui s'est avéré la copie conforme ou presque du premier acte. Entendez par là que le HCC a longtemps fait jeu égal, mieux parfois, avec son hôte. Désormais pourtant, les Valaisans se retrouvent à un succès des demi-finales, succès qu'ils viendront chercher demain soir aux Mélézes. Succès que les gens du lieu, on peut en être certain, leur contesteront jusqu'à la limite de leurs forces, comme ce fut le cas hier au soir. Sans grand... succès hélas. Encore que tout n'ait tenu qu'à un rien, une pénalité, en l'occurrence fatale.

Martigny
Jean-François BERDAT

Allez, on va vous le dire... Au risque de paraître un brin chauvin, on va vous dire qu'on a envie de chanter une chanson, en l'honneur et à la gloire du HCC, «gagne-petit» pour certain Grand président. Un HCC qui, s'il s'est finalement incliné, a offert une splendide réplique à ce Martigny-Valais, vorace comme peut-être jamais encore cette saison.

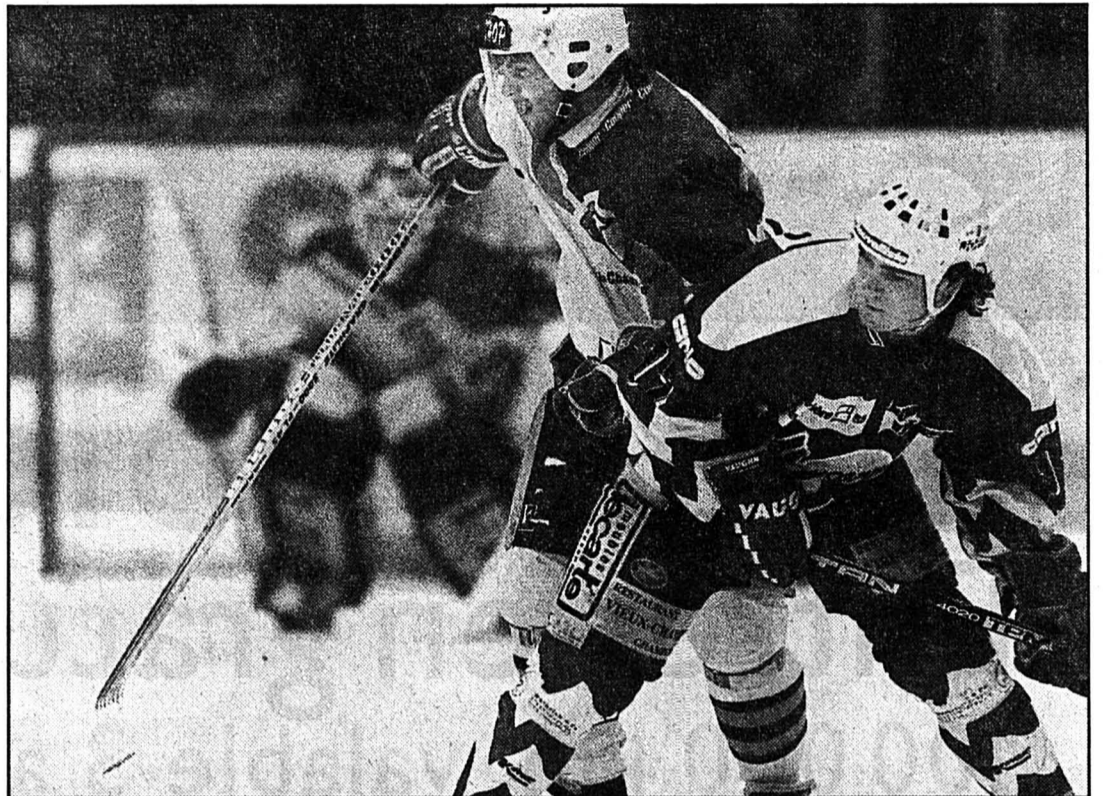
Ainsi, avant que le score n'atteigne des proportions trompeuses et nullement conformes à la réalité, les gens de Riccardo Fuhrer ont mené la vie dure à une équipe qui est une fois encore apparue terriblement empruntée au moment de sortir de sa zone notamment. Cela étant, les Valaisans s'y entendent comme pas deux en matière de concrétisation, le HCC n'allait pas tarder à le vérifier à ses dépens. En effet, si Shirajev, au-

quel la première occasion de la soirée avait échoué, avait manqué son affaire seul devant Andrey, Glowa, lui, allait mettre dans le mille. D'une frappe armée bien en deça de la ligne bleue et sur laquelle Schnegg n'est pas apparu innocent. Taccoz pour sa part allait bientôt profiter d'un «blanc» de la défense chaux-de-fonnrière pour doubler la mise. Un scénario connu, donc pas trop inquiétant pour des «challengers» qui devaient d'ailleurs très rapidement réduire la distance, via une réussite de Laczko. Sur sa lancée, le HCC aurait même pu prétendre à l'égalisation qu'il a du reste obtenue. Hélas, trois fois hélas, la sirène retentissait au moment où l'envoi de Ott surprenait Andrey. Quand tout ne tient qu'à un rien.

DIABOLIQUE AEBERSOLD

Nullement décontenancés par ce coup du sort, Lambert et consorts repartirent de plus belle à l'appel de la seconde période. Laczko et Opplinger échouèrent, le plus malheureux étant Jeannin qui, seul devant Andrey, manqua son affaire. Bref, cela sentait le roussi pour des Valaisans incapables de juguler la poussée d'une équipe qui allait pourtant connaître un premier coup d'arrêt. Shirajev écopa en effet d'une pénalité aussi stupide qu'inutile, qui se fit l'auteur d'un cross-check derrière la cage d'Andrey. Seize secondes plus tard, Lubina signait à sa manière son arrivée au Forum d'Octodure. Le ressort chaux-de-fonnier venait de se détendre. Il allait se rompre à... trois secondes de la deuxième sirène lorsque le diabolique Aebersold trompait Schnegg.

La fatigue se faisant sentir - Riccardo Fuhrer tourna la plupart du temps à deux blocs, Gazzaroli et Jeannin se relayant au centre de la seconde ligne -, les Chaux-de-Fonniers ne trouvèrent plus les ressources nécessaires à contester sérieusement la suprématie valaisanne. Certes, ils se ménagèrent encore ici où là quelques occasions, nettes pour certaines. Lüthi visa ainsi la base du poteau et Gazzaroli manqua ce que l'on nomme communément l'immanquable. Sur le contre, Lubina scellait le score, confortant ainsi son grade de nouvelle coqueluche du Forum.



Leimgruber - Aebersold

Le Valaisan fut intenable hier soir en Octodure.

(Impar-Galley)

Plus qu'un long discours, la réalisation de cet ultime but de la soirée résume à elle seule ce qui séparait les deux équipes hier au soir: l'efficacité, qualité que ce diable d'Aebersold conjugue à tous les temps de tous les modes. A lui seul, celui-là est capable de forcer la décision.

Cela dit, la décision est loin d'être faite dans ce quart de finale. «Les Valaisans ont repris une longueur d'avance, mais ils ne sont pas encore qualifiés. En fin de match, nous avons quel-

que peu levé le pied» glissait un Laczko, par ailleurs convaincu que le HCC conserve toutes ses chances dans ce duel.

Un sentiment que Riccardo Fuhrer partageait lui aussi. «Il s'agira une fois encore de faire le vide... Nous savons que nous sommes capables de les battre. Alors...» Et de revenir sur la prestation des siens: «J'ai l'impression que nous aurions pu continuer de jouer jusqu'à 4 heures du matin, nous n'aurions

pas inscrit un second but. Bien sûr, l'équipe a été mal payée de ses efforts. Ce soir pourtant, les gars étaient habitués d'une trop grande confiance. Ainsi, ils ont voulu trop en faire, tentant des trucs au-dessus de leurs possibilités. C'est paradoxal, mais nous avons presque mieux joué lorsque nous étions en infériorité numérique...»

En Valais, les matches se suivent et se ressemblent donc. Gageons qu'il en ira de même aux Mélézes et que chacun pourra entonner une chanson victorieuse demain soir.

C'est le prix d'un ultime voyage à Martigny... Un prix à la portée des bourses chaux-de-fonnrières.

J.-F. B.

AUTRES PATINOIRES

● LAUSANNE - GRASSHOPPER 9-0 (2-0 4-0 3-0)

Malley: 3850 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler. Buts: 6e Verret (Epiney, Gauch, à 5 contre 4) 1-0. 19e Gauch (Verret, à 5 contre 4) 2-0. 29e Gauch (Verret) 3-0. 34e Verret (Epiney, à 4 contre 5) 4-0. 37e Monnier (Lapointe) 5-0. 39e Epiney (Gagnon, Desjardins, à 4 contre 5) 6-0. 42e Verret (Gauch) 7-0. 43e Bucher (Gasser) 8-0. 45e Epiney (Gagnon, Monnier, à 5 contre 4) 9-0.

Pénalités: 9 x 2' + 10' (Gauch) contre Lausanne, 7 x 2' + 5' + pénalité de match (Osborne) contre Grasshopper. Lausanne mène 2-1.

● RAPPERSWIL - HERISAU 7-3 (3-1 3-1 1-1)

Lido: 2700 spectateurs. Arbitre: M. Simic. Buts: 6e Bissett (Stehlin) 1-0. 11e Camenzind (Werder, Bruetsch) 2-0. 15e Naef (Bissett, Stehlin) 3-0. 19e Vlk (Dolana, Zenhäusern) 3-1. 22e Allison (Naef) 4-1. 23e Dolana (Zenhäusern, Krapf) 4-2. 24e Allison (Honegger, Naef) 5-2. 31e Camenzind (Honegger, Naef) 6-2. 44e Meier (Vlk) 6-3. 47e Allison (Honegger, Kossmann) 7-3. Pénalités: 5 x 2' contre les deux équipes. Rapperswil est qualifié pour les demi-finales.

● COIRE - THURGOVIE 3-2 a.p. (2-0 0-1 0-1 1-0)

Hallenstadion: 1927 spectateurs. Arbitre: M. Cléménçon. Buts: 18e Signorell (Kvartalnov, Capaul) 1-0. 20e Kvartalnov (Signorell) 2-0. 23e M. Keller (Ott) 2-1. 59e Schleifer (Weisser, Ott) 2-2. 71e Malgi (à 4 contre 5) 3-2. Pénalités: 4 x 2' contre Coire, 6 x 2' contre Thurgovie. Coire mène 2-1.

PROCHAINE JOURNÉE
Jeudi 24 février. 20 h: Grasshopper - Lausanne. La Chaux-de-Fonds - Martigny-Valais. Thurgovie - Coire.

Play-off contre la relégation: Ajoie se fait rejoindre par Bülach

Dur retour sur terre

● BÜLACH - AJOIE 5-1 (2-1 2-0 1-0)

Ajoie a perdu tout le bénéfice de sa victoire de samedi hier soir à Bülach. Face à un adversaire transfiguré, les Jurassiens ont perdu plus qu'un match. Avec une défaite aussi sévère, ils ont peut-être aussi égaré un peu de la confiance si difficilement acquise lors de ces derniers matches. Et pourtant, le début avait été si encourageant.

Un petit but pour commencer. Ajoie prouvait donc d'emblée que sa victoire de samedi pourrait être la première d'une longue série. Durant dix minutes en effet, les hommes de Fugère contrôlèrent les opérations, empiétant à nouveau Bülach de jouer et parvenant dans la foulée à se créer quelques belles occasions.

Hélas pour les Ajoulets, les gars de del Curto ne l'entendaient pas de cette oreille. Ils parvinrent en effet à emballer le

match et à prendre de vitesse leurs adversaires. Un peu contre le cours du jeu il est vrai, Raisyky égalisait à la 14e minute. Sublimés par cette réussite, les Zurichois réussirent à faire paniquer Ajoie. Trois minutes plus tard, après que Cadieux se soit heurté à deux reprises à l'excellent Rüeger, Rysanek donnait l'avantage à son équipe. Et dire que les étrangers du lieu étaient pour le moins contestés au terme de la première partie de la série.

Les affaires des Jurassiens ne s'arrangèrent pas par la suite. En partie à cause de ces fameux étrangers qui poursuivaient leur opération-réhabilitation. Un peu aussi à cause de Rüeger qui, match après match, montre toute l'étendue de son talent. Bref, alors que les Ajoulets se heurtaient au portier local, les maîtres de céans prenaient gentiment l'ascendant sur la partie. Résultat des courses, Bülach menait de deux buts au terme du tiers initial. Un avantage peut-

être un peu trop ample mais on ne peut pas dire qu'il était totalement immérité.

Ajoie essaya bien de renverser cette tendance lors de l'ultime période. Si la volonté était bien présente, la jouerie figurait le plus souvent aux abonnés absents. Rien d'étonnant donc si les gars de Fugère ne purent pas remettre en cause la supériorité de leurs hôtes. Ce qu'il faut par contre regretter, c'est l'accumulation de coups enregistrés lors de l'ultime période. Voilà qui ne constitue pas un bon signe dans le cadre de play-off durant lesquels les adversaires d'un soir sont aussi ceux du lendemain.

Ajoie a peut-être perdu plus qu'un simple match hier soir. Avec pareille amplitude dans la défaite, nul doute que le moral en a pris un sale coup. Il s'agira de corriger ceci dès samedi à Porrentruy. Et ce ne sera certainement pas si évident que cela.

Hirslen: 742 spectateurs. Arbitres: MM. Moor, Dolder et Wipf. Buts: 9e Miner (Kohler) 0-1. 14e Raisyky (Caretta) 1-1. 18e Rysanek (Tschumi) 2-1. 38e Tschumi (Bünter) 3-1. 39e Raisyky (Rysanek, à 5 contre 4) 4-1. 56e Baumgartner (Raiski) 5-1.

Pénalités: 3 x 2' + 1 x 10' (Suter) contre Bülach, 8 x 2' contre Ajoie.

Bülach: Rüeger; Erny, Gull; Bünter, Schellenberg; Baumgartner, Meier; Lüthi, Sahin, Suter; Tschumi, Bauer, Rysanek; Caretta, Raisyky, Studer; Celio, Haenggi.

Ajoie: Frascina; Miner, Fleury; Heiz, Bacchler; Tanner, Lapointe; Kohler, Cadieux, Marquis; Rothen, Mozzini, Vaclair; Furer, Pestrin, Bornet.

Notes: Bülach sans Jäggli (suspendu) et sans Pedersen (blessé). Ajoie est privé de Capaul (blessé). (mr)

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 26 février. 20 h: Ajoie - Bülach.


TOYOTA CARINA ES


Imbattable!

Entretien gratuit

100 000 km, valable 3 ans.

101-222-4 ROC

Vous ne vous en tirez jamais à meilleur compte. Toyota vous offre le service. Et désormais aussi pour la Carina Sportswagon. Vous ne payez que les pneus et la vignette. Tout le reste est gratuit: pièces et main d'oeuvre, garnitures de freins et d'embrayage, tests antipollution. Entretien gratuit selon plan de service Toyota et garantie totale jusqu'à 100 000 km pendant 3 ans. Tous les modèles sont aussi disponibles en leasing attrayant. Carina ES Sportswagon (ill.), Liftback ou Sedan, à partir de Fr. 25 990.-. Venez l'essayer sans plus tarder.

MAINTENANT CHEZ:

CENTRE DE VENTE, GARAGE DES MONTAGNES
M. GRANDJEAN S.A.,

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 • Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE

UN PRÊT?

UNE ADRESSE

Appel gratuit (08h00-17h00)

155 90 60
Votre CS-Prêt personnel

 Appelez ou envoyez le coupon:
 Crédit Suisse,
 Place Pury, 2001 Neuchâtel

252-273045-1/ROC

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue no: _____

NPA/localité: _____

Tél. p.: _____

Tél. bt.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

Taux annuel effectif de 13,9% à 14,9%, y compris assurance pour solde de dette. 00/28 L


 CRÉDIT SUISSE
 CS

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'un appartement en propriété par étages (PPE) au Landeron

Le mardi 8 mars 1994, à 11 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203) au 2e étage, l'Office des poursuites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en premier rang, de la part de copropriété par étages suivante appartenant à M. Michel Santchi, Neuchâtel:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Désignation de la part de copropriété à vendre:

Parcelle 7797/A. Russie 41, PPE: copropriétaire du 7792 pour 118% avec droits spéciaux sur les locaux suivants: rez inférieur: appartement de trois chambres, une cuisine, une salle de bains, un hall.

Estimation cadastrale, (1991):

Fr. 158 000.-

Estimation officielle:

Fr. 135 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages comprenant l'appartement mis en vente:

Parcelle 7792. Russie 41. Bâtiment, places/jardins de 426 m²
 Assurance incendie (1993): Fr. 1 010 600.-
 Divisé en huit parts de copropriété en 1989. Chaudière Buderus (1987), brûleur Elco, machines à laver et à sécher Schulthess, boiler Cipag.

Les conditions de vente de cette unique enchère, qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, les extraits du Registre foncier, le rapport de l'expert et le règlement de la propriété par étages, seront déposés à l'office soussigné à la disposition des intéressés dès le 15 février 1994.

La part de copropriété formant la parcelle 7797/A sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente pourra être visité le 24 février 1994 à 15 h 30.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13.
 ☎ 038/22 32 34, J.-M. Quinche
 Office des poursuites, Neuchâtel
 M. Vallélian

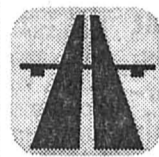
28-122

Skiez à EVOLÈNE

Fr. 23.-

Le tarif indigène pour tout le monde
 du 26 février au 20 mars
 (Adultes Fr.23.- / j; Enfants : Fr. 13.- / j)

- Enneigement exceptionnel
- Ski entre 1400 et 2700 m
- Les remontées du Pic d'Arzinol un domaine à découvrir
- Peu d'attente (5000 personnes/h.)



Accès rapide par l'autoroute jusqu'à SION-EST puis 23 km jusqu'à Evolène
 Tél. 027/ 83 10 80

36-7006/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL


 DÉPARTEMENT
 DE LA GESTION
 DU TERRITOIRE

Service des ponts et chaussées

Avis aux propriétaires riverains des routes cantonales

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes cantonales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées conformément à la législation en vigueur.

Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4,50 mètres doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquent la signalisation routière.

Un délai, échéant au 30 avril 1994, est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

L'ingénieur cantonal: Jean-Jacques de Montmollin

28-119

OFFICE DES FAILLITES, COURTELARY

☎ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'un immeuble locatif avec garages à Tramelan

(Unique séance d'enchères)

Vendredi 18 mars 1994, à 15 heures, au restaurant du Régional à Tramelan, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble ci-après décrit, appartenant à M. Peter Christen, de Port, à savoir:

COMMUNE DE TRAMELAN:

Feuille No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
2357	«Grand-Rue» habitation-cabinet médical No 114, aisance	6.84	Fr. 364 200.-

Estimation de l'expert: Fr. 480 000.-

Description de l'immeuble:

immeuble comprenant 3 appartements actuellement tous occupés, ainsi que 2 garages également loués présentement.

Ce bâtiment robuste, érigé aux environs de 1950, impose sa présence au centre de la localité de Tramelan, légèrement en retrait de la route cantonale. Gratifié d'un accès facile, il jouit d'un dégagement optimal et bénéficie d'un précieux ensoleillement. L'ensemble est complété par deux garages enterrés qui donnent assise à une terrasse aménagée et arborisée.

L'immeuble sera adjudgé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 9 mars 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

 OFFICE DES FAILLITES DE COURTELARY
 Le préposé aux poursuites: Rémy Langel

6-12131



Le public n'était pas amer

Quelle élégance!

Comme le second vol de Jens Weissflog dimanche au-dessus du grand tremplin, le sprint victorieux de Silvio Fauner à Birkebeineren a jeté un froid dans les rangs des spectateurs...

Décus, mais ni amers ni fâchés. Une fois de plus, les dizaines de milliers de Norvégiens présents ont offert au monde du ski une formidable leçon de dignité et d'élégance sportive.

Mais avant ce dénouement, quelle ambiance! Ils étaient partout, avaient envahi tous les recoins du stade. Des vieux, des jeunes, des enfants aussi...

Midi et demi. Fauner a passé par là, l'euphorie n'est plus de mise. Derrière la tribune principale, le chauffeur de la limousine royale, livrée et casquette noires...

Ski nordique - Relais 4 x 10 km messieurs: l'Italie remporte le titre que toute la Norvège attendait

La fête n'a pas eu lieu

Ce mardi 22 février devait être un jour de fête en Norvège. Champions olympiques à Albertville et champions du monde à Falun, les Scandinaves...

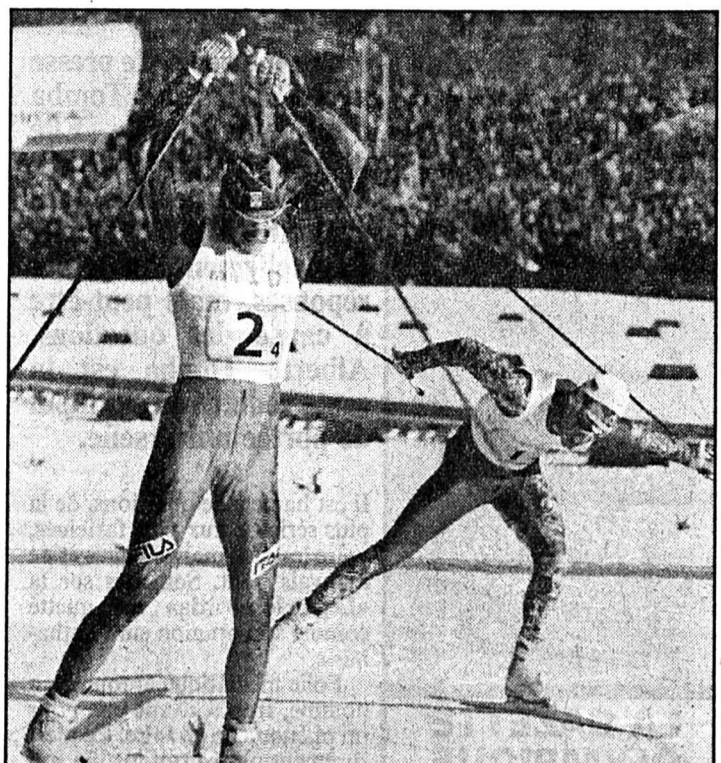
daille de bronze de la poursuite de samedi dernier. Il s'est aussi rappelé qu'il a déjà battu Daehlie de la même façon la saison dernière lors d'une épreuve de Coupe du monde...

LE SACRIFIÉ Ne perdant que dix secondes sur Sivertsen, le Norvégien et Myllyäe, le Finlandais, le vétéran italien effectuait une course extraordinaire: «J'ai toutefois senti que j'étais le plus vieux...»

Marco Albarello, qui combla ce retard de dix secondes dans le deuxième relais, parlait d'un stage profitable d'une douzaine de jours en altitude: «Il y a cinq ans que nous nous préparons la même chose...»

La tâche de Giorgio Vanzetta n'était pas plus facile que celle de ses coéquipiers: «Alsgaard a essayé à plusieurs reprises de me lâcher, mais j'ai toujours bien pu réagir...»

Battu au sprint, Björn Daehlie avouait même: «Je m'étais entraîné au sprint avec Alsgaard ces derniers jours. Quand j'ai vu que je ne pouvais pas décrocher Fauner, je suis resté derrière lui...»



Silvio Fauner - Björn Daehlie L'Italien s'est souvenu... (Keystone-EPA)

On ne peut oublier ce sprint qui a décidé de la médaille d'or, mais on ne peut ignorer la belle performance des Finlandais, qui, comme à Albertville, se retrouvent sur le podium. Durant 35 kilomètres, ils ont fait jeu égal avec les Norvégiens et les Italiens...

Septième, la Suisse a atteint son but

Une présence justifiée

Après la belle cinquième place des filles lundi, les garçons de l'équipe suisse entendaient aussi réussir une bonne performance. La septième place, c'est ce qu'on pouvait attendre de mieux d'eux.

Comme Silvia Honegger la veille, Jeremias Wigger, incontestablement le meilleur atout suisse à Lillehammer, lança l'équipe sur de bonnes bases avec son cinquième temps. Il regrettait toutefois d'avoir perdu une minute sur les meilleurs...

L'objectif de Giachem Guidon était donc de conserver cette septième place. Il savait que le Tchèque Pavel Benc pou-

vait revenir sur lui. Rattrapé après trois kilomètres, le Grison comptait rester jusqu'à l'arrivée pour pouvoir disputer le sprint.

En direct de Lillehammer avec VAC 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/21 11 21 132-12072

fait la différence à deux kilomètres de l'arrivée. Jürg Capol s'est rappelé de cela. Il comptait beaucoup prendre sa revanche. Seul un excellent sprint pouvait lui offrir cette satisfaction.

donc atteint, car on ne peut pas prétendre à mieux actuellement. Les gens, qui nous ont suivi à la télévision, auront pu voir qu'on se battait avec des nations comme la Suède pour les filles ou la Tchéquie pour les garçons...

Mais Gian Gilli gardait les pieds sur terre, car il sait bien que certains vont se retirer: «En Suisse, personne ne veut donner pour le sport d'élite. C'est un problème de mentalité...»

PARTI PRIS

La leçon italienne

Ils sont partout ces Italiens! En football, basketball, en volleyball, en athlétisme, en cyclisme, en luge et en ski de fond. Vraiment, il est difficile de vivre des Jeux olympiques sans que l'un ou l'autre Transalpin ne crée la sensation.

Alors, question, comment font-ils pour décrocher régulièrement des médailles lors des grands rendez-vous internationaux? Quelle est leur boîte secrète en somme?

Rapidement, une réponse fuse: ils se dopent! Peut-être, mais si c'est le cas, pas plus ou moins que les autres. Cela dit, même s'il paraît qu'ils ont découvert des moyens pour détourner les contrôles sanguins...

Il n'empêche, l'explication semble un peu courte. En fait, grâce notamment au Totocalcio, les sportifs italiens disposent d'immenses moyens



Lillehammer'94

et savent en tirer profit. C'est qu'il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour être à la pointe de l'élite mondiale, il faut l'investir à bon escient et se montrer patient.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, Maurilio de Zolt et ses camarades ont entrepris un travail à long terme qui a commencé à porter ses fruits dès 1985.

Hier, en guise d'apothéose, ils se sont même permis d'administrer un incroyable camouflet aux Norvégiens. Des Norvégiens dont certains - Ulvang et Daehlie en tête - se déplacent régulièrement sur les hauteurs de l'Italie pour s'entraîner.

Comme quoi, la méthode italienne a fait ses preuves. A quand la prochaine leçon? Julian CERVIÑO

Accusation d'Ulvang

Le Norvégien Vegard Ulvang a accusé Marco Albarello, membre de l'équipe italienne qui a remporté le relais 4 x 10 km, d'avoir attaqué le Finlandais Harri Kirvesniemi pendant l'épreuve.

La Finlande a confirmé qu'Albarello avait délibérément cassé l'un des bâtons de Kirvesniemi après l'avoir dépassé dans une côte. Mais les Finlandais n'ont pas l'intention de déposer une plainte, Kirvesniemi ayant obtenu un nouveau bâton 20 mètres plus loin.

Classement

Messieurs. Relais 4 x 10 km (2 parcours en style classique, 2 en style libre): 1. Italie (de Zolt, Albarello, Vanzetta, Fauner) 1 h 41'15"0. 2. Norvège (Sivertsen, Ulvang, Alsgaard, Dählie) à 0"4. 3. Finlande (Myllylä, Kirvesniemi, Räsänen, Isometsä) à 1'00"6. 4. Allemagne (Rein, Behle, Schlickenrieder, Mühlegg) à 3'11"7. 5. Russie (Kirillov, Prokurorov, Latsutin, Botvinov) à 3'14"2. 6. Suède (Ottosson, Majbäck, Bergström, Forsberg) à 4'07"7. 7. Suisse (Wigger, Diethelm, Capol, Guidon) à 5'57"2.

FAUNER EN BREF

Nom: Fauner. Prénom: Silvio. Date de naissance: le 1er novembre 1968 à Belluno. Taille/poids: 184 cm, 72 kg. Principaux résultats: champion olympique 1994 de relais. 3e de la course-poursuite. Vice-champion olympique 1992 du relais. Vice-champion du monde 1993 de relais.

VANZETTA EN BREF

Nom: Vanzetta. Prénom: Giorgio. Date de naissance: le 9 octobre 1959 à Trient. Taille/poids: 180 cm, 72 kg. Principaux résultats: champion olympique 1994 de relais. Vice-champion olympique 1992 de relais, 3e de la course-poursuite et des 50 km. Vice-champion du monde 1993 de relais. 4e des championnats du monde 1991 des 15 km et du relais. Vice-champion du monde 1985 du relais. - Participe à ses cinquièmes JO.

DE ZOLT EN BREF

Nom: de Zolt. Prénom: Maurilio. Date de naissance: le 25 septembre 1950 à Belluno. Taille/poids: 169 cm, 66 kg. Principaux résultats: champion olympique 1994 de relais, 5e des 30 km. Vice-champion olympique 1992 des 50 km et du relais. Vice-champion olympique 1988 des 50 km. Vice-champion du monde 1993 du relais. Médaille de bronze des Mondiaux 1991 des 50 km. Champion du monde 1987 des 50 km. Vice-champion du monde des 50 km et du relais 1985, médaillé de bronze des 15 km. - Participe à ses cinquièmes JO.

ALBARELLO EN BREF

Nom: Albarello. Prénom: Marco. Date de naissance: le 31 mai 1960 à Courmayeur. Taille/poids: 187 cm, 84 kg. Principaux résultats: champion olympique 1994 du relais, 3e des 10 km. Vice-champion olympique 1992 du relais et des 10 km, 4e des 30 km et des 15 km. Vice-champion du monde 1993 du relais, 4e des 30 km. Champion du monde 1987 des 15 km. Vice-champion du monde 1985 du relais.

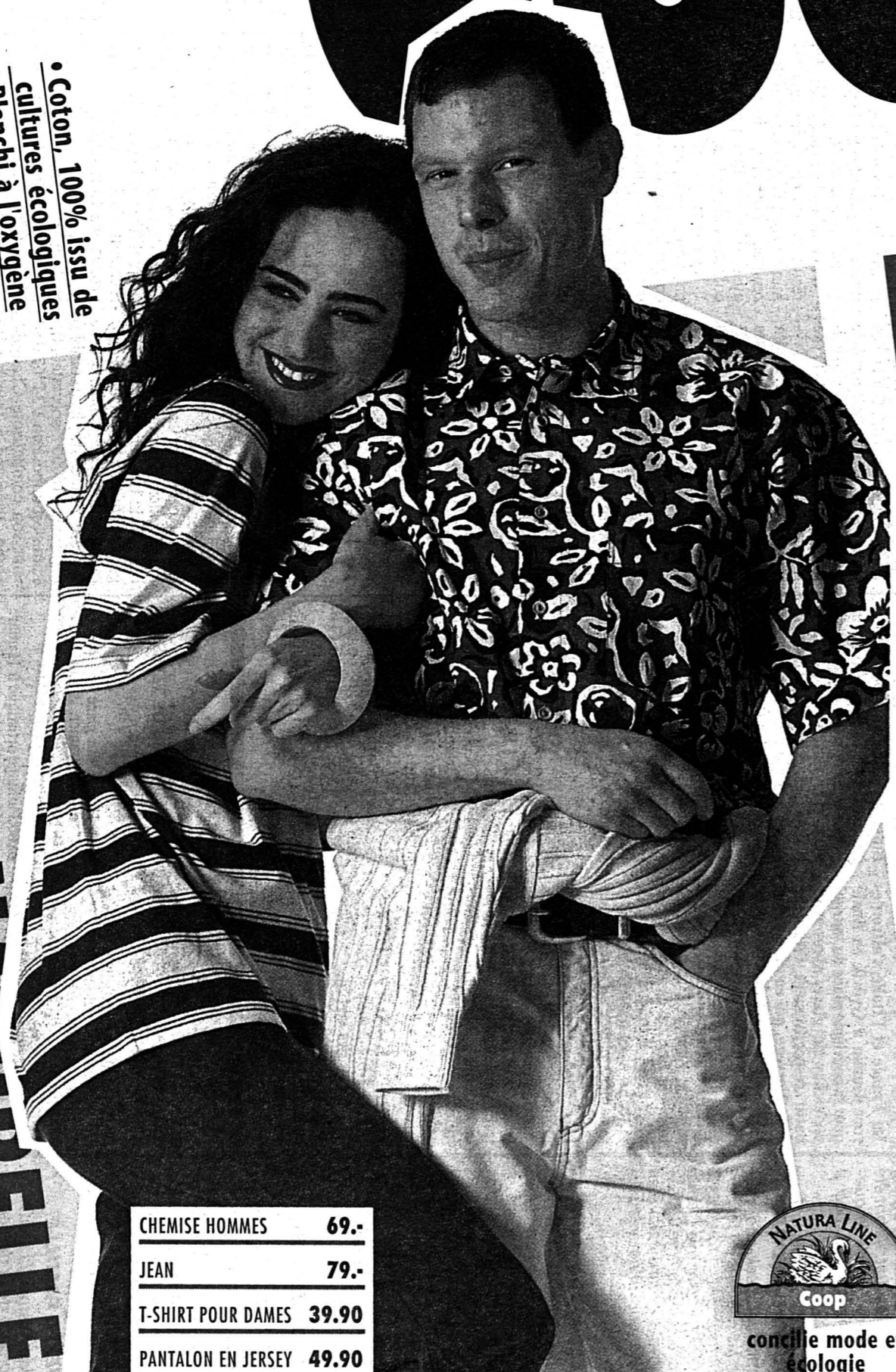
(sdx-roc)

COOP

Bons informel

- Coton, 100% issu de cultures écologiques
- Blanchi à l'oxygène
- Sans adjonction de formaldéhyde
- Teinté dans le respect de l'environnement

LA MODE NATURELLE



CHEMISE HOMMES	69.-
JEAN	79.-
T-SHIRT POUR DAMES	39.90
PANTALON EN JERSEY	49.90



concilie mode et écologie

SELECTION NOUVEAUTES



Ces raviolis, c'est un poème!

Les superlatifs ne manquent pas pour les raviolis frais Lussardi. Trois variétés et toujours la meilleure qualité. Pour le connaisseur, il y a les raviolis, et les raviolis Lussardi. Simplement une question de goût.

Prix: raviolis Lussardi viande/barolo, basilic/parmesan, bolets, le paquet de 250 g, 4.30.*

Mini Calippo: une drôle de glace

Quelles sont les glaces préférées des enfants? Les sucettes glacées aux couleurs vives à la fraise, à l'orange ou au citron. Chauffer Calippo dans les mains, pousser vers le haut et la glace sort toute seule pour le plus grand plaisir des gourmands.

Prix: mini-sucettes glacées Calippo, le paquet de 9 (3 x fraise, 3 x orange, 3 x citron), 7.20.



Une bière à 80 centimes la bouteille!

Chez Coop, vous trouverez dès à présent une excellente bière suisse normale, brassée en exclusivité pour Coop. Trinquons à cette bière.

Prix: bière normale, la bouteille de 58 cl, -.80 (+ -.30 de consigne).



Magnum, le summum de la crème glacée!

Une sucette glacée qui tient ses promesses: une double crème glacée onctueuse, enrobée d'une couche de chocolat fin. A savourer sans retenue.

Prix: Magnum, crème glacée à la vanille ou au chocolat*, enrobée de chocolat, le paquet de 5, 8.80.



* Ne se trouve pas dans tous les points de vente.

TOUT NATUREL



Un Bircher exceptionnel: **tout est naturel et vous ne le trouverez que chez Coop.**

Avoine, froment, épeautre, flocons d'orge, raisins secs, cornflakes, amandes, flocons d'avoine, de pommes et d'abricots: autant de produits naturels issus de cultures biologiques. Vous n'aurez plus qu'à ajouter du lait froid, du yoghurt bio ou du jus de fruit, pour déguster un bircher délicieux et vraiment naturel.

Prix: Müesli BIO, le sachet de 500 g, 3.70.*

Une propreté nouvelle

Il surpasse tous les détergents traditionnels, le nouvel Ajax Compact! Pour toutes les surfaces lessivables. Il vient à bout de la saleté incrustée, là où les autres ont échoué. 4 fois plus efficace, Ajax Compact est biodégradable au sens des normes EMPA (test n° 116 324 A).

Prix de lancement: Ajax Compact, nettoyant universel, 250 ml, 3.30.*



Un chien en pleine forme

.. grâce au nouveau „Menu spécial“ de Chappi. Une recette équilibrée et délicieuse, riche en vitamines et substances minérales indispensables à votre chien. Dents saines, pelage brillant, ossature solide: bref un chien en pleine forme.

Prix de lancement: Menu spécial Chappi, boeuf/carottes, volaille/petits pois*, la barquette de 150 g, -.75.



LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Une zone piétonne?

Une zone piétonne qui offrirait un cheminement depuis la gare CFF à la place des Six-Pompes? C'est en gros ce que demande une motion déposée au Conseil général. Le débat tenu lundi a oscillé entre les grandes foules des opposants des partis de droite et les petits pas de la gauche, cheminant derrière le Conseil communal.

Page 19

Tourisme du Jura bernois

Atout à jouer

L'industrie et les services ne sont pas les seuls à devoir faire front à la tourmente de la récession. Le tourisme est également touché. Après 1992, année «terrible» pour tout l'Arc jurassien, le Jura bernois a pu enrayer la chute des nuitées, en la stabilisant.

Page 25

Budget du Jura

A la recherche de l'équilibre perdu

Ce matin, le Parlement discutera le budget de l'Etat de 1994 qui prévoit un excédent de charges de 18,2 millions. Les mesures d'économies ont déjà réduit le déséquilibre de 20 bons millions.

Page 27



Météo:
Ciel devenant très nuageux, précipitations intermittentes dès la fin de la matinée.

Demain:
Quelques précipitations, neige au-dessus de 900 mètres.

Lac des Brenets
750,49 m

Lac de Neuchâtel
429,15 m

Fête à souhaiter mercredi 23 février 1994: JOSUÉ



5°

Lever: 7 h 24
Coucher: 18 h 07



-2°

Lever: 15 h 25
Coucher: 5 h 25



Neige

1000 m



L'Impartial

Pas moins de 45 centenaires jurassiens en 15 ans

L'Ajoie vieillit bien

En quinze ans, 45 personnes ont atteint l'âge vénérable de la Bible dans le Jura. Mais, fait curieux, la moitié de ces centenaires viennent d'Ajoie, dont quatre du petit village de Damvant qui compte plus de chevaux que d'habitants (160). La terre ajoutée possède-t-elle l'élixir de longue vie? Prenons notre canne pour tenter de découvrir les secrets de longévité.

A l'image de la doyenne des Français qui vient d'accuser ses 119 ans, l'espérance de vie a fortement augmenté sur le continent.

Dans notre pays, un simple regard sur les statistiques mon-

tre que l'état de santé général de la population s'est grandement amélioré. Au début du siècle, il n'y avait que 12 personnes sur 1000 à atteindre le cap des 90 ans. On en dénombre 350 en 1989! Dans le canton de Neuchâtel, la première centenaire a été fêtée en 1895 et il a fallu attendre 12 ans pour fêter la seconde...

Le canton du Jura, vieux de 15 ans, a déjà recensé 45 centenaires. A chaque fois, c'est le ministre (MM. Brahier ou Boillat) ou le patron des Affaires sociales, Jean-Pierre Joliat, qui va remettre le traditionnel cadeau, un chèque de 500 francs. «On a renoncé au fauteuil car certains sont en chaise roulante», explique M Joliat.

DISPARITÉS

Sur les 45 centenaires jurassiens, la moitié vient d'Ajoie, district qui ne représente pourtant que 36% de la population jurassienne. Cinq sont Francs-Montagnards (13%) alors que la vallée de Delémont n'en compte que 17. Visiblement, on vieillit mieux en Ajoie. Second constat:

les femmes sont présentes en force. Il y en a 34 contre 11 hommes seulement. Cette proportion se retrouve en moyenne suisse. On notera enfin que sur le nombre, on dénicher deux Monseigneurs: feu Mgr Schaller de Porrentruy et feu Mgr Cuenin de Delémont.

DES SECRETS?

Y-a-t-il des formules pour devenir vénérable? On remarque d'abord que le climat peut jouer un rôle. Des études ont prouvé que le climat privilégié se situe entre mer et montagne. La Haute Ajoie colle à cette définition et ce n'est pas un hasard si Berthe Maillard, Joseph Saunier, Julie Juillard et René Caille, tous centenaires, viennent tous de Damvant, petit village convivial où l'on vit au rythme des saisons.

Le second critère tient à la santé. «Ce sont des rocs, commente Jean-Pierre Joliat. S'ils ont connu l'hôpital, c'est pour une jambe cassée. Ils vivent sainement, sans médecine...» Troisième constat, en général, ce sont des personnes très actives,

de gros travailleurs. A l'image de feu Albin Rérat d'Asuel, qui fut le doyen jurassien en 1987. Il fut enseignant, directeur du chœur de l'église, organiste, chef des pompiers, receveur des impôts, maire, estimateur d'immeubles, gérant de la caisse Raiffeisen, sans parler de ses

passions, la chasse, les abeilles et la distillation de la damassine.

Si l'on ajoute à tout cela un rythme de vie régulier, des habitudes alimentaires respectées et le sentiment d'avoir une valeur au sein de l'entourage, on aura quelques gouttes de l'élixir de longue vie. Mgo

REGARD

Tôt au lit!

Un proverbe anglais donne ce conseil: «Un homme qui se lève tôt et se couche tôt est un homme heureux, en pleine santé et sage». Ce rythme de vie, nombre de nos aînés l'ont suivi à la lettre. Ne dit-on pas qu'ils vivaient comme les poules, se dressant au chant du coq, se couchant avec le soleil? C'était le rythme des campagnes qui suivait le cours des saisons.

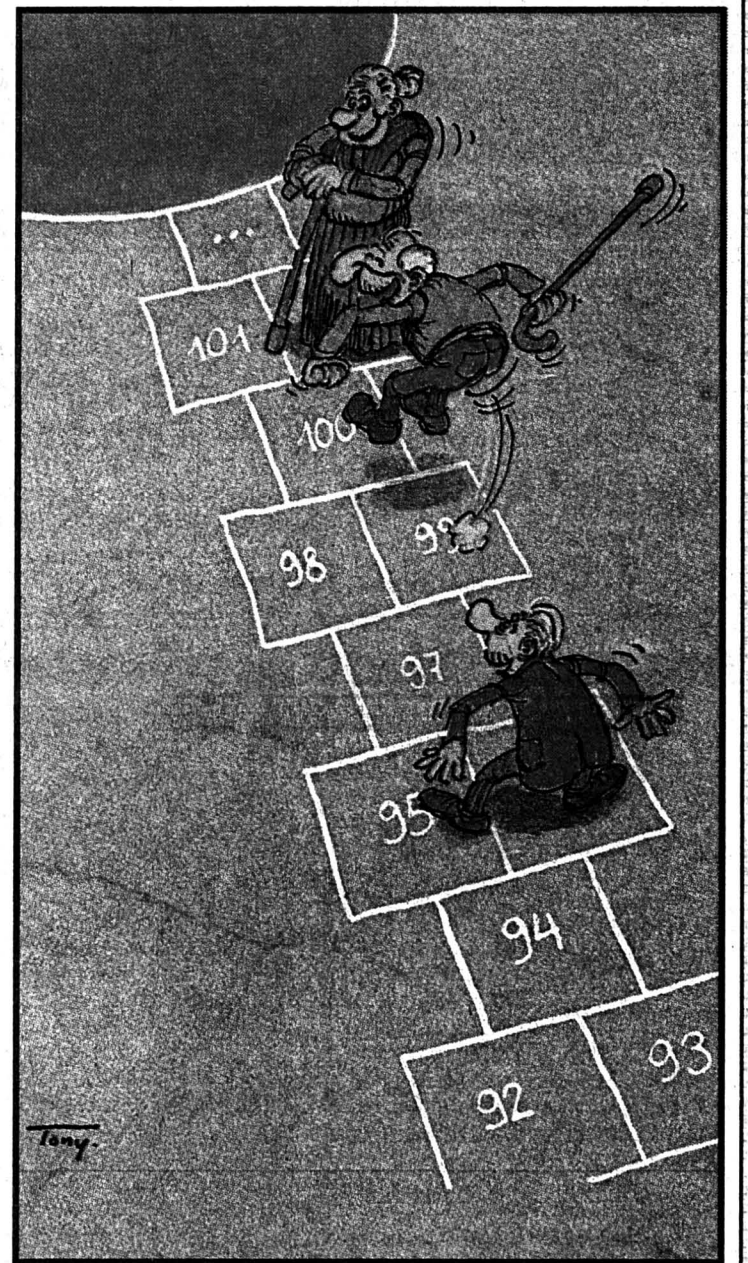
Aujourd'hui, l'horloge est un peu détraquée. On a une heure d'hiver et une heure d'été. On travaille en équipe, certains à moitié le jour, l'autre à moitié la nuit. Les homes se multiplient car on ne peut plus garder «des vieux» à la maison, au village.

Les centenaires d'aujourd'hui n'ont pas toujours eu une vie facile. Ils ont aussi connu des crises et

des heures pénibles. Mais, dans leurs communautés, ils étaient écoutés et entourés. Comme cela se retrouve dans les peuplades dites primitives. Ils détenaient souvent la sagesse.

La vie évolue donc et se cloisonne. Comme tout est analysé de nos jours, une étude menée aux Etats-Unis nous apprend que l'espérance de vie des personnes âgées est prolongée de quelques années si elles ont à s'occuper d'un chien ou d'un chat. Cela les tient en éveil. Elles doivent nourrir leurs bêtes, les promener... Les homes devraient donc «tolérer» les animaux en leurs murs, même si cela ne suffit pas à recréer l'ambiance du village d'antan...

Michel GOGNIAT



Liaison entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Feu vert au trafic combiné!

Face au refus de l'Office fédéral des transports d'octroyer une concession pour bus permettant d'assurer la desserte combinée rail/route entre les deux villes des Montagnes neuchâteloises, le Conseil d'Etat avait déposé un recours. Hier, à l'issue d'un fructueux échange de vues entre les parties, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a donné son feu vert à une étude de faisabilité dès l'horaire 1995/97.

Hier au Château de Neuchâtel, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy, entouré de ses collaborateurs et de représentants des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que de la direction des Transports régionaux neuchâtelois (TRN), a plaidé la cause de ce projet devant une dé-

légation de l'Office fédéral des transports et de la Direction générale des CFF.

Selon le communiqué diffusé à l'issue de la rencontre, les parties sont convenues de poursuivre l'étude de la demande de concession présentée par les TRN; le principe de la complémentarité des transports entre le rail et la route étant cette fois admis.

Reste à harmoniser cette offre, ce dont se chargera un groupe de travail constitué pour l'occasion et qui devra rendre sa copie pour une entrée en matière dès l'horaire de mai 1995.

Le Département de la gestion du territoire a dès lors retiré son recours et a aussi exprimé sa satisfaction, tout en rendant atten-

tifs les habitants des Montagnes, pour qu'ils fassent bon usage de cette future offre élargie de transports publics entre les deux villes.

Questionné sur ce dossier, le conseiller communal chaux-de-fonnier Daniel Vogel, chef du dicastère des transports, s'est bien entendu dit satisfait que la situation ait enfin pu être débouquée. Mais reste à faire la preuve que le potentiel de trafic entre les deux cités mérite bien un renforcement des dessertes par une combinaison rail/route qui aura pour vecteurs les TRN et les PTT.

«Une fois les horaires arrêtés et coordonnés, les trois premières années d'exploitation des bus seront à charge exclusive

des villes du Haut et du canton de Neuchâtel, l'octroi d'une concession définitive après cette période probatoire déboucherait alors sur une prise en charge fédérale, selon les principes appliqués au trafic régional concessionnaire».

A ses yeux encore, un des éléments importants qui est ressorti des débats hier réside dans le fait que les CFF se sont engagés, «mais pas à perpétuité toutefois», à ne pas réduire leurs prestations en matière de trafic régional. «Ce qui signifie que tous les problèmes ne sont pas pour autant résolus à ce chapitre, dans la mesure où la grande régie focalise de plus en plus son intérêt sur le seul trafic direct, celui qui obéit aux pures lois du marché...» M.S.

Absinthe légalisée

Pas d'urgence

Faut-il légaliser l'absinthe? La question revient régulièrement sous les feux de l'actualité. Hier soir à Môtiers, la Première de la Radio suisse romande a consacré son émission-débat Forum à ce thème.

Interdite depuis 1910, la fée verte continue d'être distillée et bue dans le Val-de-Travers. Certains veulent en finir avec cette hypocrisie. A l'image du conseiller national fribourgeois Bernard Rohrbasser, auteur d'une motion au Parlement fédéral. Halte, répondent les défenseurs de la santé publique. La toxicité de l'absinthe, due à la présence de la thujone, n'a pas varié avec le temps.

Pour le Conseil fédéral, le dossier n'est vraiment pas urgent. L'absinthe reposera en paix encore quelques temps. (mde)

● Lire en page 24

Un musée idéal

OUVERT SUR...
le musée de Grenoble, page 32

**Jeudi 24 février
à l'Ancien-Stand
La Chaux-de-Fonds
à 20 heures précises**

GRAND LOTO DE L'OLYMPIC

4 cartons en bons d'achats Fr. 1300.- 1 tour sur 2: des bons

Abonnement Fr. 18.-
pour 40 tours / 4 cartons
Fr. -50 la carte
Demi-abonnement
dès le 21e tour
Consolation aux perdants

ESCORT

Sécurité totale!

Tout compris, dans tous les modèles: air-bag, ABS, protections latérales, prétenseurs de ceintures, etc. Pour une Ford Escort, la protection est une mission, pas une option! Votre Escort: jamais voiture n'aura si bien porté son nom. Avec nouveau moteur 16 soupapes: dès Fr. 19 350.- (autres modèles dès Fr. 18 650.-)



Leasing dès Fr. 297.-/mois
(Escort 1.4i Bravo 3p., 48 mois,
10 000 km, acompte Fr 2000.-)

GARAGE DES 3 ROIS SA
LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures
LE LOCLE
51, rue de France
NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel

DIVERS

Après 45 ans d'exploitation de mon atelier, je mets un terme à mon activité. Je saisis cette occasion pour remercier ma nombreuse et fidèle clientèle.

Guido Althaus

Maréchal-ferrant
Rue des Terreaux 7
2300 La Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds

COLLECTE DE L'ARMÉE DU SALUT

Nous passerons prochainement chez vous, selon la tradition.

Merci de votre accueil et de votre générosité. CCP 23-2098-1

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9 % y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

DISPARITIONS ASSASSINATS POLITIQUES



Agir avec Amnesty International
Soutenez la campagne. Faites un don: CCP 10-1010-6 Lausanne
Informations:
Amnesty International, Case postale 3001 Berne, ou tél. 021-312 54 31

Magasin
Marastoni

PÊCHE ET LOISIRS

Route de Soleure 12, 2072 Saint-Blaise
☎ 038/33 96 50
(en face des caravanes Schulthess)

En vue de l'ouverture de la pêche en rivière

NOCTURNES

jusqu'à 22 heures

**Jeudi 24 et lundi 28
février 1994**

Matériel toutes amorces:
vairons, vers de bois, teignes, etc.



Mise à l'enquête publique

En application des articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957 et des articles 28 et suivants du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT), du 1er avril 1992, le Conseil communal met à l'enquête publique

le projet présenté par le bureau d'architectes D. Kuenzy SA à Neuchâtel, au nom de Monsieur François THORENS, pour la construction d'un bâtiment comprenant 3 salles de cinéma sur rez-de-chaussée et sous-sol partiellement aménagé en espace public (restaurant, commerces, etc.), après démolition de 3 bâtiments, situé sur les articles 2219/8409 et 8465 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, JAQUET-DROZ 14/16,

impliquant une demande de dérogation aux articles suivants du règlement d'urbanisme:

Art. 137 RU: indice d'emprise au sol actuel 76%, futur 100%, légal 40%.

Art. 138 RU: indice d'utilisation du sol actuel 148%, futur 300%, légal 120%.

Art. 117 RU: dépassement de la profondeur du bâtiment.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 23 février au 14 mars 1994.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre recommandée sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MÉTROPOLE CENTRE

LA CHAUX-DE-FONDS

du 23 au 26 février
2000 CD à Fr. 10.-

GALERIE
2

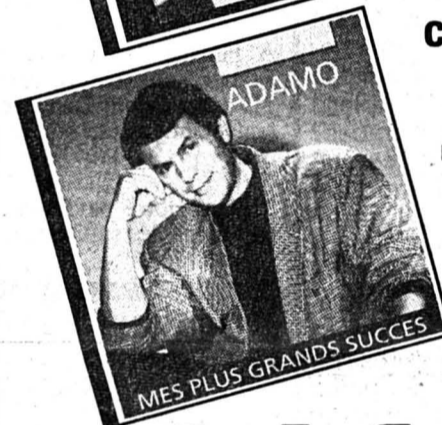


10.-



10.-

pop,
jazz,
blues,
classique



12.-

Jusqu'à
épuisement
du stock!

L A S E R

Rue de l'Hôpital 5 - Neuchâtel

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

2727 Les Pommérats, ☎ 039/51 26 00

FRITURE DE CARPE

à discrétion. Fr. 20.-

14-600403

A l'Ours aux Bois

Il n'y a pas d'arêtes dans

la bouillabaisse

Pour réserver: ☎ 039/61 14 45

14-8154

Hôtel du Lion d'Or

Boudry - ☎ 038/42 10 16

La famille Jean Vermot vous accueille dans sa superbe salle à manger.

28-65

Emile Schnegg

Antiquaire -
Brocanteur
à La
Chaux-de-Fonds
achète

bureaux,
secrétaires,
tables rondes,
jouets anciens

☎ 039/28 22 28
ou 039/28 06 86
Rue du Puits 4
Collège 19
132-12491

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman
et Sciaky presse)

- Pourquoi pas? Sur un type déjà mort ou inconscient ce n'est pas très difficile. Et il ne faut guère de force pour assommer un bonhomme avec le presse-papier de bronze que je viens de voir.

- Oui, mais moralement, cette petite femme fragile...

- Elle ne semble pas très normale et il faut toujours se méfier des gens qui ne tournent pas rond. Mais, je

vous le répète en toute sincérité, je ne pense pas que le coup vienne des Stone.

- De qui alors? De celui qui s'est fait passer pour lui?

- Naturellement.

- Ce pourrait être Gary Foster mais il est en prison.

- On va le relâcher. Et il ne faut pas oublier qu'il n'est pas seul. Il a tout un groupe d'amis dévoués qui peuvent agir à sa place. Seulement, je ne vois pas du tout ce garçon jaloux au point de faire suivre Liz Stone. C'est un monsieur toujours entre deux drogues, désabusé, incapable de passion et pour lequel, de toute manière, la notion de fidélité est complètement dépassée.

- Dans quel but, interrogea Gwen, un autre homme aurait-il fait croire au détective qu'il était Gregory Stone? Pour lui nuire?

- Oh! tout simplement pour plus de commodité, probablement. Un mari a tous les doigts. Il est jaloux et veut faire surveiller sa femme, quoi de plus naturel? Imaginez au contraire un type quelconque se présentant chez un détective pour lui demander de surveiller madame X, qui est la femme d'un autre. Le tableau n'est plus le même... Moi, je voudrais bien qu'on trouve le «beau jeune homme bien correct» dont nous a parlé la logeuse de South Hempstead. Celui qui revenait si régulièrement. L'amant sans cesse bafoué et sans cesse repris de Liz Stone. A moins que ce ne soit le contraire. Lui qui la rejetait puis la reprenait. En tout cas, Maxwell a commis plusieurs fautes. Il a eu ce malheureux Goldman au bout du fil avant sa mort et il ne lui a même pas demandé à quoi ressemblait le soi-disant Gre-

gory Stone qui était venu chez lui. Autre faute, très grave celle-là, c'est samedi soir que le détective privé a téléphoné à la police et c'est seulement ce matin, lundi, que Maxwell a pris contact à ce sujet avec monsieur Stone. Entre-temps la nouvelle a filtré je ne sais comment. Certains journaux d'aujourd'hui en parlaient déjà. Pour comble de malheur Goldman travaillait seul. Il avait mis pompeusement une plaque sur sa porte: Agence Sam Goldman. Une agence dont il était le directeur et unique employé. Pas même une secrétaire. Rien. Donc un personnage bien facile à assassiner sans se faire prendre. Il est d'ailleurs possible, bien qu'improbable, que cette confrontation qui devait avoir lieu en fin de matinée ne soit pas la cause de la mort de Goldman.

(A suivre)

Zone piétonne débattue au Conseil général

Dernière ville d'Europe: et alors?

Une zone piétonne qui offrirait un cheminement depuis la gare CFF à la place des Six-Pompes? C'est, en gros, ce que demande une motion déposée au Conseil général et contresignée par des élus écologistes et POP-US. Le débat tenu lundi dernier a oscillé entre les grandes foulées des opposants des partis de droite et les petits pas de la gauche, cheminant derrière le Conseil communal. A moyen terme, nous aurons une zone piétonne en modèle modéré et chaux-de-fonnier.

L'espace piéton tracé par Patrick Erard (E+L) part de la place du Marché, avec une jonction vers la place des Six-Pompes; il englobe encore la place de la Carmagnole, le passage du Centre et éventuellement la place de l'Hôtel-de-Ville. Puis le motionnaire veut traverser sûrement l'avenue Léopold-Robert, pour rejoindre la rue Traversière (entre Schild et Von Gunten) et de là marcher tranquille jusqu'à la rue du Midi par la rue Daniel-Jeanrichard. Point fatigué, Patrick Erard souhaite «piétonner» encore jusqu'à la gare CFF via la rue des Musées.

Cet itinéraire détaillé s'appuie sur des considérations incitatives: «La Chaux-de-Fonds doit être la dernière ville d'Europe qui ne possède pas d'espace piéton digne de ce nom».

«Pourquoi pas?» rétorque Wilfried Jeanneret (PRD), qui ne s'oppose pas aux zones piétonnes, mais refuse une motion à l'allure de diktat. Ces zones réservées aux piétons ont lieu d'exister dans des villes à rues étroites, mais pas à La Chaux-de-Fonds qui a un autre urbanisme! L'exemple des Six-Pompes, zone piétonne plutôt désertée, est avancé; tandis que le Pod, voilà un coin qui attire encore les gens! Sous les semelles des marcheurs urbains, il a décelé «des buts que vous vous fixez: dissuader les automobilistes de venir en ville, en supprimant des places de parc!» Cela amènera son groupe à refuser la motion et à faire confiance au Conseil communal.

Pour les socialistes, la marche proposée a un goût de réchauffé, et Jean Oesch rappelle que la question des piétons est incluse dans le plan des transports qui forme un tout. Mais son groupe acceptera le rapport.

Le groupe libéral-PPN ne s'effarouche pas non plus de vivre dans la dernière ville d'Europe sans zone piétonne, qui est aussi «une ville construite à l'américaine et aérée», relève Anne-Marie Girardin. Avec une larme versée sur le refus d'un plan de trafic séparé,



Zone piétonne égale zone morte?

L'exemple de la promenade des Six-Pompes, si peu fréquentée, a été avancé lors de la séance du Conseil général lundi dernier.

(Impar-Gerber)

qui aurait donné toute une arête du Pod aux piétons, Henri Von Kaenel (POP-US) partage l'opinion du motionnaire et remarque que «la droite brosse le capot des autos dans le sens des essuie-glaces».

On ne prendra pas le Conseil communal en délit de chasser les autos et Alain Bringly exprime une volonté «de rendre la voiture tolérable et compatible avec les autres fonctions urbaines». Seules des modifications ponctuelles permettront d'améliorer peu à peu, les transports – de tous genres – en ville. La motion n'arrive pas au bon moment et jette du bois sur le feu; une remarque qui l'amène à évoquer l'initiative annoncée par le TCS et qui permettra à chacun de se faire une idée sur la ville de demain.

Des itinéraires touristiques piétons seront inaugurés le 11 juin prochain, lors de la grande fête de remise du prix Wakker et les propositions faites font déjà partie d'une réflexion en cours. Il ne paraît, de plus, pas judicieux d'éloigner les piétons du Pod: «c'est là que les trottoirs sont – encore – les plus larges!».

Tout projet à venir sera discuté avec les partenaires concernés, particulièrement les commerçants et il n'est nullement souhaité de créer des zones mortes. Le Conseil communal demande aux motionnaires de lui laisser un peu de temps et, dans cet esprit, la motion a passé la rampe par 21 «oui» et 13 «non». I.B.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Au Lyceum

Voix et piano

Elisabeth Mattmann, soprano et Agathe Ryf-Jaggi, pianiste, donneront un concert, ce jeudi 24 février à 18 h 30, dans les salons du Lyceum (Loge 8). Œuvres de Fauré et Lili Boulanger. (DdC)

Club des loisirs

La forêt, monde mystérieux

Charles-Henri Pochon, garde-forestier de la ville du Locle, présentera, avec dias, des aspects inattendus des arbres et des animaux de la forêt, lors de la séance du Club des loisirs de jeudi 24 février, 14 h 30 à la Maison du Peuple. (Imp)

Club 44

La Suisse des Alémaniques et l'Allemagne

Max Frenkel, rédacteur à la «Neue Zürcher Zeitung», sera au Club 44, demain jeudi 24 février, à 20 h 30, pour tenter de cerner les liens entretenus entre les Alémaniques et les Allemands et dégager ce qui les rattache pourtant fortement à la Suisse.

Conseil des jeunes

Rencontre avec leurs aînés

La prochaine séance du Conseil des jeunes, 2e chambre, se tiendra demain jeudi au Centre d'animation et de rencontre (CAR), Serre 12, 18 h 30. Les jeunes élus rencontreront leurs aînés, soit quelques représentants du Conseil général, puis entameront leur ordre du jour. Les groupes de travail rapporteront respectivement sur Bikini-Test, les distributeurs de préservatifs et le plan de circulation. (ib)

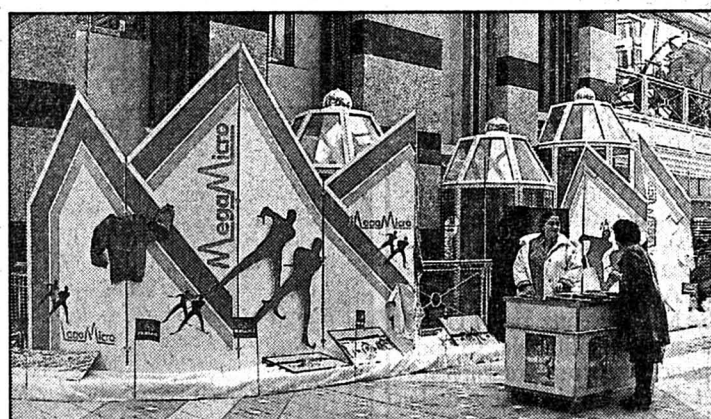
Lanterne magique

Un film pour rire

La Lanterne magique, cinéma pour les petits, se ralleme aujourd'hui mercredi 23 février, au Cinéma Eden. Les porteurs de cartes vertes sont attendus à 14 h et ceux détenant des cartes jaunes à 16 h. La séance, qui comporte un film pour rire, durera environ 1 h 40. (Imp)

Animations à La Sagne et à La Chaux-de-Fonds

Fêter la MegaMicro!



La grande course de fond de la MegaMicro déroulera ses certaines de skieurs dimanche prochain 27 février dans le Jura neuchâtelois, en traversant diverses localités. Les relais locaux marquent ce passage en organisant des animations; de même les aires de départ et d'arrivée disposent d'importantes infrastructures. Coup de projecteur sur les animations prévues; pour le programme complet, nous renvoyons nos lecteurs aux pages sportives.

Il en faut du monde pour assurer une parfaite mise en place des départs des skieurs et pour offrir secours, subsistance et ambiance le long des parcours.

Pour le départ des 75 km, donné à 8 h 30 à La Sagne, soixante personnes du village seront à l'œuvre. Mais dès 9 heures, l'animation se déplacera à la Combe Boudry, entre Le Crêt-du-Locle et La Sagne, lieu qui peut être également rejoint par Les Roulets pour les Chaux-de-Fonnières.

Le Ski-Club de La Sagne, patronné par la Société de développement, pourvoira aux boissons et à la subsistance (steaks, saucisses, etc.) pour le repas de midi, tandis que les pupillettes approvisionneront les stands de pâtisseries.

Ce sera le dernier point de ravitaillement de toutes les courses qui se termineront à La Chaux-de-Fonds; et donc une belle oc-

casion de voir et d'encourager les concurrents.

Aux Foulets, point final de toutes les courses, les concurrents sont attendus dès 9 h 45 pour les 20 km, puis vers 10 h 30 pour les 40 km, et peut-être déjà à 11 h 30 pour les grandes pointures des 75 km. Un podium sera dressé pour ovationner les trois premiers des 40 et 75 km.

Mais c'est surtout à Polyexpo que la fête se tiendra dès le matin, avec la compagnie musicale de l'accordéoniste Pilou. La remise des prix commencera dès 14 h 30 pour les coureurs des 20 km et se poursuivra avec les autres catégories.

Tout est également prévu pour se désaltérer et se restaurer. Des objets promotionnels seront aussi proposés et, innovation intéressante, une affiche de la course sera mise en vente, tirée sur papier spécial et portant les signatures des vainqueurs.

Si le temps le permet, une montgolfière survolera l'aire d'arrivée. Pour l'instant, les organisateurs sont formels, la course aura lieu. Lundi soir, voyant poindre le gel, les traqueurs ont refait les pistes qui supporteront ainsi un léger redoux; mais il ne faudrait pas qu'un fort coup de föhn vienne gâter tout cela... L'édition 1994 s'annonce belle, elle se présente cette semaine à Métropole Centre (notre photo Impar-Gerber). I.B.

Audience du Tribunal de police

Pornographie dure, dure...

Les cassettes et les revues saisies dans un sex-shop sont-elles à ranger au rayon de la pornographie dure? Et les mineurs avaient-ils accès à la cabine de projection? Ces préventions étaient hier au centre de l'audience du Tribunal de police. Le président suppléant Ivan Zender rendra son jugement à quinzaine.

L'affaire a renvoyé deux prévenus au tribunal, mais d'emblée l'un a demandé son acquittement, n'intervenant que comme signataire du bail pour des locaux sous-loués à son ami, gérant d'un sex-shop. Les différends témoins ont confirmé qu'il n'avait pas d'autre intérêt ou activité dans ledit commerce.

Deux infractions étaient reprochées aux prévenus: d'une part l'accès possible à des mineurs à la cabine de projection de vidéos pornographiques, une

cabine qui n'existe plus aujourd'hui dans les nouveaux locaux du magasin; d'autre part, la vente de cassettes, revues et objets classés, selon la nouvelle loi, dans la catégorie «pornographie dure».

C'est après un contrôle effectué par la police de sûreté, à la demande des services administratifs du canton à La Chaux-de-Fonds, que les infractions ont été soulevées. A plusieurs reprises, l'inspecteur s'est rendu dans les locaux du sex-shop pour observer les objets proposés à la vente; même une fois, il a demandé à visionner une cassette vidéo dans la cabine spécialement aménagée. Cela lui fut accordé, sans qu'il décline âge ou identité. Déduction: un mineur aurait pu agir de même. Ses dires sont contestés par le prévenu assurant qu'il doit se rendre lui-même dans la cabine pour

mettre le poste de télévision en marche et voit donc le client.

Autre découverte, dans la trentaine de cassettes et les quelques revues séquestrées, quelques-unes se sont révélées appartenir à la pornographie dure, soit avec scènes de violence et excréments, ce qui est interdit. Le prévenu reconnaît avoir acquis trois cassettes de ce type par curiosité, mais ne les a pas mises en vente. Pour le reste, un contrôle détaillé s'avère difficile dans les lots achetés, précise-t-il. De plus, une partie des faits, remontant à 1992, devrait être jugée selon l'ancienne loi alors encore en vigueur.

Le président rendra son jugement à quinzaine, remplissant la lourde tâche de faire le tri entre le dur et le doux, en matière de pornographie, comme l'a déjà fait consciencieusement la police de sûreté. (ib)

Concert au P'tit Paris

Du jazz en trampoline

Serge Zaugg et son quartet ont démontré samedi dernier au P'tit Paris qu'ils maîtrisent pleinement leur art. Une imagination débordante et des qualités d'exécution évidentes ont su mettre en perspective un répertoire «jazzistique» composé à la fois de standards et de compositions originales.

Alternant saxophones ténor et soprano, le leader Serge Zaugg – à la faveur d'une technique sans faille – dévoile la richesse et la potentialité de son jeu: volubile, rapide, précis et d'une maturité qui fait qu'il n'a rien à envier à ses contemporains d'outre-Atlantique.

Affichant une assurance autant insolente que déconcertante, il se lance dans un périple

teinté de quelques influences hard-bop (Marsalis, Ellington) et ponctué de tempos rapides, relais de fréquentes variations. Subtiles changements d'atmosphères, transitions toujours présidées dans la nuance et par un lyrisme et une osmose rares.

La cohésion entre musiciens ne fait qu'accroître la splendeur d'un concert où chacun s'est distingué. A commencer par le pianiste Pierre-Luc Vallet, virtuose et spontané, sans cesse en proie à l'enthousiasme. La finesse du batteur Marcel Papaux, qui associe binaire et ternaire avec un talent inégalé, et enfin Pavel Pesta à la basse, inventif et clairvoyant.

Un ensemble riche qui donne au jazz un relief original et dé-

gagé des sonorités qui amorcent un avenir plus que prometteur. Les trampolines qui font rebondir le saxo le plus haut possible ont mis sur orbite un mouvement musical dont l'ascendance semble irréversible. (okh)

AVIS URGENT

Recherchons

monteuse de bracelets de montres

ouvrière en horlogerie

ADIA ☎ 039/23 63 83

Humoristes québécois au Casino avant Montreux

Cââllice de tabernac', quelle soirée!

Un événement, c'est le cas de le dire: la soirée québécoise de la Mâchoire d'Or 1994 (ce festival d'humour organisé depuis cinq ans à Montreux) sera jouée en avant-première au Casino du Locle! Et grâce à qui? A Cuhe et Barbezat bien sûr, qui à force d'aller chaque année à Montréal s'y sont fait un tas de potes...



François Massicotte.
Un gentil garçon à l'humour fourchu.

Ce sont d'ailleurs nos deux humoristes montagnards qui sont à l'origine de cette soirée québécoise. «On avait fait un gala au Québec à «Juste pour Rire», et on s'est tellement plu avec eux qu'on a eu envie de leur rendre la pareille!»

L'humour au Québec, c'est un marché énorme, occupant 20% de la scène tous spectacles confondus. «Il y a un Musée du rire à Montréal, des tas de festivals... Là-bas, les humoristes font vraiment partie de la culture. Les Québécois sont les champions du monde de l'humour!»

La démonstration sera faite en mars au Casino. Au programme, François Massicotte, qui raconte des gags debout devant le micro. «Ça, c'est vraiment de l'humour québécois», humour fourchu, qu'on se le dise. Et encore Patrick Huard, qui a déjà gagné de nombreux

prix, dont le festival de Rochefort en Belgique; Michel Lauzière, un visuel qui a joué dans les plus grands music-halls du monde; Martin Petit, metteur en scène de la soirée et par ailleurs interlocuteur direct de Cuhe et Barbezat au Canada... Par contre, Rock et Belles Oreilles ne pourront pas venir au Locle, contrairement à ce qu'écrit le Nocturne loclois. Dommage, il paraît qu'ils sont à mourir de rire. Mais ils joueront à Montreux.

Qu'à cela ne tienne. Elle va

déménager, cette soirée québécoise. «Nous avons envie de faire une esquisse de show à

l'américaine», qui comprendra dix danseuses de l'école d'Isabelle Schwob de La Chaux-de-

Fonds, (Cuhe et Barbezat danseront aussi, ils s'entraînent ferme tous les matins) sur une chorégraphie signée par la Québécoise Marie-Josée Larouche. Les numéros seront présentés par Cuhe et Barbezat, fil conducteur de la soirée. «C'est une grande joie de faire ça au Locle: on va présenter des amis à des amis!» (cld)

● Gala de l'humour québécois, le 1er mars à 20 h 15 au Casino. Réservations: Office du tourisme du Locle, tél. 31.43.30.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Piccolos du HC Le Locle
Ils ont gagné à Besançon

Les piccolos du HC Le Locle se sont distingués dimanche à Besançon. Ils ont gagné un tournoi «international» entre une équipe suisse (nos piccolos) et trois équipes françaises. Les petits Loclois se sont imposés par 3-0 face à Besançon, 2-1 face à Dijon, et 1-1 face à Belfort. (Imp)

Paul Golay
100 ans révolus

Né le 18 février 1894, Paul Golay qui séjourne au home médicalisé du Châtelard, aux Brenets, est entré samedi dernier dans sa 101^e année. A cette occasion, cet ancien président du CAS, section «Sommartel» fut entouré, la veille, de sa famille, de la direction du home ainsi que de personnalités officielles qui ont apporté leurs vœux et félicitations à cet homme qui pratiquait encore la marche à pied il y a une dizaine d'années. M. Golay a été fleuri par Mme Genin, Chef des services administratifs cantonaux alors que l'attention de la commune du Locle - où le centenaire est toujours domicilié en droit - a été apportée par Josiane Nicolet, conseillère communale. (jcp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel
Au Club des loisirs

Les membres du Club des loisirs du 3^e âge des Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver ce jeudi 24 février à la salle de paroisse de la localité. La séance débutera à 14 h 30 et sera animée par un groupe d'accordéonistes du village. La rencontre débutera comme de coutume à 14 h par un culte. (Imp)

Séminaires de l'EICN
Jeudi, première conférence

Depuis quelques années l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, EICN-ETS du Locle, organise une série de séminaires de printemps. La première conférence aura lieu ce jeudi 24 février, à 17 h à l'Aula de l'établissement (salle R09). Elle sera présentée par le Dr Olivier Parriaux, senior scientist au Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA (CSEM), à Neuchâtel. Son exposé est intitulé «Optique planaire, microtechnique et microstructures: technologies et applications». (Imp)

VIE POLITIQUE

Nouveau président du PSL

Lors d'une récente assemblée générale, le PSL a pris acte de la démission de son président, Ch.-H. Pochon. Son dynamisme et son dévouement, connus de tous, ont apporté un souffle indispensable dans une période politiquement et économiquement difficile pour la ville et la région. A l'heure où les écarts sociaux se creusent, renforçant le désespoir des uns et l'égoïsme des autres, à l'heure où plus de deux-tiers des électriciens et des électeurs jugent inutile de se rendre aux urnes, le PSL ne peut s'empêcher de relever, avec un certain regret, la capacité de mobilisation et d'action dont Ch.-H. Pochon, toujours militant et député, a fait preuve durant son mandat de trois ans. Durant Michel Schaffer, vice-président de

section et vice-président cantonal, qui a accepté d'assurer la succession.

Par ailleurs, le PSL est heureux d'annoncer que ce ne sont pas moins de 972 Locloises et Loclois (soit plus de la moitié de ceux qui se sont rendus au bureau de vote) qui ont signé, les 19 et 20 février dernier, une pétition aux Chambres fédérales «contre une Suisse à deux vitesses et pour le maintien de la solidarité confédérale». Les partis de gauche (PSL, POP) et les syndicats (FTMH, SSP, SIB) ont en effet, à l'initiative du Parti socialiste loclois, décidé de lancer une pétition en faveur du maintien de l'arrêté Bonny, arrêté qui a permis de soutenir durant quinze ans la promotion économique et l'emploi, dans les

régions du pays les plus touchées par la crise. Dans le canton de Neuchâtel, plus de 800 millions ont pu être investis par la Confédération, au titre de l'aide à l'innovation et à la diversification, créant 4300 emplois. Aujourd'hui, le Vorort et l'USAM, soutenus par l'UDC et la droite néolibérale, se sont prononcés contre le renouvellement de cet arrêté au nom de la dérégulation, autrement dit de l'abandon de la solidarité tant entre les partenaires sociaux qu'entre les régions du pays. Le PSL invite la population du Locle à se mobiliser pour défendre les régions périphériques comme la nôtre, régions dont le sort est en train de se jouer à Berne et - encore plus - à Zurich. (comm)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 FÉVRIER
AU 1^{er} MARS

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas). Reprise des entraînements le samedi 15 janvier.
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 25, assemblée mensuelle à 20 h, au restaurant de la Jaluse. Samedi 26, sortie «Les Roches pleureuses». Mardi 1er mars, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: Alain et Thierry Perret.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Mardi 1er mars, dîner au Bé-mont. Délai d'inscription, jeudi 24 février. Tél. 31.33.93. Y. Favier.

● CHEUR D'HOMMES
«ÉCHO DE L'UNION»
Lundi 28 février, congé.

● CLUB DES LOISIRS. Jeudi 24, 14 h 30, salle du Casino. «Curriculum vitae: le Doubs de sa source à son embouchure». Un film super 8mm de Jean-Pierre Bauer de La Chaux-de-Fonds.

● CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES. Mardi 1er mars, sortie au Saut-du-Doubs. Pour les marcheurs, départ de la gare CFF du Locle à 13 h 45. Retour par le train quittant Les Brenets à 17 h 55. Les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion pour aller souper, ainsi que celles qui disposent d'un véhicule et sont prêtes à transporter quelqu'un, sont priées de se trouver à 18 h 05 à la gare du Locle. Repas à 18 h 45.

● CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 25 février, match au loto au Cercle de l'Union, dès 14 h. Apportez des quines, svpl.

● CONTEMPORAINES 1919. Rendez-vous à 14 h 30 au Cercle de l'Union. Projets de course. Venez nombreuses.

● CONTEMPORAINES 1924. Mardi 8 mars, 16 h, Cercle de l'Union. Réunion très importante. Présence indispensable de toutes les contemporaines.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis, dès 13 h 30 au chalet du club, sur Les Monts. Le mercredi, dès 18 h 30 au même endroit. Toutes races de chiens avec ou sans pedigree sont acceptées. Renseignements: tél. 23.45.21 ou 31.70.60.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Gagnez des places

CONCOURS

Les Neuf de chœur au Casino



En 1962, l'aventure commence pour neuf garçons qui ont en commun leur passion de la chanson française. Ils créent les Neuf de chœur, qui s'inspirent d'un autre groupe vedette, dont le chanteur soliste, Fred Mella, deviendra par la suite leur ami et chantera même avec eux. Un honneur qu'ils doivent à la qualité de leur prestation.

Succès de disques, tournées internationales, radios, télévisions, les neuf Neuchâtelois assoient leur renommée, se créent leur propre style, écrivent leurs chansons, poursuivent une belle carrière sans pour autant se lancer dans le professionnalisme. Pourtant, bien des profession-

nels pourraient s'inspirer de leur «métier».

Au fil des ans, les Neuf de chœur «perdent» cinq membres, en retrouvent quatre, dont leur nouveau soliste, Maxime Barthélémy, rencontré «Chez ma cousine», le célèbre cabaret parisien où ils se produisaient.

Dans cette formation à huit, ils enregistrent un disque compact et montent un nouveau spectacle, celui qu'ils présenteront samedi 5 mars au Casino du Locle.

L'Impartial invitera dix lecteurs à cette soirée, tirés au sort parmi ceux qui auront répondu exactement à la question posée.

Question: Comment s'appelaient les Neuf de chœur?

Envoyez vos réponses sur carte postale avant samedi 26 février à minuit à: L'Impartial, service promotion, 8, rue du Pont, 2400 Le Locle ou 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

● Concert au Casino, samedi 5 mars, 20 h 30

Villers-le-Lac: l'Hôpital psychiatrique sera transféré à Pontarlier

Fermeture en janvier 96



Jean-Claude Kneib

Le directeur des hôpitaux de Pontarlier et de Villers a affirmé que le transfert ne se fera pas sur le dos des patients. (Impar-Prêtre)

L'Hôpital psychiatrique des Genevriers à Villers-le-Lac fermera définitivement ses portes à l'aube de l'année 96, mais son activité se poursuivra à Pontarlier dans le cadre d'un bâtiment indépendant qui sera construit dans le quartier des Marneaux.

La rumeur d'une éventuelle fermeture de cet établissement employant 85 salariés pour le suivi de quelque 500 malades circulait depuis si longtemps que plus personne n'y croyait. Aujourd'hui la décision est irrévocable ainsi que nous l'a confirmé en exclusivité Jean-Claude Kneib, directeur de l'Hôpital de Pontarlier chargé également de la gestion des Genevriers.

Il s'empresse de préciser que ce transfert à Pontarlier ne se fera pas sur le dos des patients ni du personnel. «Nous n'abandonnerons pas nos malades qui disposeront de 38 lits dans le futur bâtiment de Pontarlier ou qui pourront être suivis sur place à Morteau grâce à l'ouverture dans deux ans d'un hôpital

psychiatrique de jour, expliquant notre recherche d'une grande maison de 300 m². Quant au personnel, il n'y aura aucun licenciement, sa mutation pour Pontarlier étant garantie». Nous nous efforcerons d'ailleurs lors de la vente de l'Hôpital de Villers d'imposer à l'acheteur de reprendre certaines catégories de personnel telles que par exemple les gens des cuisines, de la blanchisserie ou des services techniques», souligne J. C. Kneib.

Il précise qu'en 1989, lorsqu'il avait été fortement question déjà de fermer Villers, des contacts avaient été engagés avec des repreneurs intéressés pour reconstruire ce bâtiment de 5000 m² dans des activités liées au développement touristique.

RECONVERSION

La fermeture du site de Villers-le-Lac s'impose à différents égards, relève le directeur. «Il faut savoir que 70% des malades proviennent du sud de l'arrondissement de Pontarlier, c'est-à-dire des cantons de Mouthé, Levier et Pontarlier», signale-t-il.

D'autre part, l'établissement des Genevriers, construit en 1938 pour accueillir des tuberculeux, a vieilli mais surtout «ne

répond plus aux normes fonctionnelles et aux exigences du personnel», note M. Kneib. Autant d'arguments qui plaident, selon lui, pour son abandon au profit d'un bâtiment conforme aux besoins de la psychiatrie moderne. La fermeture de Villers si elle n'était pas annoncée n'en était pas moins programmée depuis de nombreuses années.

L'ouverture en 1991 d'un centre psychiatrique de jour à Pontarlier dépendant de Villers en était un signe prémoniteur. En emménageant dans la capitale du Haut-Doubs, le service de Jean-Claude Kneib continuera d'exercer comme par le passé une mission qui ne se limite pas seulement aux murs de l'hôpital.

ÉQUIPES VOLANTES

En effet, le personnel soignant soucieux d'offrir une médecine psychiatrique de proximité, se déplace aux quatre coins de l'arrondissement. Ces équipes volantes interviennent directement sur le lieu de vie de malades qui ont dépassé le stade de crise aiguë. Le déplacement du service psychiatrique à Pontarlier devrait permettre aussi de satisfaire une clientèle en constante augmentation (+100 malades en deux ans) et de toucher par

ailleurs des gens qui échappaient à toute thérapie pour des raisons d'excentrement de Villers ou autres motifs.

Jean-Claude Kneib estime que le service psychiatrique de Pontarlier pourra accroître de 25% son activité. Il y a donc un potentiel à exploiter d'autant plus qu'à Pontarlier les patients hospitalisés pour des troubles psychologiques disposeront aussi sur place, au cas où, des autres compétences médicales offertes par un établissement de 550 employés et de 440 lits. Jean-Claude Kneib n'ignore pas que le départ de Villers-le-Lac se traduira par un manque à gagner évident pour l'économie de la cité frontalière, sachant que le budget des Genevriers avoisine tout de même les vingt millions de francs par an.

Claude Vermot, maire de Villers-le-Lac auquel nous avons appris le caractère irréversible de cette fermeture réagit: «Je me suis battu durant trois ans pour empêcher cette fermeture, au départ avec l'appui du personnel qui a ensuite viré sa cuti et j'en tire les conséquences, mais je continue à penser que c'est une erreur car cet hôpital entre Maïche et Pontarlier est bien centré». (Pr.a.)

Franche-Comté

Conseil déconsidéré?

Le budget du conseil régional de Franche-Comté invalidé par le Tribunal administratif de Besançon suite à un recours du Front national sera donc réexaminé le 7 mars.

Le président Pierre Chantelat disposant d'une confortable majorité ne risque pas d'être désavoué. Son budget remanié passera sans problème mais pas sans intégrer des amendements venant notamment du groupe socialiste et démocrate. Cet épisode judiciaire a assurément affaibli la crédibilité et peut-être aussi atteint l'honneur des hommes du pouvoir régional. L'institution régionale est également en partie ternie et déconsidérée par le spectacle donné en pâture depuis plusieurs mois au public lors de sessions ressemblant davantage à des joutes politiques qu'à des séances où l'on œuvre pour le bien de la communauté. Tout cela fait désordre et les événements récents renforcent le sentiment selon lequel le Conseil régional de Franche-Comté n'est pas une assemblée forte et stable.

L'image et le rayonnement de la Franche-Comté pâtissent assurément de ce manque de maturité et de capacité. Le réexamen du budget 94 ne changera en rien ce diagnostic. La Franche-Comté du président Edgar Faure ou de Jean-Pierre Chevènement qui en fut aussi le président, n'est plus ce qu'elle était. Le produit de la décentralisation n'a pas réussi en Franche-Comté en tout cas son examen de passage et cela est préjudiciable pour l'avenir de la région à l'heure où il faudrait l'ancrer dans le XXI^e siècle pour lui donner les meilleurs atouts possible en vue d'être présente aux grands rendez-vous de l'histoire. Faudra-t-il pour cela attendre les futures élections? (pr.a)



P. Chantelat

Dans la tourmente, le secours de Dieu? (Impar-Prêtre-a)

BRÈVES

Maïche

Carnaval télévisé

Télé-Saugeais retransmettra le samedi 12 mars à 17 h sur France 3 Franche-Comté la diffusion du reportage qu'elle aura consacré au Carnaval de Maïche des 5 et 6 mars (préparatifs, déroulement...) ainsi qu'à la fête de carnaval à l'école maternelle publique des Sapins-Bleus. (pr.a)

Gilley

L'absinthe à l'écran

Télé-Saugeais débutera le tournage de son magazine sur l'absinthe à Gilley du 11 au 16 mars. Pour cela, l'équipe de Dominique Garing donnera un coup de vieux au café de l'Europe de Gilley afin qu'il présente l'aspect d'une auberge 1900. Tous les accessoires et mobilier nécessaires pour recréer l'ambiance où se dégustait la fée verte seront là.

Morteau

Ski avec la MJC

Durant les vacances de février, la MJC de Morteau propose tous les jours, de 13 h 30 à 17 h des activités pour les enfants de plus de 7 ans, selon le temps. Ski, théâtre, cinéma, cuisine, lecture, jeux d'intérieur sont ainsi organisés. (pr.a)

AUTOS - MOTOS - VELOS

Elevez le niveau de vos exigences. Pas celui de votre budget.



Airbags conducteur et passager avant en série sur tous les modèles BMW.

Nouveaux modèles BMW Série 5 Executive. Jamais vous n'en aurez eu autant pour votre argent. Outre la plus-value standard embarquée à bord de la BMW Série 5, nous offrons un équipement exclusif à un

prix imbattable: jusqu'à 50% de réduction. Testez une voiture exclusive lors d'une course d'essai en «classe affaires». Nous nous réjouissons de votre appel.

Gérolf Andrey SA, La Chaux-de-Fonds

Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36



Plaisir de conduire.

252-3

IMMOBILIER

Parc industriel et administratif

Puits Godet
Neuchâtel

Surfaces à louer ou à vendre, dès 50 m², divisibles selon vos besoins spécifiques.

Etage	surfaces	hauteur en m	charge kg/m ²	loyer Fr./m ²	vente Fr./m ²
rez	1320	4,00	1500	113.-	1850.-
1er	2300	3,02	800	121.-	2000.-
2e	2300	2,73	400	116.-	1900.-
3e	2137	2,73	400	128.-	2100.-

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel.

Immeuble de prestige
Prix avantageux



Alfred Müller SA

Av. des Champs-Montants 14 b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

Neuchâtel: débat sur l'avenir du Musée d'ethnographie

«Quo vadis, Jacques?»

Difficile de tenir tête à Jacques Hainard. Jean-Pierre Boillod avait accepté hier de le contredire pour les besoins du débat. Mais avec le bouillant conservateur du Musée d'ethnographie, rien n'est vraiment en contradiction...

«Quo vadis, Jacques?», demandait Jean-Pierre Boillod avec le sourire. On serait tenté de répondre que peu importe, qu'on est prêt à partir. Quand Jacques Hainard saisit le verbe, il nous entraîne, ce «camelot» qui sert au spectateur ses boniments, comme il se décrit commentant une visite! Et si quelques «amis» n'ont pas été convaincus d'entrer dans la réflexion, leur incrédulité devrait encore conforter le conservateur dans sa démarche «élitaire».

TRADITION

Les expositions permanentes s'inscrivent dans la tradition de l'ethnologie, cette recherche de l'esthétisme qui prévaut à la mise en scène d'un quotidien rapporté par des «Neuchâtelois du voyage». Mais pour Jacques Hainard, elles ne méritent aucun commentaire. Il s'agit de vitrines de collections. Dans les expositions temporaires, «il n'y a plus rien de beau». A travers

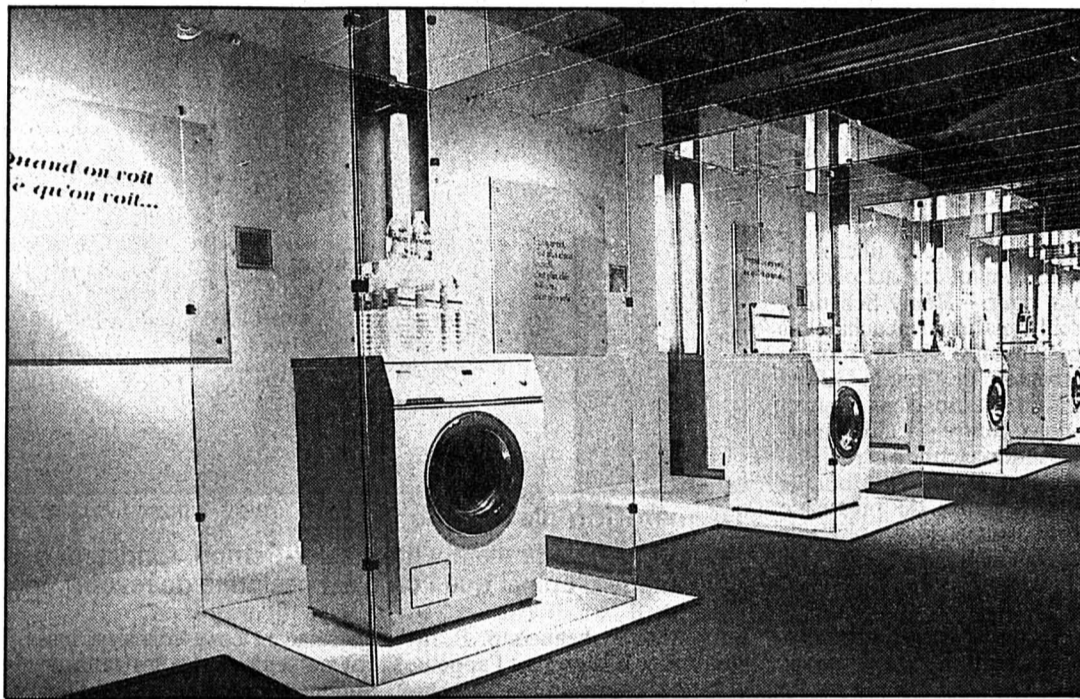
des objets, elles racontent une histoire qui s'articule, avec un début, une fin. De celles qui interpellent, qui ébranlent, qui bouleversent. L'émotion devient cérébrale. Elle génère un autre regard sur l'autre, un propos sur l'altérité: «le musée doit être une entreprise de déstabilisation culturelle», affirme Jacques Hainard. Il n'est pas l'outil pédagogique

que l'on finance, qui nous conforte dans notre savoir. Il sollicite un investissement personnel du visiteur (d'où «l'élitisme» des expositions), mais ne requiert aucun bagage particulier (ce qui amène Jacques Hainard à considérer le musée comme démocratique). «Nous pensons à quatre, cinq, six... C'est ce qui nous permet de

créer un scénario bien construit. On nous surprend rarement en faute! Même si la démarche est ludique, amusante, comique, les fondements sont solides.»

Jacques Hainard estime avoir ainsi mérité le prix de l'espace de liberté qui lui est accordé. Et il n'a pas fini de le payer, lui qui affirme que dans notre société tout s'achète.

La préparation de «Marx 2000» – la prochaine exposition se penchera sur le capitalisme – impose un travail ardu à tous les collaborateurs. Même si le champ de l'ethnologie et plus encore des sciences humaines dont se réclame Jacques Hainard est large, la doctrine marxiste n'en constitue pas moins un exercice de style. Rendez-vous le 4 juin prochain pour savoir s'il sera réussi. AO



Musée d'ethnographie

Incorporer les objets de notre quotidien, comme support du discours et sans prétention esthétique, dans une exposition, les entrer dans les collections. Traitera-t-on Hainard de fou ou de visionnaire dans cent ans? (Impar-Galley-a)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Fondation Alice Bailly Neuchâtel: artiste primé

La Fondation Alice Bailly vient de choisir d'honorer l'artiste Philippe Wenger en lui attribuant une bourse de 14.000 francs. Valaisan né à Lausanne en 1957, le 53e boursier de la fondation vit actuellement à Neuchâtel. Philippe Wenger a suivi l'Ecole des arts appliqués à Vevey et le Centre de gravure contemporaine de Genève. L'artiste a exposé dès 1986 en Suisse, en Espagne et en Italie. Il a reçu la Bourse fédérale des beaux-arts en 1991 et a participé récemment à l'exposition «Made in Barcelone», à Martigny, qui regroupait quatre artistes suisses ayant travaillé dans la capitale catalane. (comm)

AGENDA

Conservatoire

Récital du jeudi

Marc-Antoine Bonanomi, contrebasse et Raphaël Collin, piano, joueront à la salle de concerts du Conservatoire (Fbg. Hôpital 24) jeudi 24 février, 20 h 15. Au programme Henry Eccles, Joseph Jongen et Giovanni Bottesini. (DdC)

Neuchâtel

Eveil du langage

Invitée par le Centre de linguistique appliquée, Danièle Moore, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, donnera une conférence sur le thème de «L'éveil du langage: rôle des représentations métalinguistiques dans l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère». Demain jeudi à 16 h 15, salle RE46, Faculté des lettres. (comm-at)

Théâtre du Pommier

«Neuchâtel Jazztet»

Le «Neuchâtel Jazztet» réunit des musiciens connus du public neuchâtelois pour jouer dans diverses formations de jazz moderne: Reini Schlaefli, Niels Sørensen, Maurice Peretti, Christophe Bovet, Mickey Dougoud et François Huguenin. Pour son concert à l'enseigne de «Jazz at the Pommier», le jazztet a voulu célébrer les deux plus grands saxophonistes de l'histoire du jazz moderne, Charlie Parker et John Coltrane. Vendredi 25 février au Théâtre du Pommier. (comm-at)

Services de l'assistance publique des communes et du canton

Les jeunes plus touchés

Crise économique en arrière-fond, le nombre de personnes recourant à l'assistance publique ne cesse de croître. Avec une tendance inquiétante: l'indigence touche le plus fortement des personnes jeunes.

Avec 11,2 millions de francs, les secours versés par le canton et les communes aux personnes indigentes durant l'année 1992, mais comptabilisés en 1993, sont supérieurs de près de 3 millions de francs à ceux versés en 1991. Une progression de près de 36% qui s'est poursuivie en 1993: «Au décompte final qui sera établi en juin de cette année après avoir reçu le décompte des services sociaux de la ville de

Neuchâtel, nous pensons avoisiner les 13 millions», explique Daniel Monnin, chef du Service de l'assistance.

De fait, le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 1993 au chapitre de l'assistance s'est singulièrement accru par rapport aux années précédentes. De 597 en 1991 et 663 en 1992, il est passé à 739. Sur l'ensemble de ces nouveaux dossiers, 272 cas concernent des gens âgés entre 18 et 30 ans. La tranche des 41-64 ans (192 cas) précède celle des 31-40 ans (184 cas).

En première ligne des causes qui amènent de plus en plus de gens à s'adresser aux services sociaux: une situation économique caractérisée par la crise de l'emploi. A elles seules, les per-

sonnes tombées dans l'indigence pour «défaut de gain» ou «chômage» (fin de droit) représentent plus de 40% des nouveaux dossiers (11,2 et 29,9%).

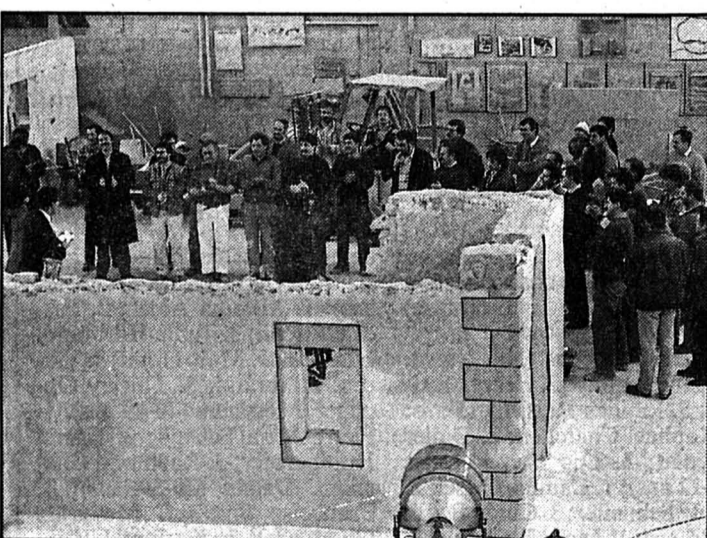
En tenant compte uniquement des nouveaux dossiers ouverts au titre de «chômage», on s'aperçoit qu'ils concernent, pour près de la moitié des cas, une personne se situant dans la tranche d'âge 18-30 ans. Un constat inquiétant, estime Daniel Monnin: «Avant, les jeunes qui s'adressaient aux services sociaux étaient plutôt des marginaux. Aujourd'hui, ce sont des exclus du monde économique. Difficile de remonter ensuite la pente, lorsque l'on est dans cette situation à l'orée de sa vie professionnelle.»

En 1992, les charges de l'assistance (11,2 millions) ont été réparties à raison respectivement de 60 et 40% entre canton et communes. Une répartition qui va changer pour les charges de 1993 qui doivent être comptabilisées cette année. Le nouveau mode prévoit en effet le «splitting» entre Etat et communes, corrigé de l'effort fiscal communal. «Pour les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, cela devrait revenir à peu près au même. Le Locle sera avantagé par le nouveau système de répartition.

En revanche, des communes comme La Côte-aux-Fées ou Auvernier peuvent s'attendre à payer plus», relève D. Monnin. (cp)

Exposition de travaux à Colombier

Techniques de maçonneries anciennes



Les travaux réalisés lors d'un cours de perfectionnement relatif aux techniques de travail sur les maçonneries anciennes ont été exposés samedi dernier au

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier.

La collaboration entre le Centre de formation professionnelle

de Colombier, la Commission paritaire de formation professionnelle (dont la vocation première est de former et de perfectionner le personnel) et le Service cantonal pour la protection des monuments et sites (utilisateur de cette main-d'œuvre) s'est avérée fructueuse car la mise en commun des expériences réalisées par chacun des partenaires a donné à ce cours un dynamisme et un aspect très proche de la pratique. Par ailleurs, les contacts pris entre ces spécialistes contribueront considérablement à améliorer la conservation du patrimoine bâti du canton.

Les travaux de ce cours consistaient à reconstruire une partie d'ouvrage en utilisant des pierres récupérées lors d'une démolition d'une ancienne bâtisse neuchâteloise. Roger Simond, expert en monuments histori-

ques, assisté de Patrick Jaggi, technicien, a pu montrer aux participants les techniques utilisées à l'époque où les liens hydrauliques, tel le ciment, n'existaient pas, ainsi que les problèmes provoqués par l'utilisation de matériaux et de méthodes de travail moderne, souvent inadaptées aux constructions de cette époque.

Suite à ce deuxième cours de perfectionnement et au succès rencontré, la Commission paritaire neuchâteloise de l'industrie du bâtiment et du génie civil projette d'élargir son champ d'action à d'autres corps de métier pour construire ou reconstruire, à l'aide de techniques anciennes, un ouvrage qui pourrait servir de référence aux personnes intéressées à la conservation, précise le responsable des cours D. Corvalan, ingénieur civil. (at-comm)

Bras de fer

Après combats

Le Championnat cantonal de bras de fer s'est tenu samedi après-midi à Neuchâtel, dans le local du Bras de fer club neuchâtelois, à l'avenue de Bellevaux. C'est à nouveau dans les petites et moyennes catégories que les combats ont été les plus âpres. Chez les dames, la jeune Nathalie Linder a proprement survolé la compétition en s'imposant dans sa catégorie comme dans l'«open». Après la remise des coupes, une soirée à permis de fêter les vainqueurs. (cp-comm)

RÉSULTATS

Femmes - Catégorie moins de 55 kg: 1. Jenny Ferrari; 2. Pascale Lamarre. **Plus de 55 kg:** 1. Nathalie Linder; 2. Aurore Béguelin; 3. Madeleine Linder.

Hommes - Cat. moins de 60 kg: 1. Sylvain Rebetez; 2. Emile Gachet; 3. Rolan Kran. **Moins de 70 kg:** 1. David Imwinkelried; 2. Pascal Ferrari; 3. Malissa Tomic. **Moins de 80 kg:** 1. Nicolas Pellaton; 2. Marc-Henri Duprez; 3. Pedio Aneiros. **Moins de 90 kg:** 1. André Van der Veken; 2. Laurent Kohler; 3. Paulo Pires. **Plus de 90 kg:** 1. Yves Petermann; 2. Didier Boss; 3. Nicolas Forrer.

Open - Hommes: 1. Yves Petermann; 2. Pascal Ferrari. **Femmes:** 1. Nathalie Linder; 2. Aurore Béguelin

Agenda

«Achterloo»

Le théâtre de La Poudrière, 14 comédiens mis en scène par Yves Baudin, jouera «Achterloo», pièce de Dürrenmatt dans la traduction de Jean-P. Clerc. Cette première exécution française aura lieu au Théâtre de Neuchâtel, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 février à 20 heures. (DdC)

Val-de-Travers: la légalisation de l'absinthe au centre d'un débat radiodiffusé

La fée trouble les esprits

Sacrée «fée-verte»! Clouée au pilori depuis le début du siècle, elle n'en finit pas de troubler les esprits. Partisans de la légalisation de l'absinthe et défenseurs de son interdiction se sont mesurés verbalement hier soir à Môtiers.

Après les charrettes de distillateurs clandestins, la salle du tribunal du chef-lieu accueillait l'émission-débat Forum de la Première. Devant les micros de la radio romande: deux personnalités pour - Rémy Scheurer, conseiller national neuchâtelois et cosignataire de la motion Rohrbasser, et Claude-Gilbert Bourquin, pharmacien à Couvet - et deux contre - Félix Ansermet, vice-directeur de la régie fédérale des alcools, et Monique Hirsch, attachée de presse de l'Institut suisse de prophylaxie contre l'alcoolisme (ISPA).

TOXIQUE?

La «bleue» est-elle ou non toxique? La question est revenue sur le tapis. Éternel débat. La plante absinthe contient en effet de la thujone, que l'on retrouve également dans la sauge. Associée à l'alcool, cette substance agit sur le système nerveux et pourrait conduire au drame.

«L'absinthe n'a pas été interdite sur un coup de tête, elle faisait des ravages», s'est exclamée Monique Hirsch. A la fin du siècle dernier, le verre de «fée-verte» coûtait quatre fois moins cher que le vin. C'était l'opium du petit peuple des travailleurs



Dégustation d'absinthe

Debout, verre à la main, Otto Legler-Pernod, fondateur des distilleries de Couvet (1883) et de Pontarlier (1885). Une image d'Epinal que l'on n'est pas prête de revoir. (Imp-ra)

qui en buvait beaucoup. Beaucoup trop. Elle excitait l'appétit, l'esprit et même les parties génitales.

Selon une étude commandée par l'ISPA, rien ne contredit les observations anciennes. Mme Hirsch a brossé un tableau un rien effrayant, en parlant de convulsions, de démangeaisons, de tremblement des mains et des jambes, de perte du tonus musculaire...

«Tout dépend de la dose, a rétorqué Claude-Gilbert Bourquin. Manger un kilo de foie gras peut aussi être mortel.» Le

pharmacien covasson s'est inscrit en faux contre les taux de thujone contenus dans l'absinthe et cités par Mme Hirsch.

Mais pourrait-on éliminer la toxicité? C'était un des buts de la motion déposée au Grand conseil neuchâtelois par le pharmacien en 1981 et rejetée à deux voix près. Dommage.

PLUS UN DANGER

Pour Rémy Scheurer, le risque d'alcoolisme à l'absinthe est faible aujourd'hui. La «bleue» ne représente plus un danger pour la santé publique. Il n'a pas ou-

bli de mentionner les campagnes menées par les distillateurs de patates et de fruits à noyau avant la votation populaire sur l'absinthe en 1908.

Tous les alcools peuvent poser des problèmes de santé, a précisé Félix Ansermet. «Pourquoi se focaliser sur l'absinthe?», a demandé Rémy Scheurer. Et le représentant de la régie de préciser que celui qui se saoule à la «bleue» n'est pas seulement pris de boisson. La célèbre FDA américaine considère d'ailleurs l'absinthe comme un narcotique. A notre connais-

sance, l'agence anti-drogue n'a pas encore envoyé de bérêts verts pour éradiquer la production de fée.

L'absinthe n'est pas prête de se retrouver sur les rayons des supermarchés. Le Conseil fédéral a répondu que le dossier n'est pas prioritaire et a transformé la motion Rohrbasser en postulat. Mais, nul doute que la question de la libéralisation de l'absinthe se posera à nouveau. A la faveur d'un dépoussiérage de la Constitution fédérale ou d'une entrée de la Suisse dans l'Union européenne. MDC

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVE

Compost régional Pas de précipitation

Bien que favorables à la création d'un compost régional, les conseillers généraux fleurisants ont choisi, hier soir, de renvoyer leur décision à une date ultérieure. Autant dire que l'installation de compostage, prévue dans la localité, ne verra pas le jour de sitôt. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. (mdc)

AGENDA

Val-de-Travers

La der du Ciné-club

La saison 1993/1994 du Ciné-club du Val-de-Travers, consacrée aux femmes, touche à sa fin. Ce soir, à 20 h 15 au cinéma Colisée de Couvet, les cinéphiles pourront assister à la projection du film de Jonathan Kaplan «Les Accusés», avec Jodie Foster et Kelly Mc Gillis. Un film qui évoque à la fois le problème de la violence collective, sexuelle notamment, et de la non-assistance à personne en danger, une notion que le code pénal américain ignore superbement. La projection sera précédée de l'assemblée générale annuelle. (mdc)

Tête-de-Ran

Course à points du Giron

Dimanche 27 février, le Ski-Club Tête-de-Ran organisera un slalom sur les pistes de La Serment. Il s'agit là d'une des plus importantes courses du Giron jurassien. Tous les meilleurs skieurs de la région seront présents: les OJ I, les OJ II, les juniors, les dames et les messieurs. Le début de la course aura lieu dès 10 heures. Remise des dossards dès 8 h, à la buvette du télésiège des Hauts-Geneveys. Par manque de neige, ce slalom aura lieu à Nax, en Valais. Le 181 renseignera. (ha)

Les Geneveys-s/Coffrane 40 bougies pour l'U.S.G.C.

Samedi 26 février, l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane fêtera ses 40 bougies. Une grande soirée se profile à l'annexe de l'Hôtel des communes. Elle débutera à 19 heures par un apéritif (offert) suivi d'un repas. L'orchestre «Pussycat» conduira le bal et une animation surprise du 40e anniversaire attend tous les participants. (ha-se)

Dimanche à Fleurier

Patineuses en gala

La patinoire de Belle-Roche à Fleurier accueillera, dimanche 18 heures, la seconde édition du gala de patinage artistique organisé par le club de la localité. Pour l'occasion, les rangs des Fleurisanes seront étoffés par des patineuses du club des Ponts-de-Martel.

Les quelque quarante patineuses qui briseront la glace dimanche ne donneront pas moins de quatorze numéros. Ils seront interprétés tour à tour par les Fleurisanes et par les filles du club des Ponts-de-Martel, ces dernières ne présentant que des numéros en solo.

Les Vallonnières, emmenées par leur monitrice Marion Crelier, évolueront soit seules soit dans des exercices de groupe et

toujours en fonction de leur niveau. En effet, le club fleurisien répartit ses membres en trois degrés: le groupe des débutantes, le groupe dit de perfectionnement et le groupe des avancées.

Fondé il y a deux ou trois ans, le Club de patinage artistique de Fleurier possède déjà des rangs bien garnis. Trente-sept filles, âgées de cinq à douze ans, forment l'effectif. Après le gala de dimanche, les patineuses prendront part à une ultime prestation publique, en mars, aux Ponts-de-Martel, avant de ranger leurs patins en attendant la saison prochaine. (comm-mdc)

● Gala de patinage artistique, patinoire de Belle-Roche à Fleurier, dimanche 27 février de 18 à 20 heures.

Les Bugnenets

Une descente très... populaire

Avec 176 départs, la descente populaire des Bugnenets qui s'est courue dimanche dernier, a battu tous les records de participation. D'une longueur de 1140 mètres avec une dénivellation de 339 mètres, il s'agit de la plus longue course du Jura. Organisée à la perfection par le Ski-Club La Vue-des-Alpes, elle s'est courue sur une neige peu glissante et dans le brouillard. Mais qu'à cela ne tienne: Roland Jossi, responsable, s'est déclaré très satisfait de son déroulement. Il a félicité tout le personnel des télésièges pour leur

aide efficace. La famille Kaempf, du Pâquier, a décroché les meilleurs résultats: chez les hommes, Ueli est descendu, comme Blaise Grezet de La Chaux-de-Fonds, en 45.62 alors que Françoise Kaempf a effectué le meilleur chrono chez les dames en 51.39.

Quant au meilleur temps de la journée, il a été réalisé par un licencié (ils étaient hors concours): Jérôme Ducommun, de Dombresson, en 45.21.

Un prix spécial a été remis au doyen Ernest Berger qui, à l'âge

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Les plans de l'avocat

Maître F. R., avocat au Val-de-Ruz, comparait hier devant le Tribunal de Cernier pour une histoire de travaux entrepris «dans un contexte spécial» dans sa ferme des Vieux-Prés, sans que les plans aient été déposés à la commune de Chézard. Celle-ci a déposé plainte. Mais, bon sang, «elle aurait pu avertir»!

Pour un peu, c'était la faute de la commune. «J'ai soudain appris qu'elle avait déposé plainte. Si j'avais su, j'aurais fait le nécessaire», a confessé F. R., hier au Tribunal. Mais voilà, c'était trop tard. «Elle était sans doute fâchée, car une fois, il y a eu un problème de velux», a rajouté le prévenu. Laissons l'histoire du velux.

Ce qui amenait l'avocat à

comparaître devant le juge concerne la rénovation de sa ferme. Les travaux étaient prévus pour 1995. Mais, l'été passé, son voisin, «charpentier-maçon», avait besoin de boulot, F. R. l'a alors laissé faire, «sans autorisation». Et sur la base des esquisses de plans, le voisin a bien travaillé. Au point d'arranger le toit et de ravalier la façade sud en y réalisant déjà les trois fenêtres prévues. Et les plans? Restés en rade chez l'architecte, tombé en faillite entre-temps. La tuile!

Le procureur réclame une amende de 3000 francs contre F. R., mais pour rendre son jugement, le tribunal a souhaité entendre le voisin et l'architecte lors d'une prochaine audience. Affaire à suivre. (se)

Correctionnel

Vingt mois!

Il avait profité de sa relation d'amitié avec les parents pour abuser de leur enfant de 7 ans. Hier, le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz l'a condamné à 20 mois d'emprisonnement et a ordonné son arrestation immédiate.

La fillette avait 7 ans au moment des faits. Profitant de difficultés relationnelles entre l'enfant et ses parents, l'ami s'était isolé à deux reprises avec la fillette sous le prétexte du dialogue. En fait, il lui avait imposé des actes d'ordre sexuel.

Arrêté sur dénonciation, le prévenu, dans la trentaine, avait d'abord tout nié en bloc avant de reconnaître une partie des faits. Pour la défense et le prévenu, qui regrettait ses actes, l'attitude provocante de l'enfant qui venait d'être placée en institution pouvait expliquer une partie des faits.

Le Ministère public s'est élevé contre cette interprétation. Pour le procureur, le prévenu avait non seulement honteusement abusé de la confiance des parents, mais de tels actes étaient de nature à provoquer de graves traumatismes chez un enfant de cette âge. Ce qu'un rapport médical est d'ailleurs venu confirmer. Et d'inviter le tribunal à «sévir sans faiblesse» en infligeant une peine de 2 ans de réclusion.

A l'heure du jugement seuls les faits avoués par le prévenu ont été retenus. Mais ils étaient suffisamment graves et de plus répétés pour qu'une peine de 20 mois d'emprisonnement soit retenue (moins 35 jours de préventive). Des frais pour 3600 fr et des dépens pour 800 francs ont été mis à la charge du condamné. Son arrestation immédiate a été ordonnée. (cp)

Tourisme du Jura bernois en voie de convalescence

Atout régional à jouer

L'industrie et les services ne sont pas les seuls à devoir faire front à la tourmente de la récession. Le tourisme est également touché. Sa tâche est encore plus délicate en raison de sa dépendance des aléas météorologiques. Après 1992, année «terrible» pour tout l'Arc jurassien, le Jura bernois a pu enrayer la chute des nuitées, en la stabilisant à 2,98%. On souhaite désormais aborder une phase de reconstruction.

Dans son analyse de l'exercice écoulé, le président de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), Emile Gauchat, a recensé les divers facteurs ayant concouru aux résultats négatifs. Certes, la conjoncture a joué un rôle déterminant, mais les conditions de la météo ne sont pas à sous-évaluer. L'une des leçons à retenir, c'est que la région doit continuer de jouer la carte hivernale. Certes, les hivers «verts» ont pénalisé les stations, mais l'heureux retour de la neige en décembre 1993 a montré la justesse de l'option choisie.

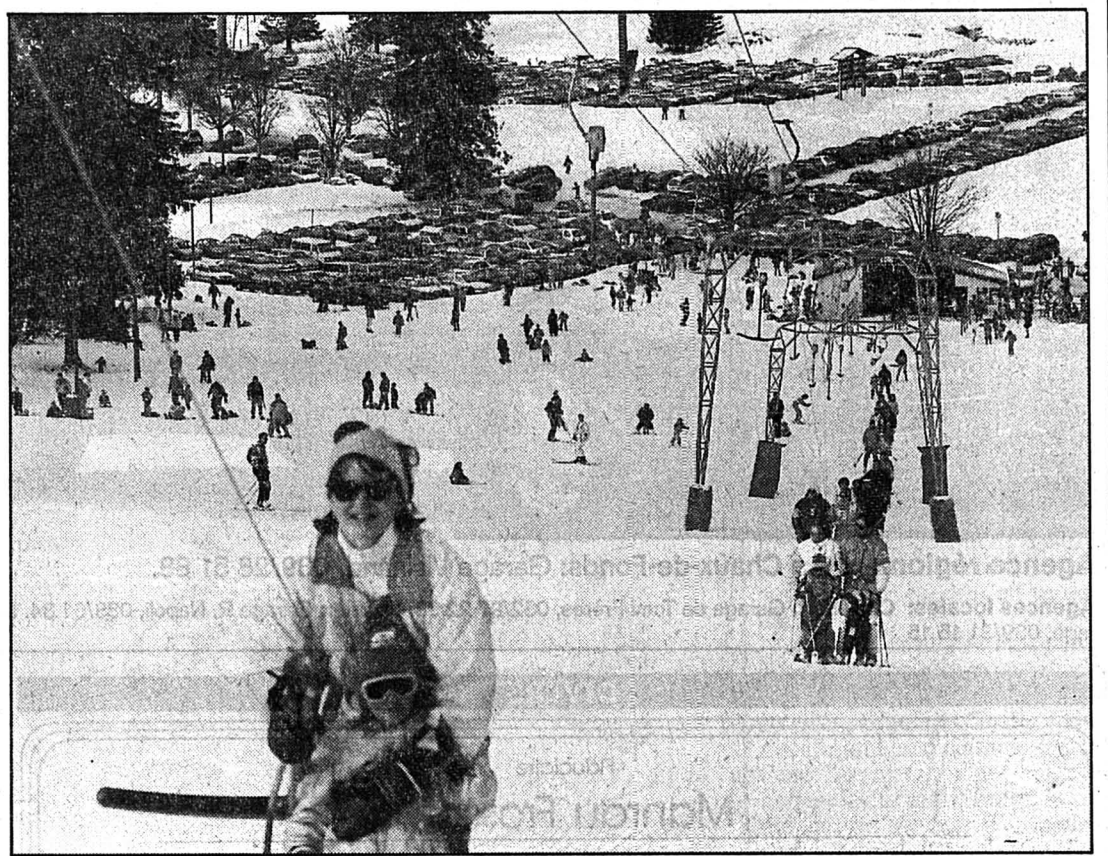
A l'avenir, le Jura bernois devra poursuivre sa politique de développement et d'amélioration de l'infrastructure hôtelière.

On espère que la détente sur le front des taux d'intérêt puisse relancer des investissements mis en veilleuse. Il n'empêche que l'on devra passer par certaines restructurations en raison du surendettement hôtelier. Le secteur ne doit pas pour autant être négligé, puisque le tourisme est la troisième branche d'exportation suisse avec 21 milliards de francs de chiffre d'affaires et une balance commerciale excédentaire de trois milliards. La région devra encore relever d'autres défis, car les habitudes des touristes ont changé: ils demandent davantage d'activités sportives et culturelles, mais aussi de «sensations fortes».

PROMOTION

Commentant à son tour l'exercice écoulé, le directeur de l'OTJB Jean-Michel von Mühlen a nuancé les résultats de 1993. Manque de neige, été en demi-teinte, automne pourri ont sensiblement compromis l'exploitation touristique. Pourtant, certains mois furent excellents, notamment mars avec une hausse spectaculaire de 23% des nuitées.

Si l'hébergement doit être amélioré et développé, il n'en reste pas moins que l'effort de promotion doit rester prioritaire pour l'office. Le Guide des mémoires du Jura bernois, très bien conçu et documenté, a été un véritable succès d'édition. Tiré à 10.000 exemplaires, il est en voie d'épuisement et sera prochainement édité. Il montre à l'évidence l'une des traces à suivre



Les Savagnières

Pour la première fois depuis plusieurs années, Les Savagnières ont bénéficié d'excellentes conditions pour la pratique des sports hivernaux. (Impar-Galley-a)

dans la promotion touristique d'une très belle région préservée.

COOPÉRATION

L'hiver, quoique très capricieux, demeure un atout important pour la région, notamment pour les stations situées à plus de

1100 mètres. Cette saison aura donné raison aux promoteurs des sports de neige, que ce soit aux Prés d'Orvin ou aux Savagnières qui ont bénéficié d'excellentes conditions d'enneigement. Dans ce but, le prospectus hivernal a été mis à jour en collaboration avec la Fédération jurassienne du tourisme (FJT) et les CJ. En outre, l'OTJB et la FJT publient un bulletin d'enneigement commun quotidien, disponible en français et en allemand au numéro de téléphone 039 / 189.

Divers efforts seront poursuivis dans la promotion de la région et de son image touristique. Mais là encore, il est nécessaire de grouper toutes les forces. C'est ainsi que l'OTJB organisera plusieurs campagnes de concert avec les Fédérations jurassienne et neuchâteloise du tourisme dans diverses foires en Suisse et à l'étranger.

Du côté des finances, la situation de l'OTJB est saine avec un chiffre d'affaires de quelque 630.000 francs. Toutefois, le budget 1994 est quelque peu

bouleversé. La contribution de la Loterie cantonale (SEVA) sera réduite de 100.000 fr alors que la part cantonale à la promotion du tourisme sera relevée de 80.000 francs. En conséquence, la société devra augmenter le nombre de ses coopérateurs et soumettre plusieurs dossiers à la SEVA pour financer des activités particulières.

CHASSERAL

On retiendra encore qu'un effort particulier sera fourni à La Neuveville avec la probable ouverture d'un bureau digne de ce nom, en collaboration avec la proche région neuchâteloise et bernoise. Un prospectus spécial a été publié à cet effet.

Enfin, le dossier de Chasseral n'est pas abandonné pour autant. Si l'on devra renoncer au projet trop coûteux d'une télécabine (six ou sept millions de francs), on se rabattra sur une solution moins onéreuse d'un télésiège (1,5 million), avec toutefois l'inconvénient d'être une exploitation limitée à la saison hivernale. B.L.N.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVE

Impar... donnable

Rendons à M. Tauxe...

... le prénom qui est le sien, à savoir Henri-Charles, et non l'inverse, comme nous l'écrivions hier par inadvertance. Et rappelons que cet illustre micropsychanalyste donnera une conférence, à la salle communale de Renan, demain jeudi 24 février à 19 h 30. (de)

AGENDA

Concert à Bienne

Bruno Schneider

Le 6^e concert de l'abonnement de la Société d'orchestre de Bienne, dirigé par le chef invité Roberto Benzi, aura lieu ce mercredi soir à 20 h 15 au Palais des Congrès. Au programme: Mozart, symphonie No 28, Milhaud «La création du monde», Stravinsky, deux suites pour orchestre. Le corniste Bruno Schneider, sera le soliste du concerto pour cor et orchestre K 495 de Mozart. (DdC)

Anet

Deux cantates de Bach

Le chœur du Conservatoire de Bienne, placé sous la direction de Joseph Bisig et accompagné par une douzaine d'instrumentistes, interprétera samedi 26 février (Eglise réformée d'Anet, 20 h 15) les Cantates 131 et 12 de Jean-Sébastien Bach. Entrée libre, collecte. (de)

Jura bernois

Caritas cherche bénévoles

Des réfugiés de la guerre qui déchire la Bosnie-Herzégovine ont obtenu l'asile dans la région. Aussi Caritas cherche-t-il des personnes bénévoles, disposées à leur consacrer quelques heures par mois, afin de les aider et de les accompagner pour une meilleure intégration dans la communauté régionale. Les personnes intéressées à s'engager sont conviées à une soirée d'information qui se déroulera demain jeudi 24 février, dès 20 h, au restaurant «Central» de Tavannes. Cette réunion vise à créer un groupe de soutien pour la région de Tramelan, Tavannes et Saint-Imier. Pour tout renseignement complémentaire, on s'adressera à Caritas Jura, à Delémont, tél. 066/22 56 22. (comm)

Haro sur les récalcitrants!

L'un des problèmes majeurs que l'Office du tourisme du Jura bernois doit régler dans un proche avenir, c'est celui des hôteliers récalcitrants. C'est-à-dire ceux qui sont peu enclins à ouvrir leur bourse au bénéfice de la communauté régionale.

Il appert, en effet, qu'il subsiste un certain nombre d'hôteliers qui ne veulent pas jouer le jeu de la transparence touristique, en n'annonçant pas toutes les nuitées enregistrées. On estime ainsi que dans le seul district de La Neuveville, un bon millier de nuitées par mois échappent à la statistique et ne fournissent donc pas de taxe de séjour. Ce sont autant de recettes qui manquent à l'OTJB et, par conséquent, aux moyens de promotion touristique de la région.

Il semble que le phénomène ne se produise pas dans le reste du canton de Berne. Quant au canton

du Jura, qui a repris la pratique bernoise, il a imposé la taxe de séjour obligatoire. Le résultat est probant, puisque les recettes ont passé de 60.000 à 300.000 francs!

Les responsables de l'OTJB ne veulent pas demeurer les bras croisés. Ils entreprendront cette année une campagne de sensibilisation auprès des hôteliers récalcitrants afin de leur faire comprendre l'importance d'être solidaires. On informera avant de passer à toute mesure coercitive. On est confiant au comité de l'OTJB, car les discussions ont permis par exemple de convaincre Les Prés d'Orvin de prélever une taxe de séjour sur les chalets. En outre, il convient de signaler que les hôteliers récalcitrants demeurent une minorité, mais ils faussent le jeu dans une région qui a besoin de l'union de toutes les forces. (nm)

Tramelan: le CIP remplit pleinement ses tâches de perfectionnement

Tous les secteurs en hausse

Progression de tous ses secteurs d'activités sans exception, compte financier dégagant près de 280.000 francs de solde positif: dans un environnement toujours gris, le Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan (CIP) affiche une santé réjouissante, assortie de perspectives alléchantes.

Après un démarrage relativement difficile, car il devait trouver ses marques, le CIP a, désormais, pris sa vitesse de croisière. Claude Merazzi, directeur de l'institution, en a présenté hier le bilan pour l'année écoulée. Globalement positif, dans tous les domaines d'activités, y compris financièrement, même si les chiffres ne sont pas à comparer au premier degré avec ceux des années précédentes. Il en va ainsi de l'autofinancement, tout à fait satisfaisant, qui passe de 2,7% en 1991 à 52% en 1993. Il faut ici tenir compte de la part des investissements et des charges inhérentes à d'autres institutions, qui ont été sorties du bilan. Par rapport à 1992, les heures

dévolues au perfectionnement à destination d'entreprises, d'associations professionnelles, d'administrations publiques ou de personnes privées, ont augmenté de 88% à 1083 heures. Le perfectionnement professionnel et la formation continue en faveur de demandeurs d'emploi ont progressé, eux, de près de 300%, à 5421 heures. Dans une des régions les plus touchées par le chômage (7%), les efforts déployés par le CIP ont ainsi permis à 845 personnes d'améliorer leurs connaissances (langues, informatique, technique) par le biais de 66 cours. En outre, un Atelier de formation avec enseignement assisté par ordinateur a également été ouvert dans l'ancienne usine Schäublin de Tramelan.

CULTURE EN BAISSÉ

Lieu de rencontre et de culture de plus en plus demandé, le CIP a également rassemblé plus de 11.000 personnes au cours de quelque 250 assemblées diverses, tandis que 24 manifestations culturelles étaient pro-

grammées en 1993. Si l'on note à ce chapitre une stabilité par rapport à l'année précédente, une baisse est d'ores et déjà annoncée - hélas! - puisque la salle Shaula, où se tiennent habituellement les expositions, sera vouée dans le courant de l'année à la formation pour les industries du décolletage et du taillage (CT DT).

Un frein à la culture évident, bien que le programme 1994 prévoie une exposition Anne Frank, assortie de diverses manifestations sur le thème du racisme et de l'intolérance, ainsi qu'un stage de formation à la «Commedia dell'arte», avec exposition de masques et costumes d'époque. De plus, une manifestation d'envergure nationale aura lieu en novembre prochain, avec des personnalités de premier plan. Rien à voir cependant avec les rencontres de Davos, mais on en saura un peu plus dans un mois environ.

SÉMINAIRES

Au titre de la formation toujours, les séminaires d'entre-

prises et administrations ont touché 5000 personnes de Suisse et de l'étranger (+77%).

Notons toutefois que, au vu des économies souhaitées par les entreprises partenaires, les colloques n'ont pas encore apporté suffisamment de nuitées au CIP (+3%), quand bien même l'autofinancement du secteur hôtelier approche, puisque le déficit a été ramené de moitié, à 150.000 francs.

Enfin, l'Université populaire (UP) connaît une hausse de 18%, le perfectionnement du corps enseignant de 136% et le centre de documentation de 78%.

Il est intéressant de situer le CIP dans le paysage de la formation pour adultes: avec 67.953 heures/personnes, il est loin derrière l'Ecole-Club Migros, championne toutes catégories avec plus de 10 millions d'heures/personnes, suivie par les UP, plus de deux millions, mais à quelques encablures de l'Académie de langues et de communication (ACL) et large-

ment devant la vieille «Akademie für Erwachsenenbildung» (Académie pour la formation des adultes) de Lucerne ou sa consœur de Berne.

INFORMATIQUE PRIVILÉGIÉE

Parmi les perspectives pour 1994, dont l'ouverture d'une entreprise d'entraînement pour jeunes demandeurs d'emploi, avec mandat de gérer la quarantaine de places de travail du Centre social protestant, il convient de souligner l'importance accrue de l'informatique dans les offres du CIP.

Les cours NTI (nouvelles techniques de l'information) seront renforcés, de même que l'ensemble des possibilités, améliorées, de l'équipement du CIP, lequel vise à devenir un centre de compétences pour les PME, avec prise en compte de toutes les nouvelles technologies du marché. Une finalité aussi: avoir la capacité de décerner les certificats et diplômes en informatique reconnus par l'OFIAMT. S.G.

In.

Toit ouvrant, intérieur aux couleurs riantes, radiocassette, dossier banquette arrière rabattable et protections latérales. La Micra Nissan Tramp est à vous aux prix très net de Fr. 14 500.-.

Et out.

Fr. 1200.-. Soit la valeur de l'équipement de la Nissan Micra Tramp qui ne vous coûte rien. Si ce n'est un coup de cœur.



Micra Tramp



44-2277/ROC

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, 039/31 15 15

DIVERS

Fiduciaire

Manrau Frossard

Société anonyme

FISCALITÉ: Conseil, déclarations, représentation
COMPTABILITÉ: Organisation, tenue, bouclage, révision
SALAIRES: Calcul, décomptes, comptabilité
GESTION: Fortune mobilière et immobilière

2034 Peseux
 Avenue Formachon 29
 Téléphone (038) 313155
 Téléfax (038) 312624



Membre de la Chambre Fiduciaire

2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Grenier 22
 Téléphone (039) 231641
 Téléfax (039) 232334

28-1325

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
 ou 037/26 82 10
 Ecluse 61
 2000 Neuchâtel
 28-1356

Crédit rapide

038/51 18 33
 Discretion assurée.
 Lu à sa de 10 à 20 h
 Meyer Finance
 + Leasing
 Tirage 28
 2520 La Neuveville

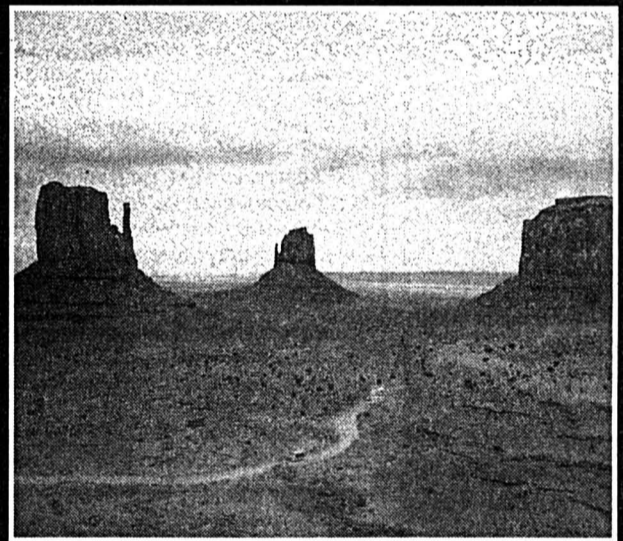
- | | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|------------------|
| A Acier | Egalé | O Obturé | Reste |
| Agacer | Elève | P Paella | Ronger |
| Arpent | Emietter | Patère | Ruche |
| Arrête | Etang | Patience | Rumeur |
| Arroger | Etat | Patoisant | S Séparé |
| Aviser | Etat | Patriote | Soupirer |
| B Brassage | Evasé | Perpétuel | Subir |
| Bronche | G Gnosie | Pirate | T Tapioca |
| C Cabine | Grappe | Plâtre | Taon |
| Captive | I Iris | Pollen | Tarpon |
| Colle | L Latin | Ramier | Tomate |
| Crépité | Limer | Rare | Torpeur |
| Croupier | M Macérer | Récité | Tracas |
| E Ecarté | N Navet | Répéter | Tripe |

RoC-pa 21

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

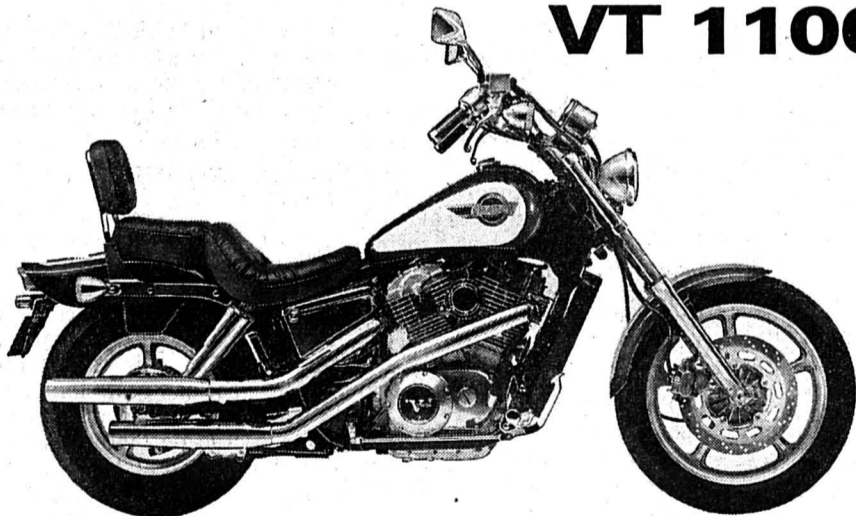
Mystérieuse disparition:



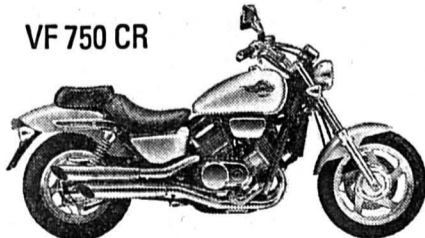
Ash Fork, Arizona (USA)

Il part boire un café, on le retrouve en Arizona...

VT 1100 CR. La tentation de l'Ouest.



VF 750 CR



VT 600 CR



Au guidon d'un chopper HONDA, le plaisir de rouler est si grand que vous pourriez bien vous retrouver... à l'autre bout du monde ! Position de conduite idéale, technologie et fiabilité HONDA, moteurs V2 ou V4 musclés, des performances oui, mais cool... Tout un état d'esprit que vous découvrirez en essayant les modèles 1994 chez votre agent HONDA !

Envoyez-moi gratuitement le(s) catalogue(s) suivant(s) :
 Motocyclettes Scooters
 Catalogue général '94
 Accessoires Honda-Boutique
 Ainsi qu'une liste de prix.

Nom : _____ Imp
 Prénom : _____
 Rue : _____
 NPA/Localité : _____
 Age : _____

Couper à retourner à l'agent le plus proche de votre domicile, ou chez HONDA (SUISSE) SA
 Case postale 610 - 1214 Vernier-Genève



Budget de l'Etat

Retrouver l'équilibre perdu

Ce matin, le Parlement discutera (et adoptera probablement) le budget de l'Etat de 1994 qui prévoit un excédent de charges de 18,2 millions. Le budget de 1993 accusait un déséquilibre de 20,67 millions, alors que les déficits subis en 1991 et 1992 sont de 19,2 et 16 millions. Dernier élément à prendre en compte: les mesures d'économies – contribution de solidarité, baisse des subventions, nouvelles recettes – ont déjà réduit le déséquilibre de 20 bons millions.

tôt que construction d'un immeuble administratif (économie peu probable) – existent aussi. Mais elles ne représentent qu'à peine 25% des causes du déficit. En se focalisant sur les économies structurelles, on va déstabiliser l'Etat, rogner son rôle social primordial, léser les plus démunis... et sauvegarder les avantages accumulés par des catégories de privilèges.

Le déficit a surgi après douze ans tous bénéficiaires, preuve évidente de son origine conjoncturelle et du petit rôle que joue le nombre de fonctionnaires dans ce découvert. Or, tant les autorités que les groupes politiques ne partagent pas, semble-t-il, cette analyse. Cela explique pourquoi ils trouvent difficilement les moyens de résorber le déficit, faute d'en combattre les véritables causes.

ERREUR MONUMENTALE

En 1990, l'Etat a emprunté 28 millions, 45 millions en 1991 et 80 millions en 1992, à un taux moyen de plus de 6,5%, auprès de divers prêteurs, sans prendre la précaution d'assortir ces emprunts de possibilités de remboursement anticipé. Aujourd'hui, il paie à ce titre 14,5 millions d'intérêts. Avec le taux actuel de 4%, il économiserait 5 millions d'intérêts, compte tenu des emprunts de 1993.

Depuis trois ans que durent les déficits, les propositions parlementaires sérieuses en vue de les supprimer ont été d'une rareté affligeante. Comme le Gouvernement n'a guère fait mieux en arrêtant son effort à moins 20 millions, le temps d'agir enfin est venu.

LES CAUSES

Mais voilà, pour remédier à un défaut, il convient d'en connaître la provenance. Ici gît la première erreur. Le déficit est avant tout conjoncturel, lié aux taux d'intérêts, au ralentissement économique, aux amortissements de la N16, à l'erreur qui a décidé la suppression de la progression à froid et à d'autres gaffes monumentales que nous évoquerons plus bas. Les causes structurelles – engagement excessif de fonctionnaires, dépenses superflues, locations plu-

reurs commises. Pour le surplus, les propositions de démantèlement des tâches culturelles, économiques et sociales (Eglises, écoles privées, institutions diverses) ne manqueront pas; on peut faire confiance à une majorité de députés et au Gouvernement dans ce domaine. Ce sera compliqué, controversé et insuffisant. Pire, les multiples personnes qui seront directement ou indirectement touchées paieront les conséquences des erreurs commises par les vrais fauteurs de déficit.



Autre erreur: l'adaptation tardive de la taxe sur les véhicules au renchérissement, ce qui a fait perdre 45 millions en 15 ans à l'Etat. La défalcation sans limite des intérêts hypothécaires réduit encore le produit fiscal de 8 millions. Ajoutons l'octroi d'augmentation de salaires aux fonctionnaires (annuités) et nous voici proches d'un équilibre budgétaire retrouvé.

AVEC LE TEMPS

La baisse des taux corrigera avec le temps une partie des er-

reurs commises. Pour le surplus, les propositions de démantèlement des tâches culturelles, économiques et sociales (Eglises, écoles privées, institutions diverses) ne manqueront pas; on peut faire confiance à une majorité de députés et au Gouvernement dans ce domaine. Ce sera compliqué, controversé et insuffisant. Pire, les multiples personnes qui seront directement ou indirectement touchées paieront les conséquences des erreurs commises par les vrais fauteurs de déficit.

Parlement

Pas de dimanche sans voiture

La première séance de 1994 que le Parlement tient ce jour à Delémont promet quelques controverses. Indépendamment de l'adoption du budget que nous évoquons ci-contre, les députés aborderont quelques points très chauds, dont notamment la subvention accordée aux Eglises, elle aussi liée au budget.

Le Gouvernement propose notamment de rejeter la motion du groupe socialiste qui lui demandait d'instaurer quelques dimanches sans voitures. L'exécutif ne peut que se rallier aux arguments écologiques qui sont avancés par Olivier Luder, mais il manifeste une sainte horreur des contraintes imposées aux citoyens, lesquels rouspètent déjà assez sans beaucoup de fondement. Le Parlement ne mettra pas trop de difficultés à se ranger derrière l'exécutif en ce domaine.

Au chapitre de l'Equipement, la nouvelle résurrection de l'aménagement de la J18 sera évoquée, Etienne Gigon, pdc, manifestant une certaine impatience au sujet d'un projet ignoré depuis des mois. Enfin, la réplique de Vincent Wermeille, pcsi, au sujet des pratiques douteuses en matière d'adjudication de travaux par l'Etat, montrera que la réponse gouvernementale à son interpellation comporte d'importantes lacunes. V. G.

Pollution de l'air

Le bilan

Après deux années de mesures de la teneur de l'air en dioxyde d'azote, les résultats globaux permettent de constater que les taux maxima autorisés par la législation fédérale ne sont pas dépassés, ni à Porrentruy ni à Delémont. Aussi bien les moyennes annuelles de 30 µg/m³ que les moyennes journalières de 80 ne sont pas atteintes. Les variations entre deux années résultent des conditions météorologiques

Concernant la teneur en ozone, on y a noté une diminution en 1993 par rapport à 1992. Elle résulte du temps plus pluvieux observé en été et non d'une amélioration des conditions réelles. Les sources polluantes qui modifient la teneur en ozone subsistent et doivent être combattues selon les principes prescrits par la Confédération.

Parmi ces mesures, la généralisation du catalyseur produit des effets positifs sur la pollution due aux véhicules à moteur. Le fait que le parc automobile jurassien compte 54% de véhicules qui en sont munis, contre 60% en moyenne suisse explique les résultats peu satisfaisants enregistrés lors de mesures de pollution de l'air. En outre, le contrôle des installations de chauffage par les ramoneurs, pour autant qu'il soit réellement introduit et qu'on n'y renonce pas par décision peu judicieuse d'économie, doit aussi contribuer à une nette amélioration de la pollution générale de l'air. V. G.

NAISSANCE

VALÉRIE
est enchantée d'annoncer
la venue de son frère
GEOFFREY
3 kg 240, 51,5 cm
le 20 février 1994 à 7 h 14
Maternité de l'Hôpital
de Saint-Imier
Valérie, Dominique et Christian
JOBIN
Le Peu-Claude
2336 Les Bois
132-512178

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Un épervier rompt le contact

Trafic ferroviaire dévié

Un incident peu banal s'est produit mardi à 12 heures près de Courrendlin. Un épervier a été électrocuté par le fil électrique de la ligne ferroviaire Delémont-Bienne. Cela a provoqué une rupture de courant durant trois heures. Il a fallu dévier les trains directs Genève-Bâle par Olten et réborder les voyageurs régionaux par car entre Moutier et Delémont. (vg)

Montfaucon

Budget bourgeois approuvé

Ce sont une dizaine de bourgeois de Montfaucon qui se sont retrouvés lundi soir autour de Josette Frésard qui menait les débats de l'assemblée de la première section. Le budget 94, qui roule sur 180.000 francs et qui prévoit un déficit de 40.610 francs, n'a pas rencontré d'opposition. La vente d'une portion de terrain à Mme et M. Eric Schaffner a été avalisée tout comme les modifications du règlement des pâturages. (mgo)

En Thaïlande

Un missionnaire décède

Un Jurassien, missionnaire en Thaïlande depuis plusieurs décennies, Mgr Germain Berthold, de Monturban, est décédé dans son pays de mission, à l'âge de 71 ans, à la suite d'une crise cardiaque. Le père Berthold avait coutume de revenir chaque année dans le Jura. (vg)

Gardes-frontière

Sus aux trafiquants de drogues

Les spécialistes romands et tessinois de la recherche de stupéfiants des gardes-frontière se sont réunis à Porrentruy, la semaine passée. Les méthodes des trafiquants ont été analysées. Les possibilités de cachette dans les autos Peugeot ont été expliquées. (comm.vg)

Piscine de Boncourt

Une Française décède

Les pompiers de Delle et le SAMU de Belfort sont intervenus hier après-midi vers 17 h, à la piscine couverte de Boncourt, une nageuse française âgée de 68 ans ayant eu un malaise cardiaque. Malgré une intervention rapide, les médecins n'ont pu que constater le décès. L'identité de la victime n'a pas été communiquée. (comm.vg)

Le Jura en chiffres

Le premier memento statistique est né

Tiré à 7500 exemplaires, un dépliant statistique relatif au canton du Jura vient d'être publié. Il est le fruit d'une collaboration entre le Bureau de la statistique (BDS) et la direction de la Banque Cantonale du Jura. Il sera remis comme moyen didactique aux élèves de 7e à 9e années scolaires. La BCJ le tiendra à disposition de sa clientèle.

Ce dépliant qui comporte six faces A6 oblongues imprimées recto verso s'écarte peu des données habituellement présentées par de telles publications qui sont connues pour l'ensemble des cantons et de la Confédération.

Après un anniversaire

Von Roll joue l'ouverture

Afin de marquer les 150 ans de sa création, fêtés l'an dernier, l'entreprise Von Roll, qui est le plus grand employeur dans le canton du Jura, publie un petit fascicule qui reproduit un article consacré au sidérurgiste jurassien paru dans le bulletin de l'Association de défense des intérêts du Jura.

S'y ajoutent les allocutions prononcées lors des cérémonies de l'anniversaire. Si le groupe Von Roll a connu de grosses difficultés en 1992, notamment à

tion et font l'objet d'édition annuelle assurée par une grande banque suisse. Innovation typique: plusieurs données sont ventilées entre femmes et hommes, ce qu'on trouve rarement ailleurs.

On y trouve donc les données territoriales, démographiques, économiques, de l'emploi, de l'administration, des comparaisons entre le Jura et la Confédération et quelques critères communaux.

TROIS ANS SUCCESSIFS

Selon les cas, les données se rapportent à trois années successives, ce qui permet de mesurer

une certaine évolution. Cet aspect reste toutefois problématique, dans la mesure où un tel laps ne permet pas d'évaluer une tendance à moyen terme. On peut se demander si la publication plus fréquente de données spécifiques à un aspect et étendues sur un plus grand nombre d'années n'apporterait pas une information plus fondée, radiographiant mieux la réalité. Certes n'aurait-on pas dans ce cas, un aspect statistique global qui est l'objectif visé par le BDS et la BCJ. Celle-ci a pris à sa charge les frais de réalisation de ce premier memento, soit quelque 4000 francs. V. G.

Retraite des enseignants

Recours rejeté

La Cour constitutionnelle du canton du Jura a rejeté les recours déposés par un enseignant retraité et par le Syndicat des enseignants contre une modification du Décret de la caisse de pensions adoptée en novembre dernier par le Parlement jurassien.

Tout en diminuant le montant des cotisations versées à la caisse de 2,6 millions, cette modification entraînera un abaissement du facteur de coordination du traitement assuré de 90 à 85%, à raison de 0,25% par année durant vingt ans. Le montant des rentes étant acquis, il ne s'en suivra qu'une réduction des augmentations futures de prestations.

La Cour constate que les reproches d'arbitraire, de non-proportionnalité et d'atteinte aux droits acquis formulés par les recourants contre le texte adopté par le Parlement ne sont pas fondés. Les rentes ne sont pas déterminées uniquement par le versement des cotisations, mais par d'autres facteurs encore comme le renchérissement, les allocations, les intérêts, les gains en capitaux. Une modification législative peut donc changer le mode d'adaptation des rentes. En l'espèce, la modification entraînera une diminution très faible de certaines rentes. Elle peut aisément être supportée, surtout que la situation financière de la Caisse de pension est jugée tout juste satisfaisante. V. G.

CINÉMAS	
PETITS RÊVES (de K. El Hagar), 16 ans, mercredi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J.-J. Richter), pour tous, tous les jours à 20 h 45, mercredi aussi à 14 h et 16 h 15. MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LES TROIS MOUSQUETAIRES (de S. Herek avec C. Sheen), 12 ans, tous les jours à 21 h. JAMBON JAMBON (de B. Luna avec S. Sandrelli) en V.O. esp., s.-t. fr., 18 ans, tous les jours à 18 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 20 h 45, mercredi aussi à 16 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 18 h 15, 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, mercredi 20 h 45, jeudi 15 h, 17 h 45, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
NEUF MOIS (de P. Braoudé avec Ph. Leroy-Beaulieu), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
TOMBSTONE (de G. Pan Cosmatos avec K. Russett), 12 ans, tous les jours 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. MOI IVAN TOI ABRAHAM (de Y. Zauberman avec R. Alexandrovitch), 12 ans, tous les jours 17 h 30. LES CONTES SAUVAGES (de G. Calderon et J. Ch. Cuttoli), pour tous, tous les jours à 15 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J.-J. Richter), pour tous, mercredi 20 h 30, jeudi 14 h 30, 17 h et 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
L'ENFER (de C. Chabrol avec E. Béart et F. Cluzet), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
KAYRAT (Kazakhstan), à 15 h. YOUCEF (Algérie) à 18 h. UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taiwan) à 20 h 30, en V.O., sous-tr. français.	REX ☎ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: BLANC (de K. Kieslowski avec Julie Delpi), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30. V.O. sous-tr. fr./all.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. VISITE: Musée des beaux-arts, visite commentée de l'expo, à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CINÉMA: Collège Jehan-Droz, ciné-nature, à 16 h et 20 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel de Ville, L.-Robert 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longeouse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE, Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. «Couleurs d'Afrique», photos et aquarelles de Frédéric Charpié, jusqu'à fin février. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires jusqu'au 10 avril, «Le billet de banque et son image: l'exemple suisse»; «Images pour la lutte contre le sida». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahéenne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. J.-C. MEIER. Veralli, peintures et sculptures, dès le 25 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, dès le 25 février. Tous les jours 10-17 h. DE LA SOMBAILLE. Monica Luppi, peinture sur porcelaine et Ginette Danzer, dessin. Jusqu'au 14 mars. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'à fin février. Lundi-samedi, 10-14 h et 17-22 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous. SONIA WIRTH-GENZONI. Gravures et tableaux des frères Barraud, jusqu'au 10 mars. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES AMIS DES ARTS. Domenico Sorrenti, peintures et encres de Chine, mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, jusqu'au 20 mars. DITESHEIM. Yuri Kuper, peintures et gravures, mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h, jusqu'au 20 mars. L'ORANGERIE. Diane Olivieri, dessins, plumes, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 27 février. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 h jusqu'au 25 février. COÏ. Norberto Roldan, peinture, jusqu'au 4 mars. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30. DES HALLES. François Anton, peinture jusqu'au 12 mars. HÔTEL DE VILLE. Delphes, aux sources d'Apollon. Jusqu'au 27 février.	NEUCHÂTEL
2016. Richard Davies, dessins et gravures, mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 27 mars.	HAUTERIVE
ARCANE. Mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h.	PESEUX
JONAS. Ivo Soldini, sculptures, peintures, dessins, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h, jusqu'au 20 mars.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Anca Seel, technique mixte, jusqu'au 27 février. Mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
NOELLA. Dès le 3 mars, «Art au pluriel 1994». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER
DU SOLEIL. Yves Voirol, mardi à dimanche, 9 h à 23 h, jusqu'au 20 mars.	SAIGNELÉGIER

COMMUNIQUÉ

L'appel vient de Jérusalem-Est

Les chrétiens de toutes confessions du canton de Neuchâtel, comme de partout ailleurs, s'apprêtent à célébrer le vendredi 4 mars une «Journée mondiale de prière» sans doute plus intense que les autres années. Car, sous le titre «Va, regarde et agis», la liturgie a été préparée cette fois par un groupe de femmes chrétiennes palestiniennes de Jérusalem-Est - donc d'une région du monde à la fois très déchirée et marquée par de grands signes d'espoir.

Ecrite bien avant que les pourparlers de paix n'aboutissent à l'accord sur Gaza et Jéricho, la liturgie garde toute sa pertinence. Elle reflète la manière dont les Palestiniennes chrétiennes vivent leur situation difficile et dont elles lisent les textes bibliques, ceux de la Passion en particulier, pour y puiser courage et espérance. Ces femmes englobent dans leur prière

tous les souffrants de la terre. Bien sûr, elles parlent d'elles-mêmes, pour elles-mêmes, et ne mentionnent jamais explicitement les femmes juives - qui elles aussi souffrent de déchirements. C'est ce qui a amené le comité suisse de la «Journée» à faire précéder toute la liturgie d'une déclaration. Cette mise au point veut rappeler que la liturgie doit être acceptée telle quelle, afin de ne pas trahir la parole de celles qui l'ont écrite, mais qu'il faut l'accompagner d'informations permettant aux groupes locaux de la situer dans un contexte plus global.

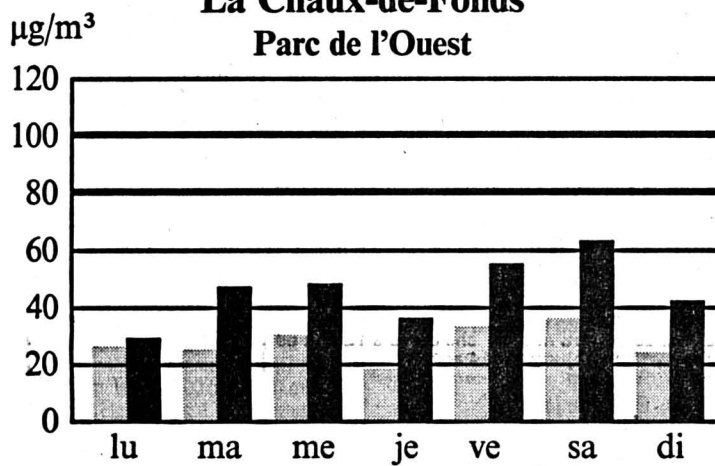
A noter que 10% de la collecte de la «Journée» reviendront, selon la tradition, à des projets intéressants les populations d'où provient la liturgie. Pour le détail des lieux et des heures des célébrations dans le canton, se reporter aux indications des journaux. (comm)

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

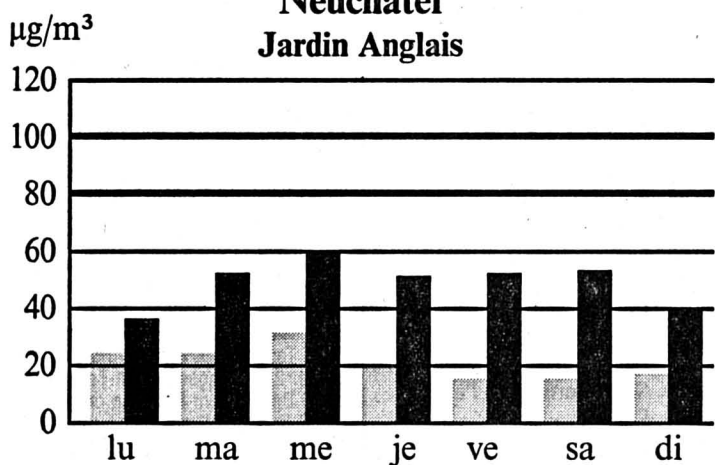
du 14 au 20 février 1994

**La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 85 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

**Neuchâtel
Jardin Anglais**



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 63 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Blessé dans la collision

Hier à 13 h 20, F. N., de la ville, circulait sur l'avenue Charles-Naine en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Châtelot, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. R. C., de Fontainemelon. Blessé, ce dernier a été transporté par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Mardi 22 février à 16 h 35, un trolleybus TC, conduit par M. D. S., de La Chaux-de-Fonds, quittait l'arrêt Daniel-Jeanrichard à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert. En s'engageant dans le carrefour Moreau, il se trouva en présence d'un piéton qui traversait la chaussée. Lors du freinage d'urgence, un jeune passager heurta un siège et se blessa. Il quitta le bus immédiatement, sans se faire connaître. Celui-ci, ses parents ou toute personne pouvant permettre de l'identifier sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds. tél. (039) 28.71.01.

DÉCÈS

Peseux

Mme Madeleine Guyot, 1902

Bevaix

M. Michel Bulliard, 1944

Neuchâtel

M. Léopold-Henri Bourquin, 1935

TRIBUNE LIBRE

A propos de bois...

«Dans la statistique présentée par M. Jean-Pierre Bettinelli, le prix du m³ de bois rendu à port de camion, soit façonnage et débardage est bien d'environ 60 fr. A ce prix, il ne vient pas encore s'ajouter des frais de transport et de façonnage comme le stipule l'article.

La perte en moyenne est de 20 fr par stère de bois exploité et non pas par m³.

La Société des entrepreneurs forestiers neuchâtelois tenait à apporter ces précisions, de manière à renseigner au plus juste tous les propriétaires forestiers privés du canton.

Pour la Société des entrepreneurs le président Francis Tüller

Deux «oui»

Je suis pour l'Europe et j'ai voté «oui» le 6 décembre. Je suis contre les absurdités en Europe et j'ai voté «oui» le 21 janvier.

Peter Nydegger
chômeur
Zurich

«La réalité n'est vivable que grâce à l'imaginaire, et le vrai n'est supportable que parce qu'il existe le rêve».

Philippe et Dominique Herry-Urbain;
Axelle, sa grande sœur,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont l'immense peine d'annoncer le décès de

William

enlevé à leur tendre affection subitement lundi à l'âge de 21 mois.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 février 1994.

La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 25 février à 10 heures.

William repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Numa-Droz 208.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

TRAMELAN

Jésus dit: Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Matthieu 11: 28

Nous avons la douleur de faire part du décès de notre chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie

**Madame Mina GUENIN
née VUILLEUMIER**

que Dieu a reprise à Lui dans sa 88e année.

Les familles affligées:

Monsieur Roland Guenin;
Monsieur et Madame Claude et Margrit Guenin-Zingg et leurs enfants Jean-Daniel, Rémy, Alex;
Madame et Monsieur Liliane et Wolfgang Jenny-Guenin et leurs enfants Blaise et sa fiancée Sandrine, Christophe, Marie-Ange, à Neuchâtel;
Madame Blanche Rossel-Vuilleumier, ses enfants et petits-enfants;
Les familles de feu Virgile Vuilleumier;
Les familles de feu Paul Guenin,
ainsi que les parents et amis.

TRAMELAN, le 22 février 1994.

Rue de la Gare 12

L'enterrement aura lieu le jeudi 24 février.

Rendez-vous à 13 heures devant le pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Œuvre des Petites Familles, Les Reussilles, ccp 25-8096-9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

COLOMBIER

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos.

Matthieu 11: 28

Mademoiselle Liliane Besson, à Lausanne;
Madame Hélène Vuilleumier-Besson, à Colombier, ses enfants et sa petite-fille;
Monsieur et Madame Robert Feuz, aux Frêtes, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Mesdemoiselles Marthe et Marie-Louise Feuz, à Montézillon;
Monsieur et Madame John Robert, à La Rocheta, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri BESSON

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 85e année, après une longue et pénible maladie.

2013 COLOMBIER, le 22 février 1994.

Le culte sera célébré à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, vendredi 25 février, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: Mme Hélène Vuilleumier
Utüns 4
2013 Colombier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais vous pouvez penser au Foyer des aveugles, Lausanne (ccp 10-485-5).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Monsieur Pierre PILATTI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime que vous portiez à son cher disparu.

Elle en gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Un merci spécial au Service de soins infirmiers à domicile et au Service d'aide familiale.

132-12418

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

SOUVENIR

Thérèse WERMUTH-RYSER

1991 - 23 février - 1994

Nous ne t'oublions pas.

Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

132-508635

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Pierre SOMMER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

COLOMBIER, février 1994.

28-457-10

Nicolas Maire, le danseur qui monte

«Adopte un profil discret, sans oublier d'y prendre du plaisir...»

Malgré les distinctions cumulées au récent Prix de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs, Nicolas Maire ne semble pas particulièrement atteint par le syndrome «danseur-étoile à tout prix». Avec lui on a le sentiment de respirer normalement. Même si la conversation ne s'éloigne jamais très loin de la danse, il sait ne pas la ramener inlassablement à l'énumération chronologique de ses «grands jetés». Nicolas Maire mène sa course avec intelligence.

De la classe des garçons, au premier jour du Prix de Lausanne 1994, surgit un personnage. Il porte le numéro 136, comme on porte un trophée. Il capte tous les regards, mais lui ne voit personne: «adopte un profil discret, sans oublier d'y prendre du plaisir...» lui a dit son père en le déposant au théâtre de Beaulieu. Il paraît même ne pas écouter les explications du professeur mais c'est quand même lui qui exécutera le mieux les enchaînements. La scène renseigne sur les possibilités d'un danseur, elle stimule, décuple le talent de ceux qui iront loin. Curieux de constater combien, dès la première main se posant sur la barre, on sait qui...peut-être obtiendra le prix, en tout cas restera jusqu'à l'instant fatidique où le jury optera pour la «batterie» laissant pré-

voir le plus bel «Oiseau bleu». Nicolas Maire a obtenu le prix du «Meilleur suisse», le prix des téléspectateurs et le Prix de Lausanne 1994 «espèces», tant il est vrai que le jeune danseur est prêt pour entrer dans n'importe quelle compagnie. A preuve, il vient de signer son premier contrat d'engagement, au théâtre de Dresde.

Nicolas Maire a fait ses premiers entrechats alors qu'il accompagnait sa sœur jumelle à son cours de danse. Il devint tout de suite très actif. Plus il dansait, meilleur il était en classe. Tandis que ses parents tentaient de le faire patienter un peu, la danse occupait une place de plus en plus importante dans sa vie. Cette attirance, toujours plus forte, conduisit le jeune homme à renoncer aux études de droit qu'il avait envisagées, et à s'inscrire à l'Académie de danse classique Marcel Veillard à Neuchâtel, dont il devint rapidement un élément remarqué. Marcel Veillard ne négligea aucune piste pour mener son élève le plus loin possible. Les dons de Nicolas étaient si évidents qu'il présenta le jeune garçon aux professeurs de la Royal Ballet School de Londres. «Very good» assurèrent les enseignants de la docte institution: «revenez en juillet». Retenu parmi plusieurs centaines de candidats, Nicolas s'installa à Londres. Nous sommes en 1991. Les jeunes danseurs ont besoin de protection, d'aide pour progresser, apprendre, résister aux coups. Ils trouvent ces conseils auprès de leurs professeurs, qui les épaulent tout au long de leur apprentissage. Si la communication ne s'établit pas, il faut aller voir ailleurs. Nicolas quitta Londres un an plus tard.



Nicolas Maire

Une excellente stratégie pour tout ce qui touche à la scène. (Photo sp)

Boursier de la Fondation culturelle Migros dès 1991, un soutien sainement conçu, précise Nicolas, il suit à Lugano, le stage d'été de la danseuse Iskra Zankova. Cette dernière saura rendre confiance au jeune danseur qui retrouvera bientôt son

bel entrain. Elle le présente à Martin Pütke, professeur à la «Staatliche Balletschule» de Berlin (ex-est). Coup de foudre. Cette affinité est, quand elle se produit, une bénédiction pour les danseurs. La «Staatliche Balletschule»? Une maison où l'on

se sent bien. Le système éducatif, très haut niveau d'exigences, est semblable à une autre école. L'élève suit 12 à 15 heures académiques par semaine, mathématique, langues modernes, histoire de la musique, de la danse, il en sort, muni d'un diplôme, donnant accès à un raccordement sur une école supérieure, le cas échéant. Les danseurs vivent dans un internat réservé aux sportifs d'élite, excellente façon d'atténuer le côté narcissique de la profession. Les élèves parlent avec beaucoup de dévotion de leur famille d'esprit. C'est dans l'intense interpénétration du passé et du présent, dans l'immense respect du patrimoine culturel, que réside la force de la «Staatliche Balletschule».

Nicolas Maire est né le 10 novembre 1975. Retenu parmi 70 candidats, le jeune Neuchâtelois débute en août prochain au Théâtre de Dresde. Tendus vers son but, une bonne stratégie pour tout ce qui touche à la scène, Nicolas Maire conduit sa carrière avec lucidité. Ses distinctions lausannoises, ses débuts prometteurs, il les doit à son talent, à son travail bien sûr, mais sa grande chance fut l'encadrement psychologique que lui apportèrent ses parents. Tout au long de ses études, lors des concours, ils ont su conduire le jeune homme à ce climat d'effort, à cet état fécond composé d'un peu de tension sans que cela ne devienne paralysant. Dans ce métier très difficile, où le danseur est tributaire du regard des autres, ils lui ont appris à bien se connaître, à être quelqu'un pour soi.

Denise de CEUNINCK

Concours «Promotion de jeunes musiciens»

Dans le cadre de son concours «Promotion de jeunes musiciens», l'Union de Banques Suisses invite cette année des jeunes pianistes et trompettistes à auditionner devant un jury professionnel. Les auditions se dérouleront à Lugano du 13 au 16 mai 1994 et sont réservées à des jeunes musiciens n'ayant pas plus de 28 ans, de nationalité suisse ou titulaires d'un permis d'établissement et ayant achevé des études de musique. Le jury, composé de Rudolf Sauser, Düsseldorf, Dario Müller, Lugano et André Zumbach, Genève, désigne les meilleurs qui ont ensuite l'occasion de se produire en public aux Concerts intermédiaires UBS.

Récital de 45 minutes, pour les pianistes qui interpréteront la Sonate en si bémol majeur de Wolfgang Amadeus Mozart, une pièce extraite soit des «Miroirs» de Maurice Ravel, soit des «Images» de Claude Debussy, ainsi qu'une œuvre du répertoire romantique et une œuvre contemporaine de leur choix. Pour la trompette, le récital de 30 à 35 minutes comportera le Concerto pour trompette en mi bémol majeur de Joseph Haydn, une œuvre du répertoire baroque et une œuvre contemporaine librement choisie.

Les bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat «Promotion de jeunes musiciens», case postale 76, 8702 Zollikon, la clôture des inscriptions étant le 31 mars 1994. (comm)

Concours suisse de musique pour la jeunesse 1994

Le 19^e Concours suisse de musique pour la jeunesse aura lieu au printemps. Cette compétition s'adresse aux musiciens amateurs âgés de 12 à 20 ans et est organisée par la Tonhalle-Gesellschaft de Zurich en collaboration avec la Société suisse de pédagogie musicale, les Jeunesses musicales de Suisse, l'Association suisse des écoles de musique et le Crédit suisse (CS).

A côté du saxophone alto, admis pour la première fois, les instruments qui pourront participer au Concours suisse de musique pour la jeunesse 1994 sont les cordes, les bois, les duos au piano (à quatre mains) et les ensembles avec piano. Les neuf concours régionaux auront lieu en mars. La finale se déroulera les 14 et 15 mai à la Tonhalle de Zurich. (comm)

Au Théâtre de Beaulieu

Requiem de Verdi

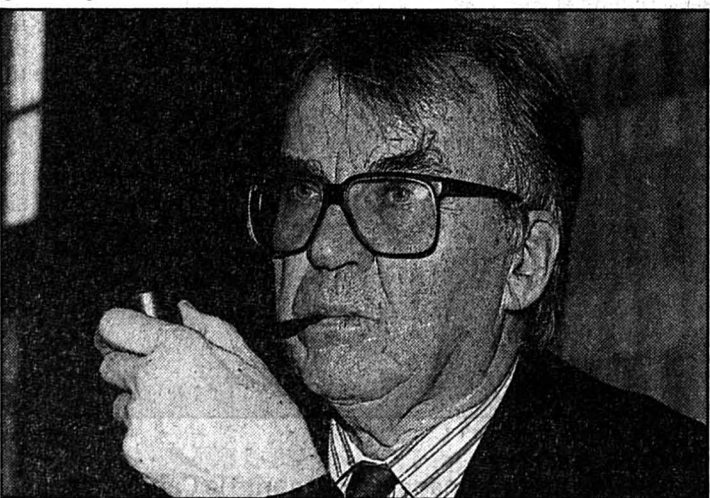
Alessandro Manzoni, écrivain, auteur de «I promessi sposi», ouvrage qui fut un modèle pour le romantisme italien, perdit son fils en avril 1872. Inconsolable il mourut l'année suivante. Profondément affligé Verdi proposa d'honorer la mémoire de l'écrivain par une «Messe de Requiem» qui serait exécutée, et dirigée par lui-même, le jour anniversaire de la mort de Manzoni. Cette généreuse proposition fut acceptée d'enthousiasme par les autorités milanaises.

Devant une assistance internationale prestigieuse, Verdi créa le «Requiem» le 22 mai 1874 à l'église San Marco à Milan. Le public fut comotonné par la puissance de l'ouvrage. Verdi dut reprendre l'œuvre le 25 mai à La Scala, tandis que deux autres exécutions eurent lieu les jours suivants, sous la direction de Faccio. Très vite le Requiem fit carrière à l'étranger. En juin Verdi et ses solistes

sont à Paris où sept exécutions de l'œuvre reçurent un tel accueil que Verdi dut revenir l'année suivante. Fin juin il fit un saut à Londres pour y traiter de la création de sa messe.

Le Requiem sera interprété au Théâtre de Beaulieu par l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Armin Jordan. Le Chœur de chambre romand et Pro Arte de Lausanne ont été préparés par André Charlet. Stefka Evstatieva, soprano de Sofia, établie au Etats-Unis, Ewa Podles, mezzo dramatique polonaise qui partage sa carrière entre la Scala de Milan et Covent Garden à Londres, Ramon Vargas, ténor, de Mexico, Francesco d'Artegna, basse, Italien parmi les plus talentueux de la jeune génération, en sont les prestigieux solistes. DdC

● Théâtre de Beaulieu, Lausanne
Jeudi 24 et vendredi 25 février, 20 h



André Charlet

(Photo Galley)

A l'abc Erik Desfosses

Les mots qui penchent

Funambule poétique en équilibre sur la malice du langage, Erik Desfosses a puisé son inspiration chez Philippe Garnier. Ces textes, dont la lecture fut un choc, lui sont parvenus par amis interposés. Desfosses a conçu un spectacle avec l'aide de Pierre Willequet pour la mise en scène.

Pour Philippe Garnier, poète français, méconnu, prématurément disparu, la langue est piège. Prenez «scions les mots», mélangez et jetez, vous obtiendrez «l'émotion»! Philippe Garnier offre ses errements, ses quêtes dérisoires, drôles ou pathétiques. Dans une langue lumineuse et infiniment subtile, il mène l'auditeur de texte en texte dans le sillage des couleurs, des sons, des fables et des songes. Desfosses lui n'est ni conteur, ni récitant, quand les mots s'attachent à lui, ses cheveux se dressent sur sa tête, symbole de ses étonnements devant les bizarreries du français. Il se hasarde, s'immerse dans un espace aimable, tendre ou rugueux. Entre imaginaire et réalité Desfosses fait vibrer le quotidien sur de nouvelles longueurs d'ondes. Des vocables que nous utilisons sans trop y penser, se révèlent riches de trésors insoupçonnés.

Sous son air de baladin insolite, drôle et plus léger que l'air, celui qui fait pencher les mots transmet quelques messages.

Erik Desfosses est né à Paris en 1953. Licencié en géographie, formation de comédien au Conservatoire de Grenoble puis à l'INSAS (Institut national supérieur des arts et spectacles) à

Bruxelles, il a travaillé avec plusieurs metteurs en scène dont Charles Joris, Philippe Mentha, Matthias Langhoff. DdC

● Théâtre abc, La Chaux-de-Fonds
Vendredi 25, samedi 26 février, 20 h 30



Erik Desfosses.

(Photo sp)

OUVERT SUR...

Les Grenoblois l'appellent avec fierté le Petit Louvre

Un musée idéal

Inauguré récemment par Edouard Balladur, premier ministre et Alain Carignon, maire de la capitale des Alpes et ministre de la communication, le nouveau musée de Grenoble affiche les moyens de ses ambitions, dans la tradition qui a fait de la cité une grande amie des beaux-arts.

Par
E. WAEBER IMSTEFF

Tout le monde en parle. Quand un Grenoblois en aborde un autre, il dit seulement: «Vous y allez? Y êtes-vous déjà allé?» Pas besoin de préciser de quoi on parle. L'ouverture du nouveau musée, qui a attiré lors de son inauguration voici quelques semaines la crème des politiciens et le gratin des artistes dans la capitale alpine, demeure l'événement majeur.

Quand on s'en approche, la vedette est d'une surprenante discrétion: c'est «un musée horizontal dans un parc», à l'architecture épurée. Le jardin habité de sculptures contemporaines et l'escalier monumental donnent cependant de la classe à l'accueil. Sur le fronton, on peut lire en petites rondes sans fioriture ni même majuscule: musée de Grenoble.

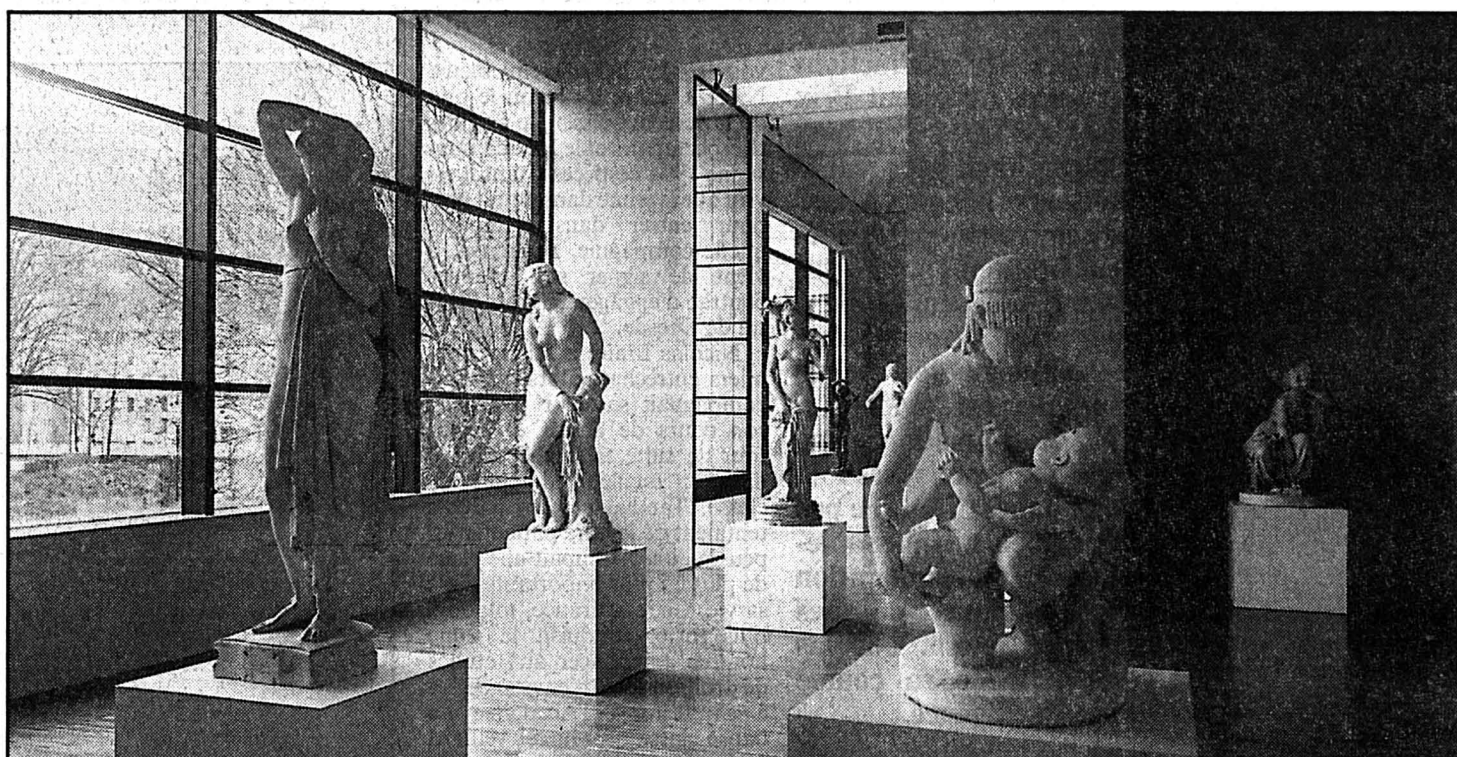
Une appellation et un emballage bien en deçà du contenu, car c'est la plus grande construction de musée réalisée en France: 18 000 m³. Elle se trouve au croisement de deux genres de réalisations, les nouveautés et les agrandissements. Depuis le Centre Pompidou en 1977, la Direction des musées de France (DMF) a en effet développé tout un réseau de musées consacrés à l'art moderne et contemporain (Ville neuve-d'Ascq en 1984, Saint-Etienne en 1987, Bordeaux en 1990, Nice en 1990, Nîmes en 1993. En projet, il y a Strasbourg, Lyon, Toulouse). Parallèlement sont entreprises de grandes rénovations dans des musées existants.

Un parcours limpide

Au bord de l'Isère, un quartier très construit mais architecturalement banal. Autrefois, il y avait là des casernes. Puis un grand parc englobant un terrain de football. Les contraintes étaient sévères. Il fallait, d'une part, des places de parc en sous-sol, mais la nappe phréatique est à 2,5 m; un seul étage d'exposition et que celui-ci soit éclairé par la lumière zénithale, d'autre part; enfin, garder le terrain de sport, car c'est le seul du quartier. Dans ce contexte, l'obligation de conserver un rempart et une tour du Moyen Age n'était qu'un détail.

C'est un bureau d'architectes de la région, le Groupe 6, qui a réalisé l'exploit. Le musée est horizontal, mais surélevé, car les deux niveaux du parking de mille places sont légèrement émergents.

Le vaste hall d'accueil en demi-cercle dessert cafétéria, librairie et introduit dans la galerie centrale, colonne vertébrale du parcours, où la lumière du jour est généreuse. A gauche, les salles «historiques», à droite, les expositions temporaires. Au fond, une large courbe accueille, avec des trouées sur la ville et donc aussi un éclairage latéral, les oeuvres du XXe siècle. Une passerelle conduit à la tour, de



Musée de Grenoble.
Salle des sculptures du XIXe siècle

LE PREMIER AU SIÈCLE PASSÉ

Grenoble avait déjà le plus ancien musée d'art moderne de France et l'un des premiers du monde. Musée traditionnel construit à la fin du XVIIIe siècle, il change en effet d'orientation dès 1919, grâce à son nouveau conservateur Andry-Farcy, qui va tenir la barre jusqu'en 1949. Les musées avaient alors pour rôle d'archiver l'art entré dans l'Histoire. Lui se met à acquérir des oeuvres de jeunes artistes pas encore consacrés. Mais qui s'appellent Chagall ou Soutine, Modigliani ou Léger. L'initiative est très mal reçue par les caciques du moment, qui appellent les nouvelles salles du musée le «Rigolarium». Mais elle va connaître un «retour» fantastique. Les collectionneurs d'art moderne vont multiplier leurs legs (normal, c'est alors le seul musée d'art moderne de France!) et un effet d'entraînement va amener des artistes toujours plus nombreux et plus fameux à offrir spontanément des oeuvres à ce

musée, dans lequel ils tiennent à figurer. C'est ainsi que Matisse lui léguera son célèbre «Salon aux aubergines», en 1922 déjà. Résultat, le musée de Grenoble possède une exceptionnelle collection d'art du XXe siècle, la première de France après Paris. L'année avant son départ, Andry-Farcy acquit encore des oeuvres à peine sèches de Schneider, Poliakov, Hartung. Soulages et ses successeurs suivront son audacieuse politique avec une intuition remarquable en achetant Calder, Vieira Da Silva, Sophie Taeuber-Arp, Louise Nevelson.

Serge Lemoine, conservateur depuis 1986, a encore acheté quelques oeuvres historiques «pour boucher les trous» dit-il, et il continue d'acquérir du contemporain: Gilbert and George, Mosset, Absalon, Steinbach, Joseph Cornell, Georges Vantongerloo, Boltanski, Rebecca Horn, Kounellis. Pour 20 millions depuis 1988, payés à parité entre la ville et la DMF. Récemment, un Nicolas de Staël a été une des rares oeuvres achetées au prix fort du marché.

D'autre part, l'habitude des dons n'a pas faibli, récemment de la part du Musée Picasso et du Musée national d'art moderne.

LA CULTURE BIEN COTÉE

Entre acquisitions, legs et dépôts d'Etat, la collection du musée était à l'étroit et sa part invisible beaucoup plus importante que sa part visible. Et depuis qu'en 1968, quand les Jeux Olympiques ont focalisé l'attention sur Grenoble, on y parle d'un nouveau musée. Les maires et les ministres se succèdent, mais chacun reprend le flambeau du musée. C'est dans le cadre de la politique de Mitterrand, dite des grands travaux, que le feu vert est donné en 1982.

Depuis son arrivée, Serge Lemoine a ajouté un travail de titan aux tâches habituelles d'un directeur de musée: retrouver les oeuvres oubliées aux enfers, répertorier, réhabiliter, faire restaurer, réencadrer. Pas une bagatelle quand on sait que certaines oeuvres gigantesques ont passé plus de cinquante ans roulées

dans du papier journal. Les interventions lourdes se sont faites dans des ateliers de Versailles, une partie des restaurations ont été exécutées sur place, et même en public pour «L'adoration des mages», de Bloemaert.

Le musée accueille maintenant 1750 pièces, soit le double de ce qu'on pouvait voir place de Verdun. En plus, une vieille tour englobée dans l'enceinte de la construction est devenue cabinet d'estampes. Sur quatre étages, elle abritera une exposition tournante des 5000 dessins du fonds.

Capitale des Alpes, Grenoble est une ville plate à 214 m d'altitude. Mais côté intellectuel, elle se défend bien, avec 35 000 étudiants pour 160 000 habitants, 3000 chercheurs et une Europole qui abrite 40 entreprises d'affaires et de haute technologie. Les théâtres s'y comptent par dizaines et le musée, qui attend 200.000 visiteurs cette première année, ajoute un beau fleuron à la carte de visite. Détail qui donne une idée du dynamisme de la ville: 70% des habitants de Grenoble ne sont pas Dauphinois.

DEMAIN
L'environnement

PAUSE DE MIDI
EN MUSIQUE

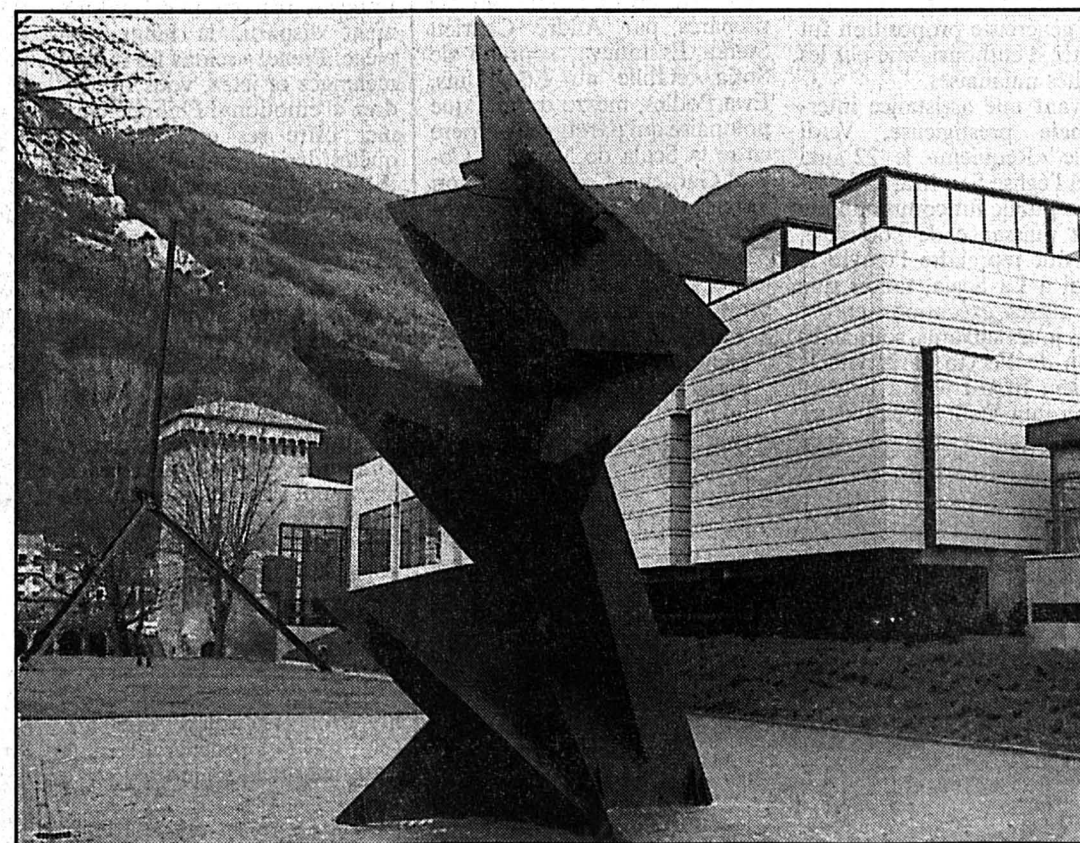


Paul Gauguin, «Portrait de Madeleine Bernard», 1888, huile sur toile, acquis en 1923. (sp)

Les Grenoblois se plaisent à relever que leur musée de 203 millions de FF a coûté deux fois moins cher que celui de Nîmes et qu'il est quatre fois plus grand. C'est vrai que le rapport qualité prix fait du musée une folie très raisonnable. Principales raisons, des architectes dont il ne faut pas payer le nom et des matériaux simples: un parquet uniforme, des parois de plâtre, amovibles, des murs en béton avec parements en béton/résine autonettoyant, une couverture en zinc. L'Etat français paie 40% de la facture. Le reste est épongé à parts égales entre la ville, le Conseil général de l'Isère et la région Rhône-Alpes.

La ville a été privée de musée pendant quinze mois. Pendant ce temps, la Société des amis du musée (qui existe depuis 1987) s'est accrue d'un tiers. Aujourd'hui, elle compte 1400 adhérents. Pour l'inauguration, on a envoyé 15.000 invitations et on pronostique 200.000 visiteurs cette première année d'activité. C'est naturellement un plus touristique et tout le monde admet que la ville ne se serait pas lancée dans cette nouvelle construction si le Musée de la place de Verdun n'avait pas déjà été un centre d'attraction très prisé. Pour faire venir les gens du cru le plus souvent possible, le musée s'est doté d'un ravissant auditorium, qui a l'air tout intime, mais offre deux centcinquante places dans un décor de bois futuriste. Des concerts y sont prévus à un rythme soutenu, dont quelques-uns à midi trente... (EWI)

● Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 11 h à 19 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h



Musée de Grenoble.
M. di Suvero et Alexandre Calder, au fond la tour moyenâgeuse qui abrite le Cabinet des estampes. (sp)

lentes dénivellations mènent, le long du rempart conservé, aux salles basses réservées à l'art contemporain et aux jardins.

Un parcours didactique a été modulé avec un soin extrême. Il conduit du XIIIe au XXe siècle, de Torriti à Vallotton, en un peu plus de vingt salles qui sont, à chaque fois, un tout muséographique. L'éclairage est assuré par des lanternes dont des volets réajustés toutes les quatre minutes font rebondir deux fois la lumière. Celle-ci est en permanence autour de 250 lux et très diffuse. Quand la lumière du jour n'atteint pas cette intensité, elle est complétée par un éclairage artificiel. Les cimaises sont de couleurs très pâles, évoluant insensiblement du beige au verdâtre.

Plus de quarante salles présentent ensuite les oeuvres du XXe siècle. Lumière plus franche et murs blancs dans une large courbe qui offre des ouvertures sur la ville et la rivière.

A droite, des expositions temporaires et quelques acquisitions récentes du musée. De petites salles à affectations souples, qui saisissent l'art au jour le jour. La galerie centrale que l'on peut rejoindre de partout permet de croiser à son gré pour un parcours sélectif. EWI